

CARTES ET DONNÉES

Baromètre de la cohésion des territoires

OCTOBRE 2025

Président du Conseil d'orientation de l'Observatoire des territoires : François Philizot
Directeur de publication : Agnès Reiner (ANCT)
Directrice éditoriale : Sylviane Le Guyader (ANCT)
Coordination : Sylviane Le Guyader et Luna Pelchat (ANCT)
Rédacteurs : Axel Drochon, Céline Gonthier, Maxime Grosbois, Emma Leger, Olivier Malaret, Cinzia Rinaldesi, Emma Riou, Florian Simonnetet Florence Pinelli (ANCT)
Cartographie et conception graphique : Nina Antonoff, Luna Pelchat, Maïron Trefine (ANCT)
Mise en page : Silvia Colato (ANCT)
Contact presse : relations.presse@anct.gouv.fr
Dépôt légal : Octobre 2025 – ISBN (version imprimée) : 978-2-492484-93-3 - ISBN (version numérique) : 978-2-492484-94-0

La reproduction de cette publication est soumise à autorisation de l'ANCT ; contact : info@anct.gouv.fr

Sommaire

P. 05 | **Préface**

P. 07 | **Méthodologie**

Territoires et disparités sociales

Situation sociale

- P. 10 | REVENU DISPONIBLE PAR UNITÉ DE CONSOMMATION
- P. 12 | TAUX DE PAUVRETÉ
- P. 14 | PART DES 15-24 ANS NI EN EMPLOI, NI EN ÉTUDES, NI EN FORMATION
- P. 16 | TAUX DE MORTALITÉ PRÉMATURÉE (-65 ANS) EN EUROPE
- P. 18 | TAUX DE CHÔMAGE PARMI LES 15 ANS ET + EN EUROPE
- P. 20 | TAUX D'ILLECTRONISME

Logement et habitat

- P. 22 | TAUX DE SUROCCUPATION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES
- P. 24 | TAUX DE LOGEMENTS VACANTS

Vie en société

- P. 26 | PARTICIPATION ÉLECTORALE AU 1ER TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
- P. 28 | PART DES LICENCIÉS SPORTIFS
- P. 30 | CAMBRIOLAGES DE LOGEMENTS

Territoires et adaptation aux transitions

Transitions démographiques

- P. 34 | ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA POPULATION
- P. 36 | ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA POPULATION DUE AU SOLDE MIGRATOIRE
- P. 38 | INDICE DE VIEILLISSEMENT
- P. 40 | INDICE CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ

Transitions écologiques

- P. 42 | CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS
- P. 44 | POPULATION EXPOSÉE AUX EFFETS NÉFASTES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, PROJECTION À 2050
- P. 46 | COMMUNES CONCERNÉES PAR AU MOINS UN ARRÊTÉ DE CATASTROPHE NATURELLE POUR SÉCHERESSE ET UN ARRÊTÉ POUR INONDATION
- P. 48 | PRÉLÈVEMENTS D'EAU DOUCE

Transitions économiques

- P. 50 | PRODUIT INTÉRIEUR BRUT
- P. 52 | PART DES EMPLOIS DE LA SPHÈRE PRODUCTIVE
- P. 54 | TAUX DE CRÉATION D'ENTREPRISES
- P. 56 | ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

Accès et niveaux d'équipements et de services des territoires

Équipements des collectivités

- P. 60 | EFFORT D'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES ET DE LEUR EPCI
- P. 62 | TAUX D'ÉPARGNE BRUTE ET TAUX D'ENDETTEMENT DES COMMUNES ET DE LEUR EPCI

Culture

- P. 64 | TEMPS D'ACCÈS ROUTIER À UN CINÉMA

Services publics et services marchands

- P. 66 | ACCESSIBILITÉ AUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES :
NOMBRE DE CONSULTATIONS PAR HABITANT
- P. 68 | TEMPS D'ACCÈS ROUTIER À UN CENTRE D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES
- P. 70 | PART DE LA POPULATION À PLUS DE 14 MINUTES
D'UN SERVICE DE SÉCURITÉ

Numérique

- P. 72 | PART DES LOCAUX RACCORDABLES DONT LE DÉBIT MOYEN
EST SUPÉRIEUR À 100 M-BPS

Mobilités

- P. 74 | PART DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL
EN TRANSPORT EN COMMUN
- P. 76 | TEMPS D'ACCÈS ROUTIER À UNE GARE SNCF

Préface

Le Baromètre de la cohésion des territoires permet d'analyser l'évolution des dynamiques territoriales en mesurant les disparités au regard des principaux enjeux de transitions démographiques, économiques, environnementales et numériques, mais également démocratiques. Il répond à la volonté de mesurer les effets de l'action publique « jusqu'au dernier kilomètre ».

Cette publication, qui relève de la production de connaissances par l'ANCT et l'Observatoire des territoires, s'inscrit en complémentarité d'études thématiques et des cahiers sur les enjeux territoriaux liés aux transitions.

Le Baromètre de la cohésion des territoires est ainsi un outil qui concourt au suivi et à l'évaluation des politiques publiques et des programmes d'actions en matière d'aménagement et de cohésion des territoires. Il permet d'objectiver, par des données chiffrées et cartographiées, et par des approches comparatives dans le temps et dans l'espace, des problématiques dont les effets se déclinent de manière différenciée selon les territoires.

Il est composé d'une trentaine d'indicateurs regroupés dans trois domaines : situation sociale et vie en société ; adaptation des territoires aux transitions démographiques, économiques et écologiques ; accès et niveaux d'équipements et de services. Le nombre limité d'indicateurs et la pluralité des thèmes abordés facilitent une lecture intégrée de l'ensemble des dynamiques à prendre en compte pour les territoires, leurs activités et leurs habitants.

Cette publication constitue la 3^e édition du Baromètre de la cohésion des territoires créé en 2017 puis mis à jour en 2021. L'actualisation d'indicateurs des éditions précédentes autorise une analyse sur les temps longs. La publication 2025 prend en outre en compte des problématiques nouvelles ou dont les enjeux nationaux et territoriaux sont accrus, comme le vieillissement des populations, l'accès aux services, ou encore les aléas liés au changement climatique.

Cette édition 2025 confirme, une nouvelle fois, la force des mécanismes de solidarité à l'œuvre dans notre pays. À l'échelle nationale, malgré les disparités de situations et de dynamiques, l'indicateur relatif au revenu médian disponible par unité de consommation montre en effet une hausse des revenus enregistrée dans l'ensemble des régions, avec une légère réduction des disparités entre régions.

Par ailleurs, si les régions et les métropoles les plus attractives confirment leur dynamisme – notamment en termes d'emplois, de qualification de la population, de création d'entreprises et de solde migratoire – ce sont également elles, particulièrement les métropoles, qui concentrent les plus grands déséquilibres, notamment en termes d'inégalités (revenu médian élevé et fort taux de pauvreté). Globalement, le taux de pauvreté est en légère augmentation en France depuis 2017, avec des disparités territoriales qui persistent (taux de pauvreté les plus élevés en moyenne à la fois dans les centres urbains intermédiaires et dans le rural très peu dense).

Ces tendances observées sont à mettre en perspectives avec les évolutions des indicateurs relatifs à la vie en société, comme le taux de participation aux élections présidentielles, en forte baisse notamment dans l'hexagone entre 2017 et 2022. Le redressement constaté en 2024 constitue cependant un signal positif.

On note des améliorations significatives pour nos territoires, notamment en matière d'insertion des jeunes avec une baisse globale sensible depuis 2015 et, en lien, une baisse générale du taux de chômage, inférieur en 2023 à celui enregistré avant la crise économique de 2008, même si ces deux indicateurs restent élevés en outre-mer, dans les Hauts-de-France et autour du littoral méditerranéen, confirmant ce faisant là une tendance ancienne.

Plusieurs indicateurs économiques dessinent des trajectoires positives. La progression générale du PIB par habitant, positionnant la France dans la moyenne européenne, s'accompagne d'une hausse des emplois de la sphère productive dans une majorité de régions, signe d'une réindustrialisation engagée, y compris en zone rurale, même si les taux de création d'entreprises restent plus élevés dans les territoires les plus densément peuplés.

En matière d'équipements et de services au public (hors secteur de la santé), on note une bonne accessibilité générale, excepté pour certains territoires très peu denses, ruraux ou en montagne. Les populations résidant en commune rurale ont par ailleurs accès à un débit internet moyen plus faible. Mais les montants des dépenses d'équipement par habitant des communes et de leurs EPCI progressent sensiblement quelle que soit la catégorie juridique.

Parmi les signaux d'alerte, il faut souligner les inversions de tendances en matière de transitions démographiques, aux impacts forts pour les populations et les activités dans les territoires : ralentissement de la croissance de la population, concentration des territoires bénéficiant d'un solde migratoire positif, augmentation de l'indice de vieillissement dans toutes les régions, baisse de l'indice de fécondité touchant désormais les régions hexagonales françaises à l'instar des régions européennes, déserts médicaux... Par ailleurs, le secteur du logement connaît une progression sensible de la vacance dans tous les territoires depuis la décennie précédente, à mettre en perspective notamment avec les taux de suroccupation élevés des résidences principales, principalement dans les grands centres urbains. Enfin, en matière de mobilités, dans un contexte où l'on assiste à un éloignement de plus en plus fort entre le lieu du domicile et le lieu du travail, en particulier pour les employés et ouvriers, l'on constate une augmentation de la part modale des transports en commun, mais qui reste insuffisante au regard des enjeux de décarbonation de nos activités et déplacements.

De tels enseignements permettent, entre autres, de relativiser un certain nombre d'analyses et de commentaires qui ont tendance à opposer caricaturalement les territoires entre eux, rural et urbain, grandes villes et agglomération plus petites... Au-delà de grandes tendances, la diversité des situations est souvent la règle pour chaque type de territoire.

Ce baromètre sera complété au fil de l'eau avec des indicateurs actualisés ou des fiches nouvelles au regard des évolutions des dynamiques territoriales. Ces informations seront mises en ligne sur le site de l'ANCT et le portail de l'Observatoire des territoires pour permettre de mieux comprendre les changements et adapter en tant que de besoin les dispositifs d'action publique.

François PHILIZOT
Président de l'Observatoire des territoires

Méthodologie

Le baromètre de la cohésion des territoires s'appuie sur des indicateurs fiables et rigoureux d'un point de vue statistique, mobilisables et interprétables sans difficulté et mis à jour régulièrement par les producteurs de données. Il développe une approche nationale de la cohésion des territoires, avec des comparaisons entre plusieurs échelles (découpages administratifs) : régionale, départementale ou intercommunale. Certains indicateurs sont présentés également à l'échelle européenne, en fonction de la disponibilité des données (Eurostat). Les approches comparatives multiscalaires sont complétées par des analyses selon les profils de territoires, en mobilisant des typologies : grille de densité à 7 niveaux (Insee/Eurostat), typologie des ruralités (étude ANCT/Acadie-Talandier, 2021).

Les indicateurs retenus donnent à voir des situations à un temps T, avec les données les plus récentes, mais également l'évolution des tendances sur des temps longs lorsque les données le permettent. Un pas de temps d'une décennie a été privilégié pour produire ces analyses comparatives.

Une majorité d'indicateurs de la dernière édition du Baromètre de la cohésion des territoires (2021) ont été retenus et actualisés. De nouveaux indicateurs, répondant à de nouvelles problématiques, ont été ajoutés, en reconstituant la série statistique.

Chaque indicateur fait l'objet d'une fiche avec la structure suivante :

- un texte de présentation de l'indicateur ;
- une analyse des disparités spatiales à différentes échelles ;
- une visualisation des données selon différents modes de représentation graphique ;
- des chiffres clés sur l'évolution de l'indicateur dans le temps, et sur les écarts de valeurs entre les différentes régions françaises ;
- une carte à l'échelle française ou européenne selon l'indicateur, à une maille allant du niveau régional au niveau intercommunal.

Pour les données issues du recensement de l'Insee, le millésime utilisé (RP 2021) était celui disponible lors de la rédaction du baromètre. Les données sont disponibles pour tous les territoires, à l'exception de Mayotte, qui fera l'objet d'un recensement Insee programmé en 2026.

Concernant la réalisation des cartes, le choix du mode de discrétisation (comme les méthodes de Jenks, des quantiles ou des intervalles égaux) a été réalisé en fonction de la distribution des données, afin de restituer au mieux les contrastes et les dynamiques spatiales. Les cartes ont été réalisées selon le Code Officiel Géographique 2024.

Pour en savoir plus :



**RENDEZ-VOUS SUR L'OUTIL DE
CARTOGRAPHIE INTERACTIVE GÉO
DE L'OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES
COMPRENANT PLUS DE 700 INDICATEURS.**

Territoires et disparités sociales

Situation sociale

- P. 10 | REVENU DISPONIBLE PAR UNITÉ DE CONSOMMATION
- P. 12 | TAUX DE PAUVRETÉ
- P. 14 | PART DES 15-24 ANS NI EN EMPLOI, NI EN ÉTUDES,
NI EN FORMATION
- P. 16 | TAUX DE MORTALITÉ PRÉMATURÉE (-65 ANS) EN EUROPE
- P. 18 | TAUX DE CHÔMAGE PARMI LES 15 ANS ET + EN EUROPE
- P. 20 | TAUX D'ILLECTRONISME

Logement et habitat

- P. 22 | TAUX DE SUROCCUPATION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES
- P. 24 | TAUX DE LOGEMENTS VACANTS

Vie en société

- P. 26 | PARTICIPATION ÉLECTORALE AU 1ER TOUR DES ÉLECTIONS
PRÉSIDENTIELLES
- P. 28 | PART DES LICENCIÉS SPORTIFS
- P. 30 | CAMBRIOLAGES DE LOGEMENTS

Situation sociale

REVENU DISPONIBLE PAR UNITÉ DE CONSOMMATION

Le revenu médian a augmenté depuis quatre ans mais les inégalités demeurent inchangées entre les régions.

La médiane du revenu disponible par unité de consommation indique le niveau de vie médian des populations d'un territoire, en prenant en compte les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Cet indicateur est disponible en France hexagonale, en Martinique et à La Réunion.

Les disparités entre régions

En 2021, l'Île-de-France concentre toujours les revenus les plus élevés avec 25 210 € de revenu disponible médian par unité de consommation, tandis que La Réunion enregistre le niveau le plus bas, avec 17 070 €. L'écart entre ces deux régions est d'environ 8 140 €.

À l'échelle de l'hexagone, ce revenu a progressé en moyenne de 2,3 % par an entre 2017 et 2021, passant de 21 110 € à 23 080 €. Toutes les régions ont bénéficié de cette hausse, à des rythmes différents. Ainsi, des territoires où les revenus étaient historiquement plus faibles, comme la Corse, ont enregistré une croissance plus rapide que certaines régions à revenu médian élevé, telles que l'Île-de-France ou l'Auvergne-Rhône-Alpes. Malgré ces dynamiques contrastées, les disparités entre les régions sont restées relativement comparables à celles de 2017.

Les disparités entre intercommunalités

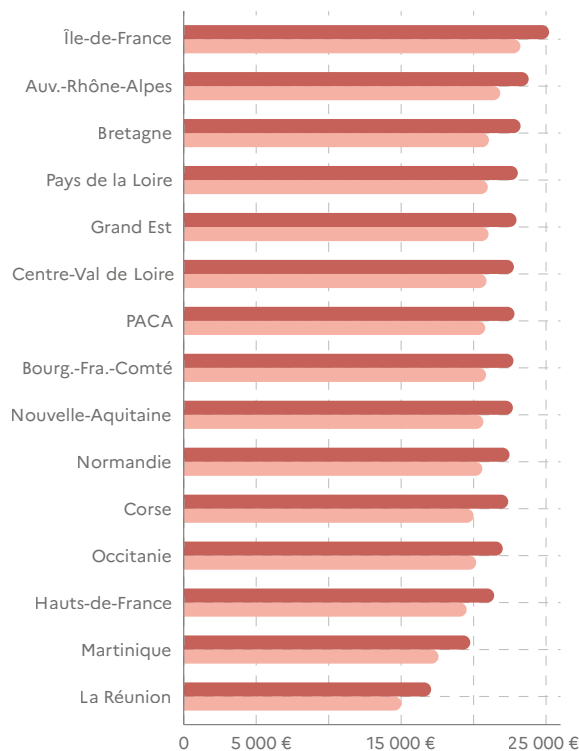
En 2021, les intercommunalités des grandes villes et en périphérie présentaient les revenus les plus élevés, en raison notamment d'une forte présence de cadres.

La carte met en évidence d'autres disparités avec notamment des revenus plus élevés à la frontière du Luxembourg, de l'Allemagne ou de la Suisse, là où les fonctions résidentielles des Français travaillant à l'étranger se sont renforcées, ainsi que celles de travailleurs étrangers venant habiter en France (revenu maximum à 40 320 € par unité de consommation). D'autres territoires se distinguent également par un niveau de vie favorable, notamment le littoral atlantique ainsi que certaines intercommunalités dans les régions viticoles telles que la Champagne et la Bourgogne. À l'opposé, les revenus disponibles les plus faibles se concentrent dans le nord de la France et l'ancienne région Languedoc-Roussillon, où le taux de chômage est plus élevé. Dans les territoires ruraux, comme la Creuse, les Cévennes ou les Pyrénées-Orientales, le faible niveau des salaires impacte également le niveau de vie.

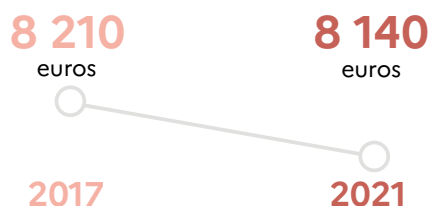
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes

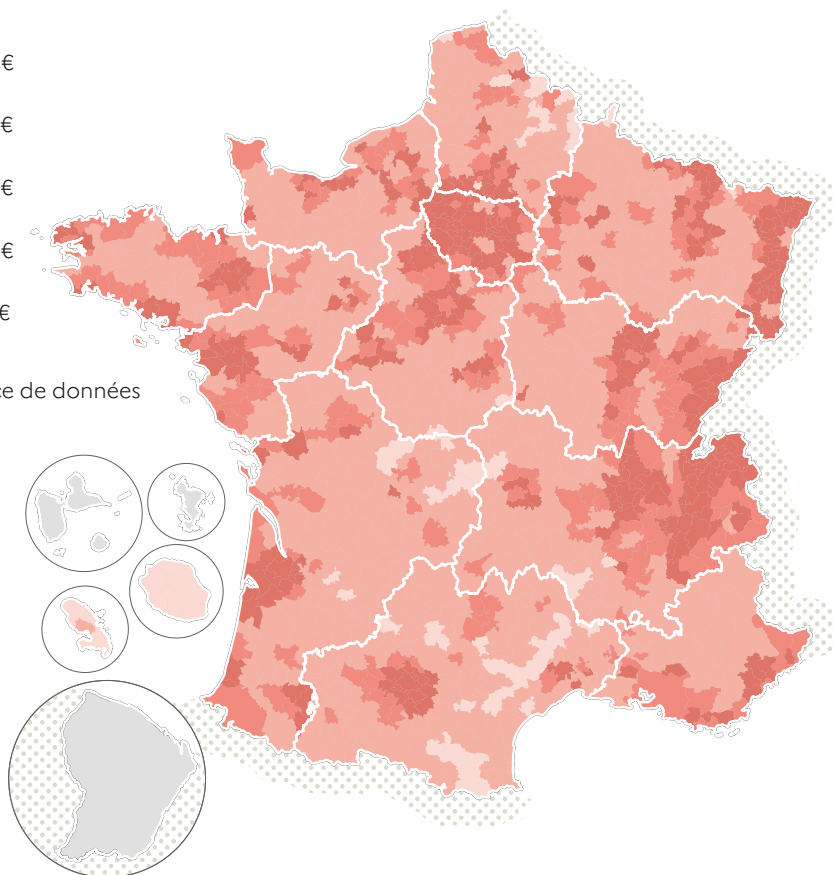


DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2021



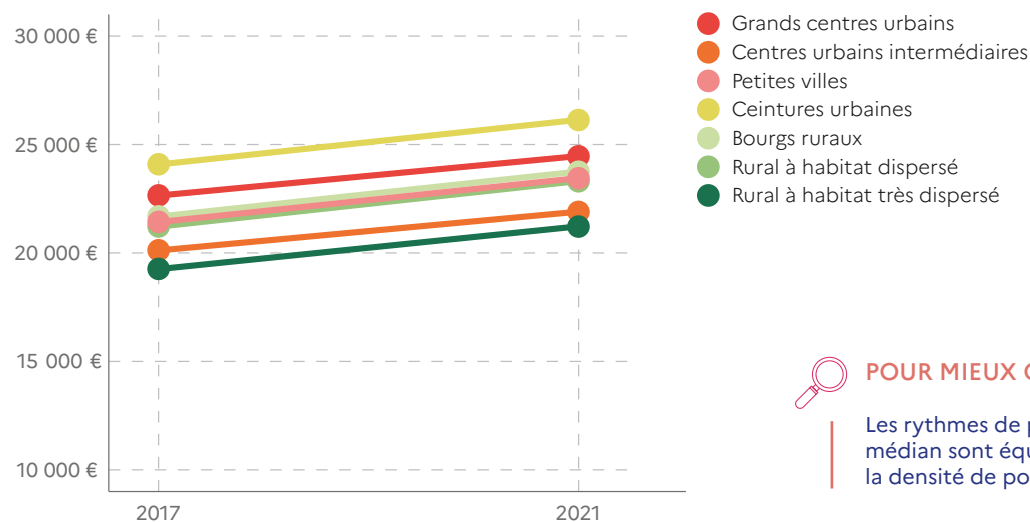
Absence de données



POUR MIEUX COMPRENDRE

Les écarts entre les territoires aux revenus les plus élevés et ceux aux revenus les plus faibles sont relativement stables depuis 2017.

SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ



POUR MIEUX COMPRENDRE

Les rythmes de progression du revenu médian sont équivalents quelle que soit la densité de population du territoire.

Situation sociale

TAUX DE PAUVRETÉ

Le taux de pauvreté est en légère augmentation depuis quatre ans, et les disparités territoriales persistent.

Le taux de pauvreté représente la part des individus vivant dans un ménage dont le niveau de vie, après prise en compte des impôts, prestations sociales et autres transferts, est inférieur à 60 % du revenu disponible médian de l'ensemble de la population. L'indicateur concerne l'ensemble des ménages fiscaux ordinaires, excluant ainsi les personnes sans domicile ainsi que celles résidant en institution (prison, foyer, maison de retraite, etc.). Cet indicateur est disponible en France hexagonale, en Martinique et à La Réunion.

Les disparités entre régions

En 2017 comme en 2021, la Bretagne et les Pays de la Loire présentent les taux de pauvreté les plus faibles, à hauteur de 11 % environ. Dans l'hexagone, les Hauts-de-France et la Corse se caractérisent toujours par un taux de pauvreté élevé (près de 18 % en 2021). En outre-mer, les taux de pauvreté dépassent 27 % à la Martinique et 37 % à La Réunion. L'écart entre le taux de pauvreté régional le plus élevé et le plus faible s'est réduit, passant de 27,5 points de % en 2017 à 25,1 points de % en 2021.

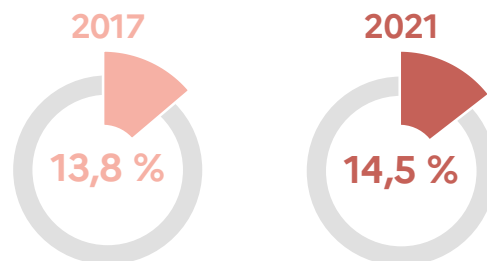
À l'échelle de l'hexagone, le taux de pauvreté a progressé de 0,7 point de % entre 2017 et 2021, passant de 13,8 % à 14,5 %. À l'exception de la Martinique, de La Réunion et de la Corse, l'augmentation concerne toutes les régions et plus particulièrement l'Île-de-France, où le taux de pauvreté a augmenté de 0,8 point de % en 4 ans.

Les disparités entre intercommunalités

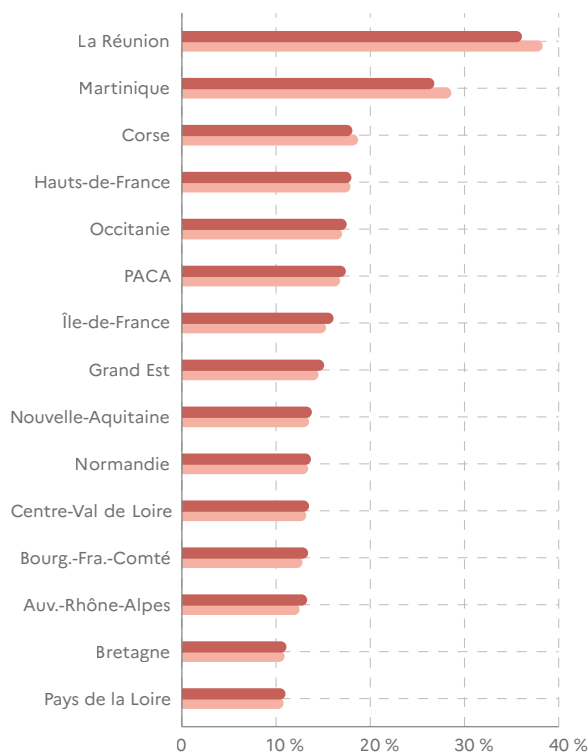
L'indicateur du taux de pauvreté complète l'indicateur de revenu médian en quantifiant les inégalités territoriales. Si les intercommunalités les plus riches en termes de revenus correspondent très souvent à celles ayant le plus faible taux de pauvreté, il existe tout de même des territoires présentant à la fois des revenus médians élevés et un fort taux de pauvreté, notamment en région parisienne.

La carte met en évidence de fortes disparités territoriales liées aux dynamiques économiques locales. Les taux de pauvreté les plus élevés se retrouvent dans les territoires ruraux parmi les plus fragiles (Lot-et-Garonne, Dordogne, Creuse), où le vieillissement démographique et une économie agricole dominant, ainsi que dans des territoires avec les plus forts taux d'emploi précaire, comme le Languedoc-Roussillon et la région PACA. En Corse, le coût de la vie élevé et une économie centrée sur le tourisme accentuent les inégalités, tandis que la désindustrialisation pèse sur le Nord à la frontière belge. À l'inverse, le taux de pauvreté est plus faible dans les intercommunalités du littoral atlantique et celles des frontières suisse et allemande, bénéficiant d'une économie dynamique portée par le tourisme, les industries innovantes et l'emploi transfrontalier, comme en Alsace notamment.

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS

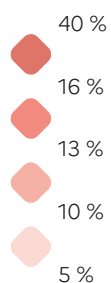


Évolution des écarts entre les régions extrêmes

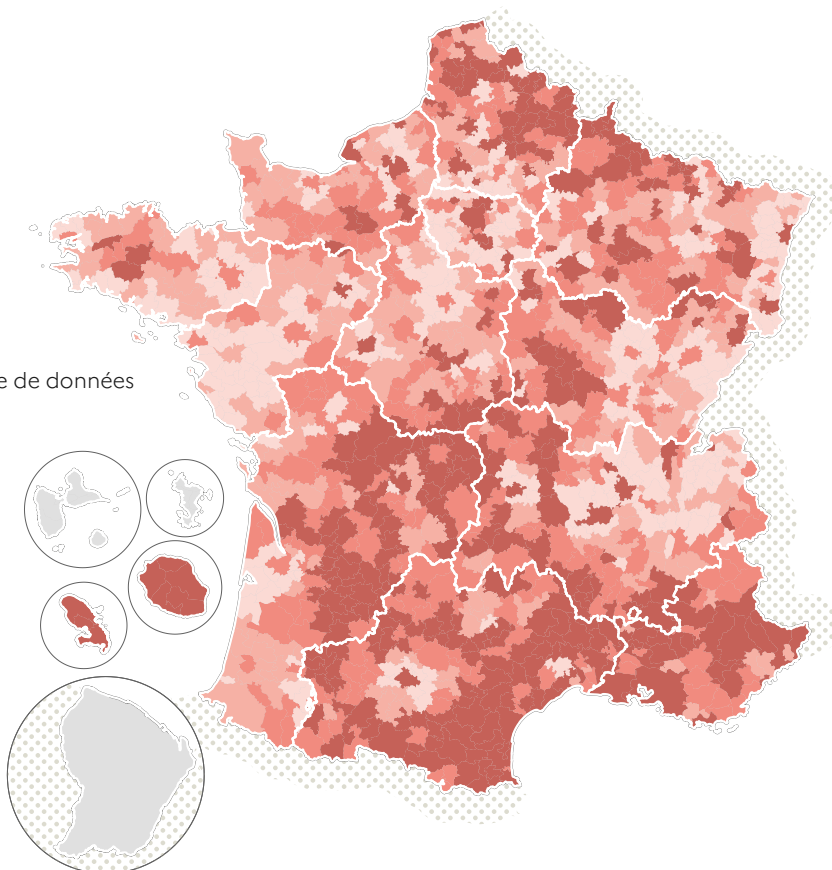


DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2021



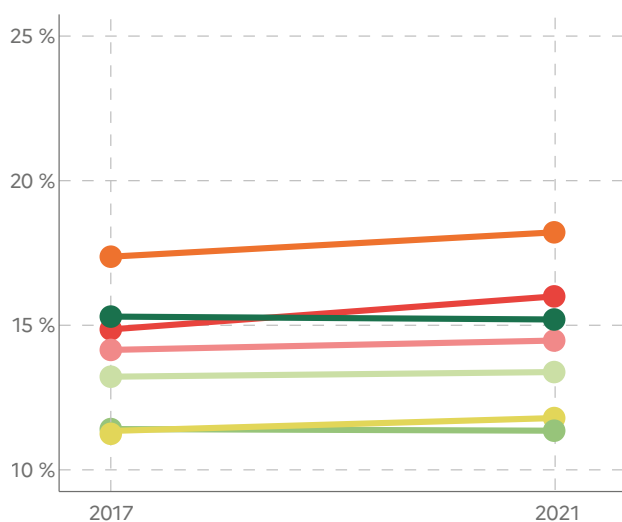
Absence de données



POUR EN SAVOIR +

Entre 2017 et 2021, une plus forte augmentation du taux de pauvreté dans les Pyrénées orientales, dans les Alpes du Sud et dans les départements ruraux comme la Creuse ou la Corrèze.

SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ



POUR MIEUX COMPRENDRE

Le taux de pauvreté est en plus forte progression dans les territoires urbains et leurs périphéries.

Situation sociale

PART DES 15-24 ANS NI EN EMPLOI, NI EN ÉTUDES, NI EN FORMATION

Malgré une légère baisse globale, des problèmes d'insertion des jeunes persistent dans les territoires d'outre-mer, dans les Hauts-de-France, sur le littoral méditerranéen, ainsi que dans le centre de la France.

Cet indicateur est le rapport de la population des jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET) dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur sur l'ensemble de la population des 15-24 ans. La part de ces jeunes en dehors de tout parcours scolaire ou professionnel est un indicateur de synthèse pour apprécier les difficultés d'insertion de la jeunesse dans la société et l'émergence de situation de précarité.

Les disparités entre régions

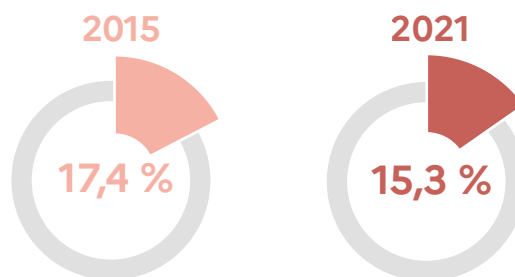
En 2021, la part des jeunes NEET s'élève à 15,3 %, soit une baisse de 2,1 points de % par rapport à 2015. Cette amélioration est observée dans les régions d'outre-mer qui restent toutefois plus affectées par les difficultés d'insertion des jeunes : plus d'un jeune de 15 à 24 ans sur quatre est concerné, avec des taux particulièrement élevés en Guyane (37,6 %) et à La Réunion (31,6 %).

Dans l'hexagone, les Hauts-de-France, marqués par les effets de la désindustrialisation et un fort taux de chômage, comptent un jeune sur cinq en situation de non-insertion. Le bas Languedoc, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse figurent également parmi les territoires les plus touchés. À l'inverse, la Bretagne, les Pays de la Loire, l'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Île-de-France présentent les taux de jeunes NEET les plus faibles, témoignant d'une insertion plus aisée des jeunes dans ces régions où les créations d'emplois sont les plus élevées.

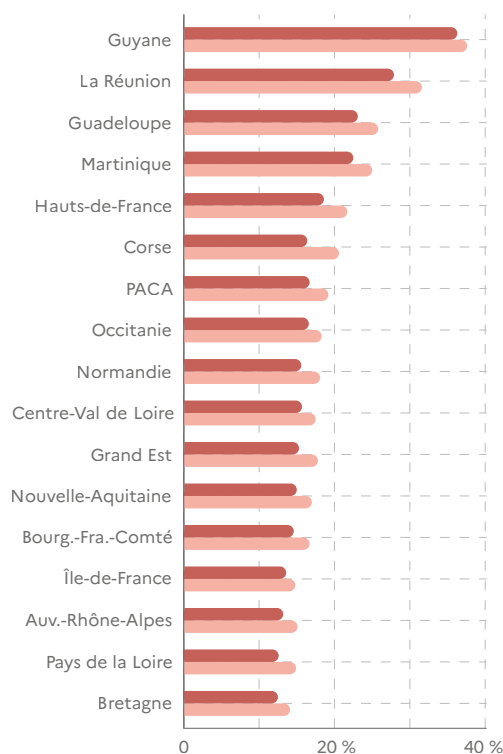
Les disparités entre intercommunalités

Le phénomène des jeunes non insérés est particulièrement marqué dans le nord de la France. Les difficultés sont également importantes le long du littoral méditerranéen où plus d'un quart des jeunes ne sont pas insérés. Le centre de la France rencontre lui aussi des difficultés d'insertion, tout comme les intercommunalités de taille moyenne situées le long de la Garonne entre Bordeaux et Toulouse. À l'inverse, la situation est nettement plus favorable dans l'ouest en général, où les niveaux de poursuite d'études sont très élevés, à la frontière du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Suisse, dans les Alpes, ainsi que dans les territoires peu denses du sud du Massif central.

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS

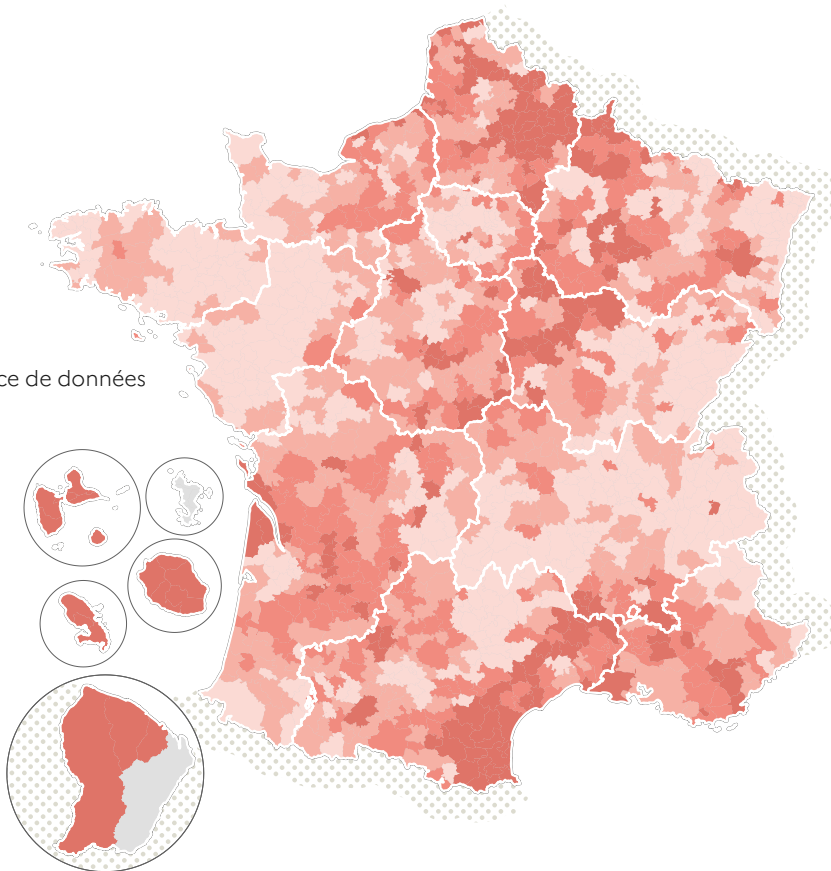
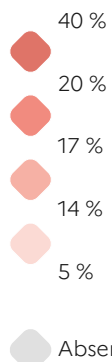


Évolution des écarts entre les régions extrêmes



DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

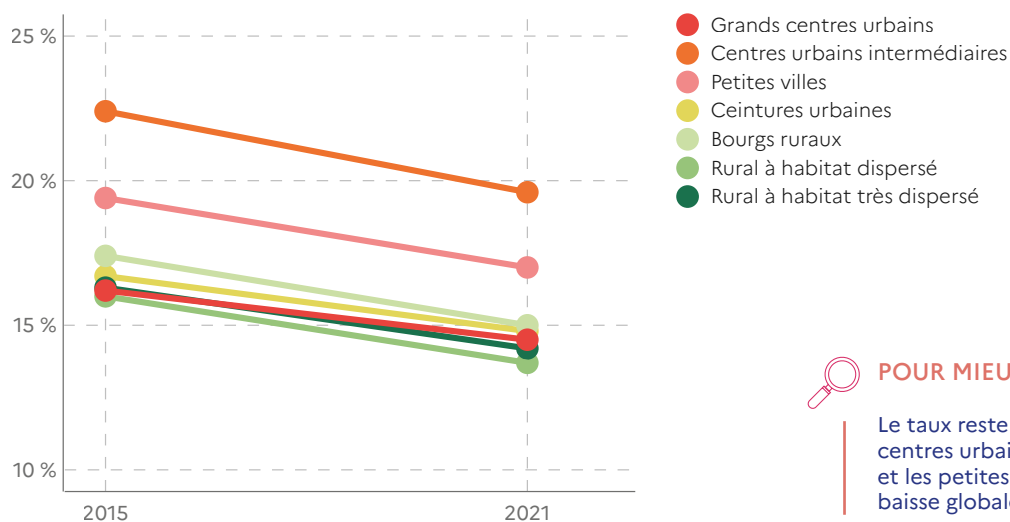
2021



POUR EN SAVOIR +

Les disparités territoriales perdurent malgré une amélioration globale de la situation des jeunes depuis 2017.

SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ



POUR MIEUX COMPRENDRE

Le taux reste élevé dans les centres urbains intermédiaires et les petites villes malgré une baisse globale nette.

Situation sociale

TAUX DE MORTALITÉ PRÉMATURÉE (- 65 ANS) EN EUROPE

La mortalité prématurée avant 65 ans est plus fréquente en France que dans les autres pays européens.

Le taux de mortalité prématurée correspond au taux de mortalité (nombre de décès pour 1000 habitants) de la population âgée de moins de 65 ans, calculé dans chaque région comme si la structure par âge de leur population était la même en Europe.

Les disparités entre pays européens

Cet indicateur de l'état de santé des habitants fait apparaître des situations disparates en Europe. Les pays d'Europe de l'Est ont un taux de mortalité prématurée plus élevé et supérieur à 3 ‰. En France, alors que le taux de mortalité (tout âge) est le plus faible de l'Union européenne, le taux de mortalité prématurée est plus élevé que dans certains pays européens. Cela signifie que la mortalité évitable par prévention (suicide, tabac, alcool, accident...) est plus importante.

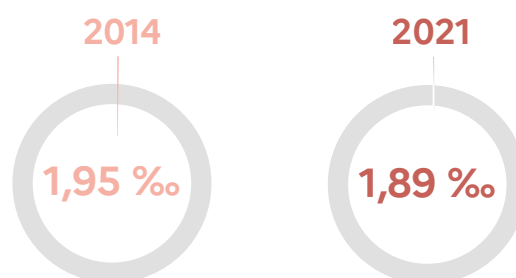
Les disparités entre régions françaises

Sur le territoire français, la variation du taux de mortalité prématurée révèle des inégalités sociales et territoriales de santé qui sont très marquées. Celles-ci sont encore plus importantes depuis la pandémie de la Covid-19. En effet, la mortalité prématurée en outre-mer (sauf à La Réunion) a fortement augmenté entre 2019 et 2021 (entre + 30 % et + 50 %). Dans l'hexagone, le taux de mortalité continue de diminuer lentement. C'est dans les Hauts-de-France que le risque de mourir prématurément est le plus important. Ce taux est le plus faible en Île-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes.

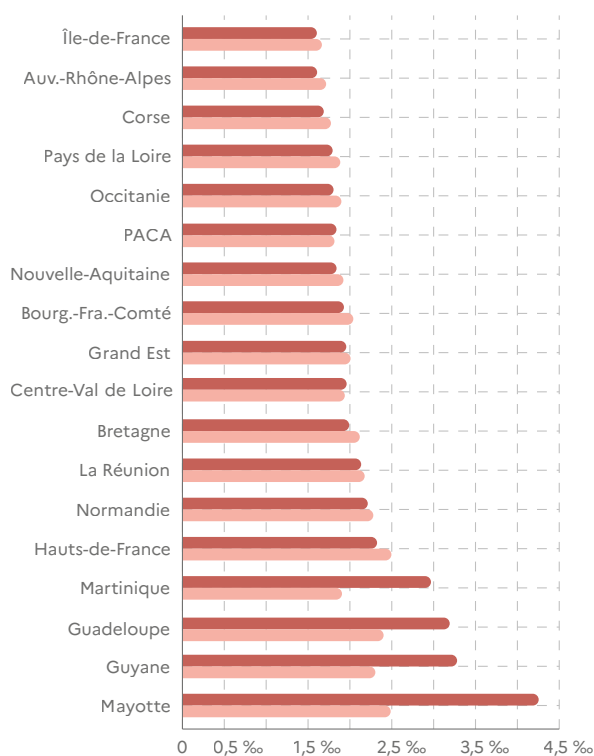
Les inégalités femmes-hommes

Le taux de mortalité prématurée des hommes est plus élevé que celui des femmes : + 1,3 point de ‰ en France et + 1,5 point de ‰ dans l'Union européenne (27 pays). Dans l'hexagone, le taux de mortalité des femmes varie peu d'une région à l'autre. Chez les hommes, les taux sont particulièrement élevés à Mayotte, en Guyane et dans les Antilles.

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS FRANÇAISES

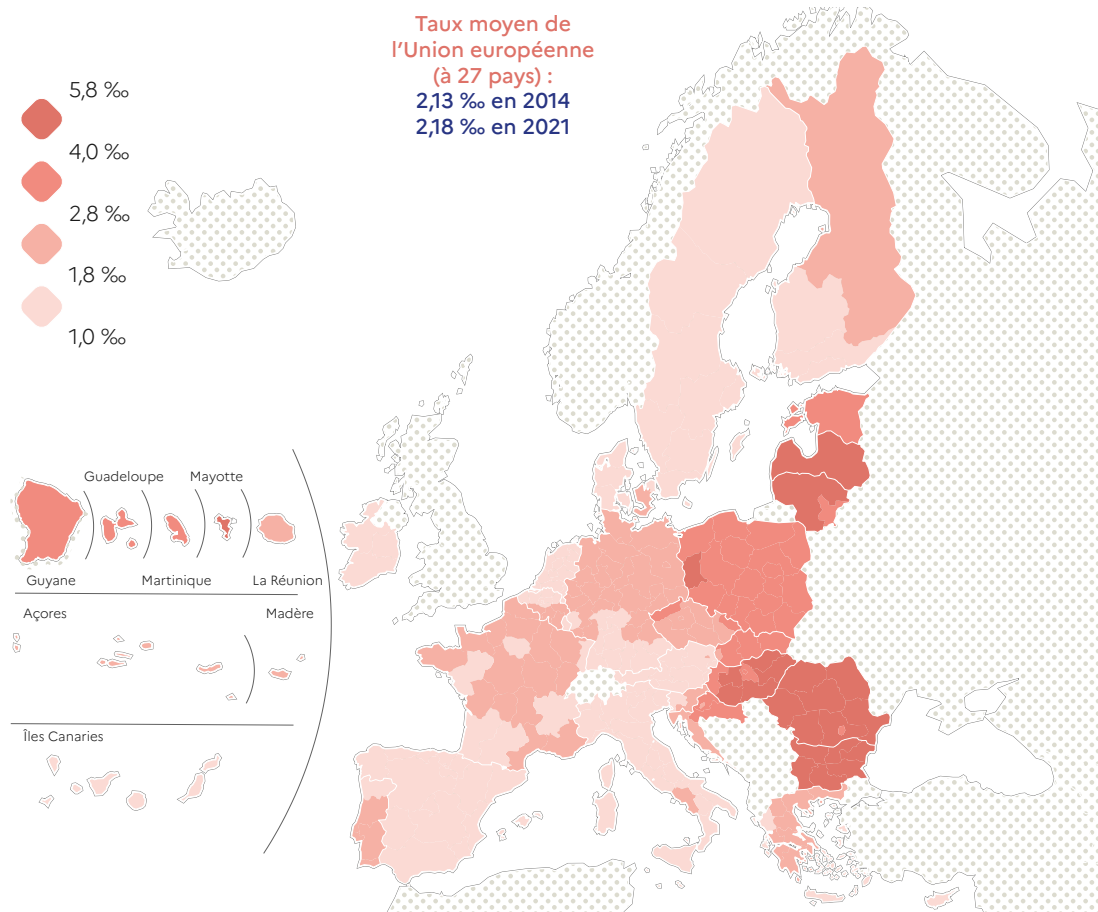


Évolution des écarts entre les régions extrêmes



DANS L'UNION EUROPÉENNE

2021



LES INÉGALITÉS FEMMES-HOMMES



Champ : NUTS 2 • Sources : Eurostat, 2014-2021

Situation sociale

TAUX DE CHÔMAGE PARMI LES 15 ANS ET PLUS EN EUROPE

Après une forte augmentation en Europe suite à la crise de 2008, les taux de chômage sont, en 2023, inférieurs à ceux enregistrés avant la crise économique. Cette baisse s'accompagne d'une réduction des disparités régionales, tant en France qu'en Europe.

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et la population active totale.

Est comptée comme chômeur une personne qui est à la fois en âge de travailler (15 ans ou plus), qui n'a pas travaillé au cours de la semaine de référence de l'enquête, est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir et a entrepris, au cours des quatre dernières semaines, une démarche de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui débutera dans moins de trois mois.

Les disparités entre pays européens

Avec un taux de chômage de 7,3 % en 2023, la France est le 5^e pays européen le plus concerné par des difficultés d'accès à l'emploi. Ce taux est légèrement supérieur à la moyenne européenne (6,0 %). Après une forte augmentation suite à la crise économique de 2008, le taux de chômage recule dans l'ensemble des pays. Néanmoins, malgré cette conjoncture économique plus favorable, la situation entre les pays européens reste hétérogène : l'Espagne et la Grèce présentent les taux les plus élevés (supérieurs à 13 %) tandis que l'Allemagne et la Pologne ont les taux les plus bas (inférieurs à 4 %).

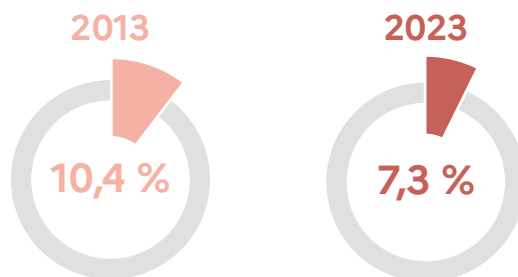
Les disparités entre régions françaises

Le taux de chômage varie entre les régions de France hexagonale de 9,6 % à 5,4 %, soit un écart de 4,2 points de %. Dans les territoires d'outre-mer, ce chiffre passe à 13,6 points de %. Dans l'hexagone, les Hauts-de-France et la Nouvelle-Aquitaine présentent les taux les plus élevés. Par rapport à 2013, le taux de chômage a diminué dans toutes les régions sauf en Nouvelle-Aquitaine.

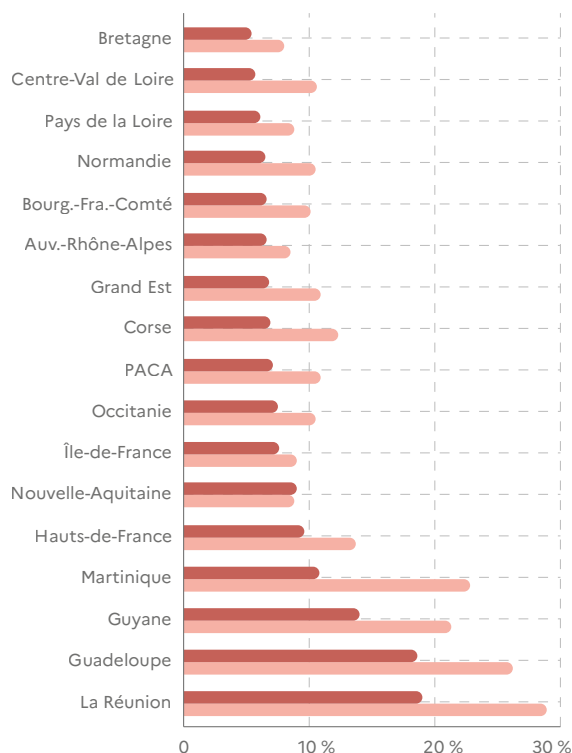
Les inégalités femmes-hommes

En France, le taux de chômage des femmes est légèrement plus bas que celui des hommes (7,2 % contre 7,5 %), alors qu'il est plus élevé dans la moitié des pays de l'UE (16 pays sur 27). En France hexagonale, les écarts restent modérés mais varient selon les régions. L'accès à l'emploi est plus difficile pour les femmes en Normandie (6,9 % contre 6,1 % pour les hommes) et dans le Centre-Val de Loire (6 % contre 5,5 %).

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS FRANÇAISES

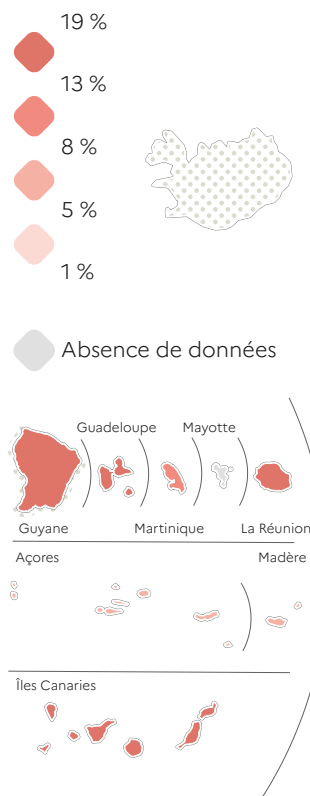


Évolution des écarts entre les régions extrêmes

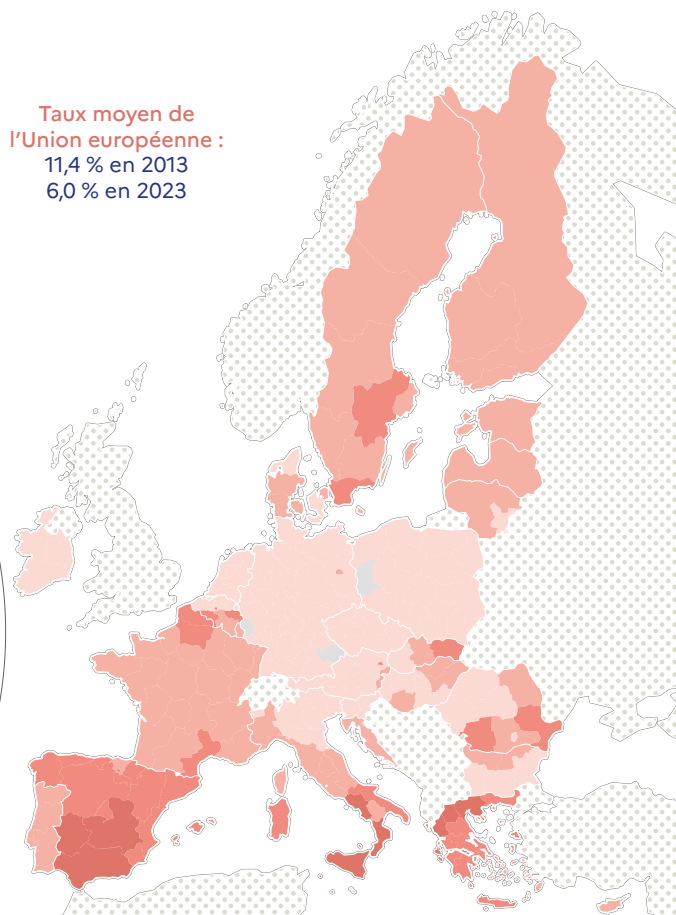


DANS L'UNION EUROPÉENNE

2023



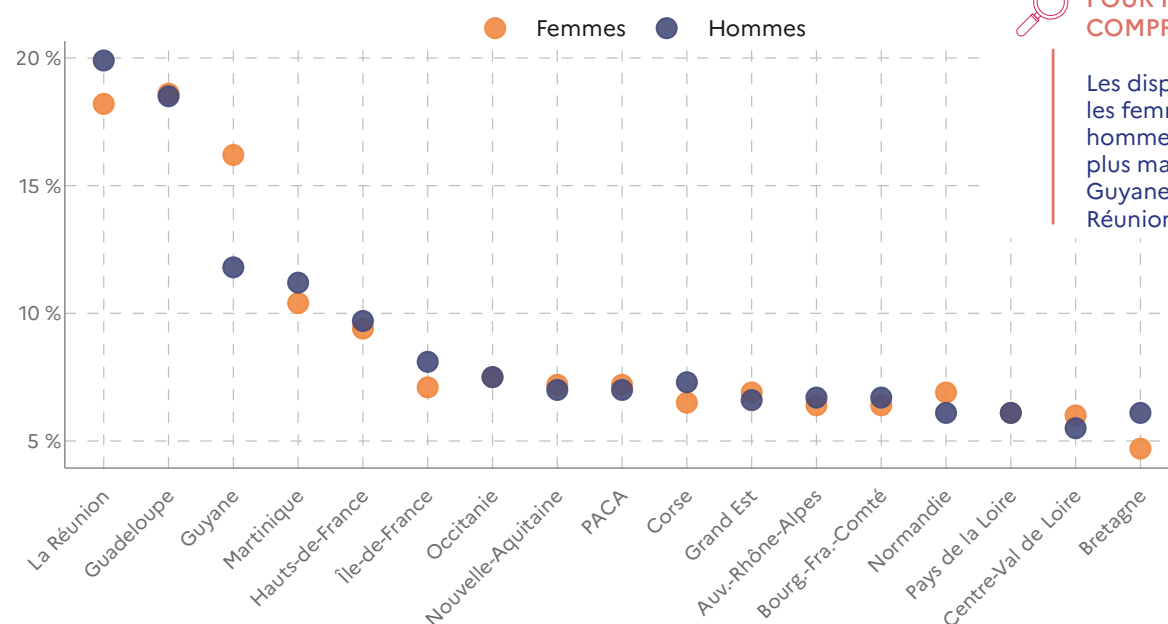
Taux moyen de
l'Union européenne :
11,4 % en 2013
6,0 % en 2023



POUR EN SAVOIR +

La France a un taux moyen de chômage supérieur au taux moyen européen. Le Centre-Val de Loire et la Bretagne sont les seules régions françaises avec un taux de chômage inférieur à la moyenne européenne.

LES INÉGALITÉS FEMMES-HOMMES



POUR MIEUX COMPRENDRE

Les disparités entre les femmes et les hommes sont les plus marquées en Guyane et à La Réunion.

Situation sociale

TAUX D'ILLECTRONISME

Le taux d'illectronisme est plus élevé dans les territoires où les populations sont plus âgées et moins diplômées. Les territoires dans lesquels se trouve une métropole ont souvent un taux d'illectronisme moins élevé.

Le taux d'illectronisme, mesuré par l'enquête TIC (Technologies de l'Information et de la Communication, Insee), est la part de personnes de 15 ans ou plus n'ayant pas utilisé Internet au cours des 12 derniers mois ou n'ayant aucune compétence numérique. L'échantillon de l'enquête étant trop petit, un taux d'illectronisme modélisé est calculé à partir de la structure de sa population, notamment l'âge, ainsi que du niveau de diplôme de celle-ci. Les données ne sont pas disponibles pour la Corse et l'outre-mer.

Les disparités entre régions

La région Île-de-France est la moins touchée par l'illectronisme. 12 % des personnes de 15 ans ou plus sont concernées, soit 3 points de % de moins que les régions des Pays de la Loire, de Bretagne et d'Auvergne-Rhône-Alpes. À l'inverse, les régions où le taux d'illectronisme est le plus élevé sont la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val de Loire et la Normandie, avec 19 % de personnes concernées.

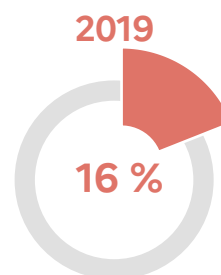
Les disparités entre intercommunalités

Les taux régionaux masquent de fortes disparités entre intercommunalités. Dans les territoires les plus ruraux, le taux d'illectronisme est plus élevé et peut dépasser 25 %. C'est le cas dans certains territoires de la Manche, de la Creuse ou de la Nièvre. En revanche, les taux les plus faibles se situent dans les métropoles et s'étendent le plus souvent à leur aire d'influence comme à Rennes, Nantes ou Lyon, ce qui n'est pas le cas à Lille. Le taux d'illectronisme est assez faible dans les Alpes également.

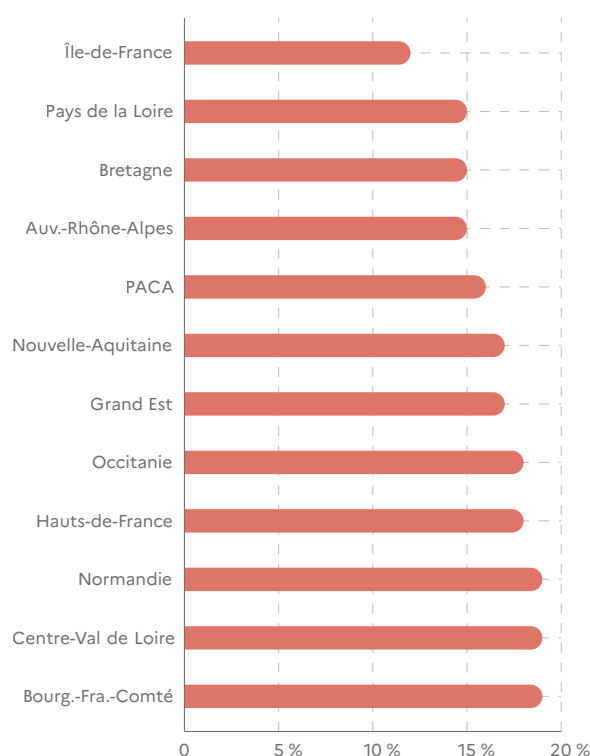
Les disparités selon la taille des intercommunalités

Le taux d'illectronisme étant moins élevé dans les agglomérations, les territoires en transitions agro-métropolitaines (périurbains en majorité) constituent les territoires ayant les taux d'illectronisme les plus bas (inférieurs à 15 %). Suivent les systèmes à forte valeur naturelle et touristique majoritairement localisés dans les Alpes (15 %). Les territoires en transitions agro-industrielles sont ceux où les taux d'illectronisme sont les plus élevés (plus de 18 %).

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS

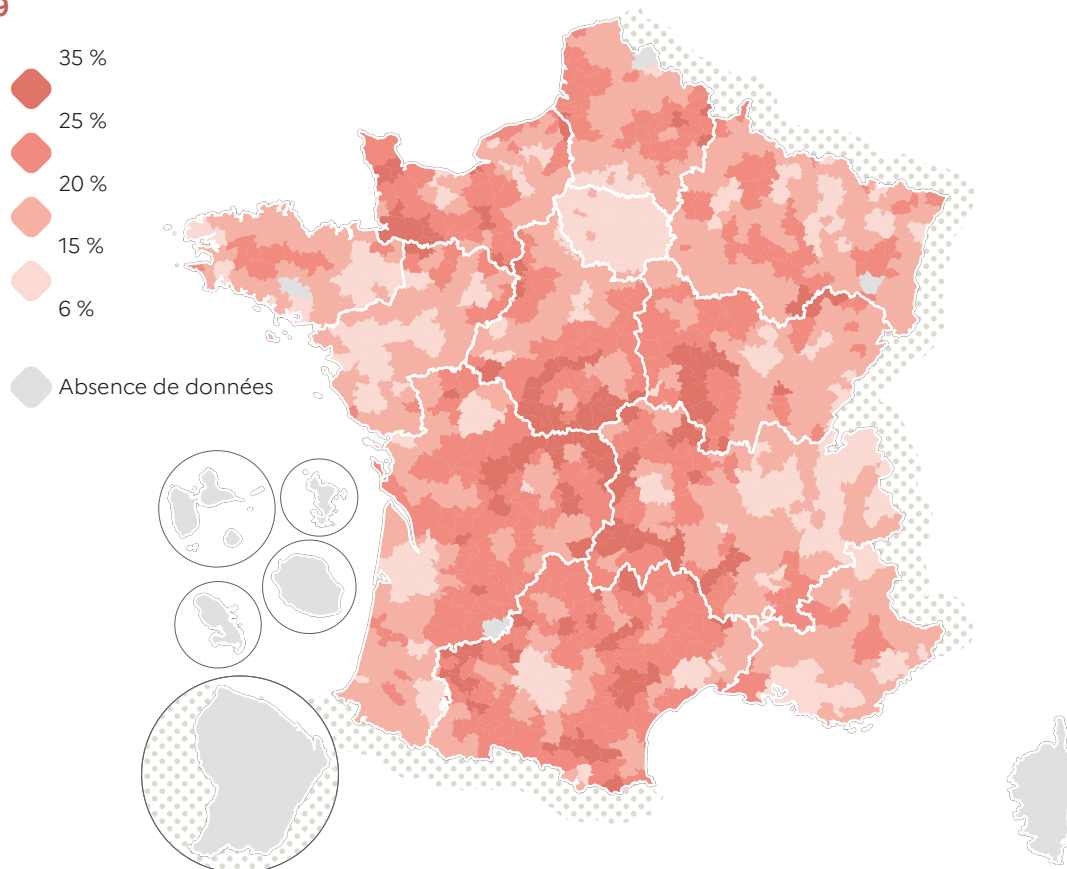


Écarts entre les régions extrêmes

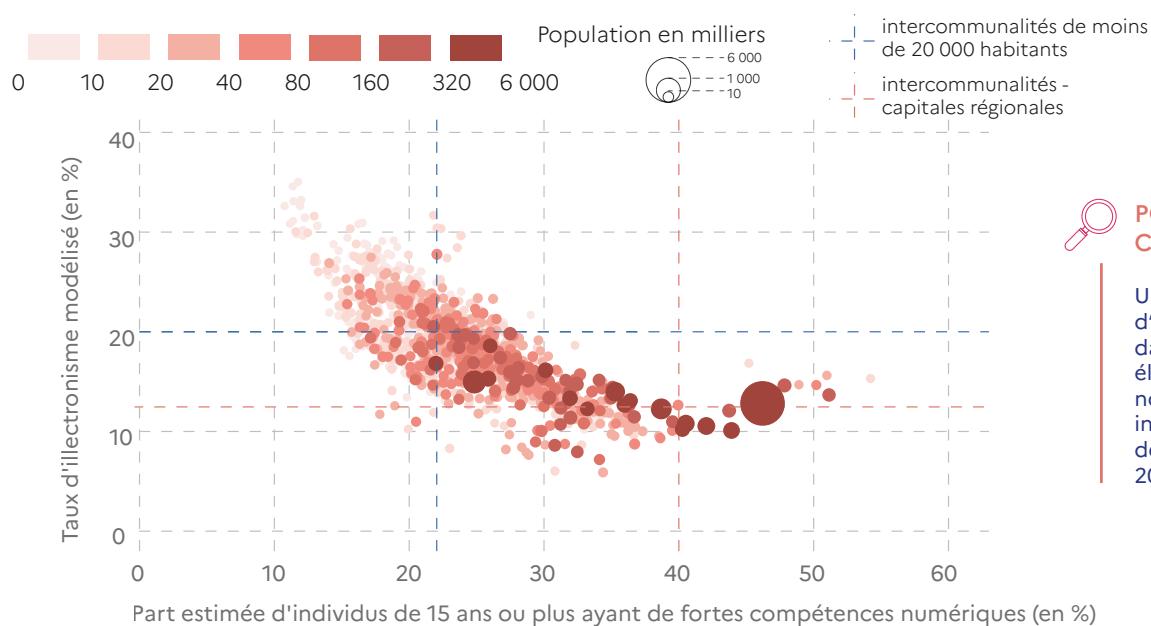


DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2019



ILLECTRONISME ET COMPÉTENCES NUMÉRIQUES SELON LA POPULATION INTERCOMMUNALE



POUR MIEUX COMPRENDRE

Un risque accru d'illectronisme dans les territoires éloignés des villes, notamment les intercommunalités de moins de 20 000 habitants.

Champ : France hexagonale, hors Corse, personne de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire •

Source : Insee, enquête TIC ménages 2019, recensement de la population 2018

TAUX DE SUROCCUPATION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

La suroccupation des résidences principales concerne particulièrement l'Île-de-France et les territoires d'outre-mer. Elle est fortement corrélée à la densité de population.

Une résidence principale est suroccupée lorsque le nombre de pièces n'est pas suffisant par rapport à la composition du ménage. Un logement est en situation de suroccupation s'il ne comporte pas une chambre par couple ou adulte seul de plus de 19 ans et une chambre par enfant de plus de 7 ans ou de sexe différent, ainsi qu'en cas d'absence de séjour. Les studios occupés par des personnes seules ne sont pas pris en compte.

Les disparités entre régions

La suroccupation est plus marquée en outre-mer, notamment en Guyane, et en Île-de-France, ainsi que dans l'ancienne région de Picardie, tandis qu'elle est très faible dans l'ouest de l'hexagone et en Bourgogne-Franche-Comté. L'indisponibilité du foncier tend à augmenter dans les territoires insulaires. En Île-de-France, les marchés immobiliers privé et social sont tendus, avec une forte demande et des loyers élevés.

Les disparités entre intercommunalités

La suroccupation des résidences principales s'étend au nord de la région francilienne et est également très présente en Rhône-Alpes, à la frontière avec la Suisse et sur le littoral méditerranéen.

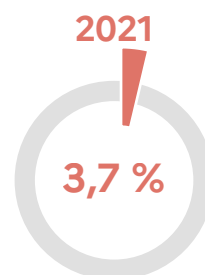
Les disparités selon la densité des territoires

La densité de population est un paramètre essentiel dans la répartition géographique des logements suroccupés, avec une différence de 5,9 points de % entre les grands centres urbains et l'habitat rural très dispersé. La suroccupation est également plus fréquente dans les zones d'emploi denses et les territoires touristiques.

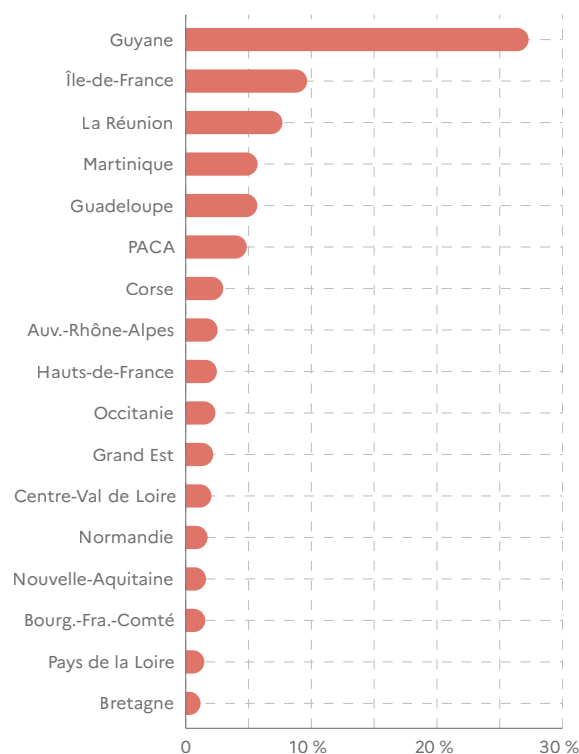
Focus sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

Dans les communes comprenant au moins un QPV, le taux de suroccupation s'élève à 6 %, soit 2,3 points de % de plus que la moyenne nationale. Cela résulte d'un cumul de facteurs, les familles, souvent plus nombreuses et plus précaires, occupant pour des logements de petite taille pour des raisons économiques ou parce que l'offre de logements plus grands est limitée.

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS

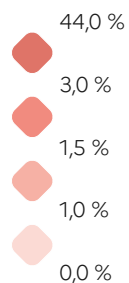


Écarts entre les régions extrêmes

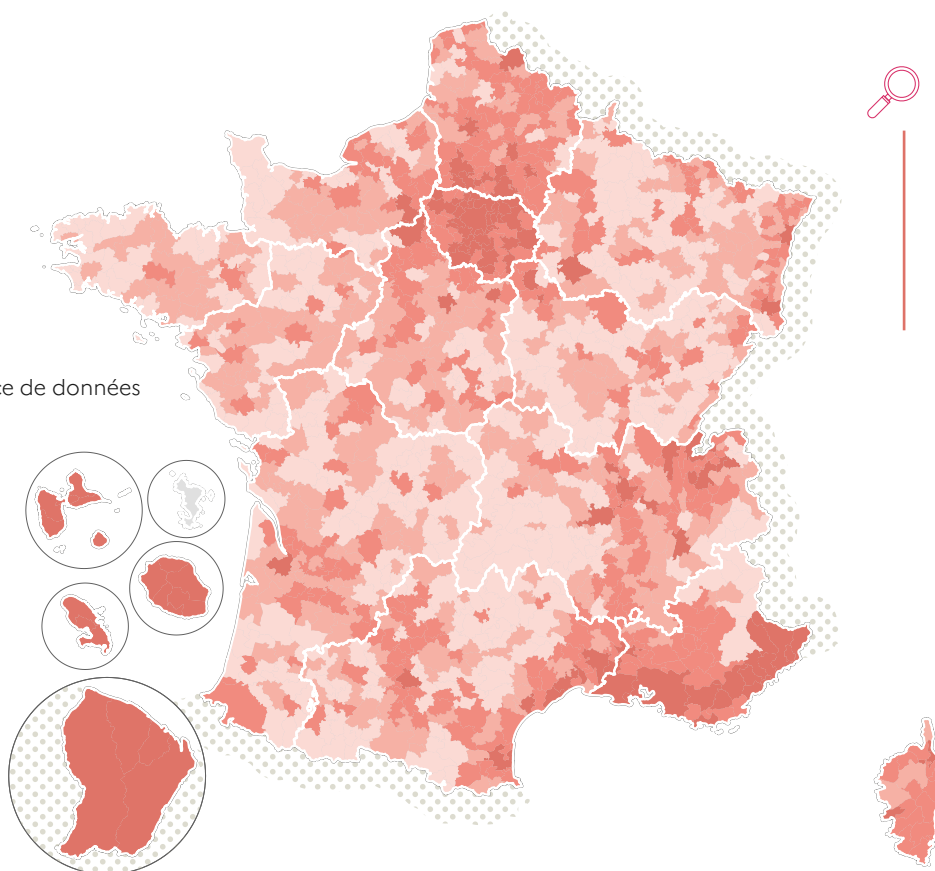


DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2021



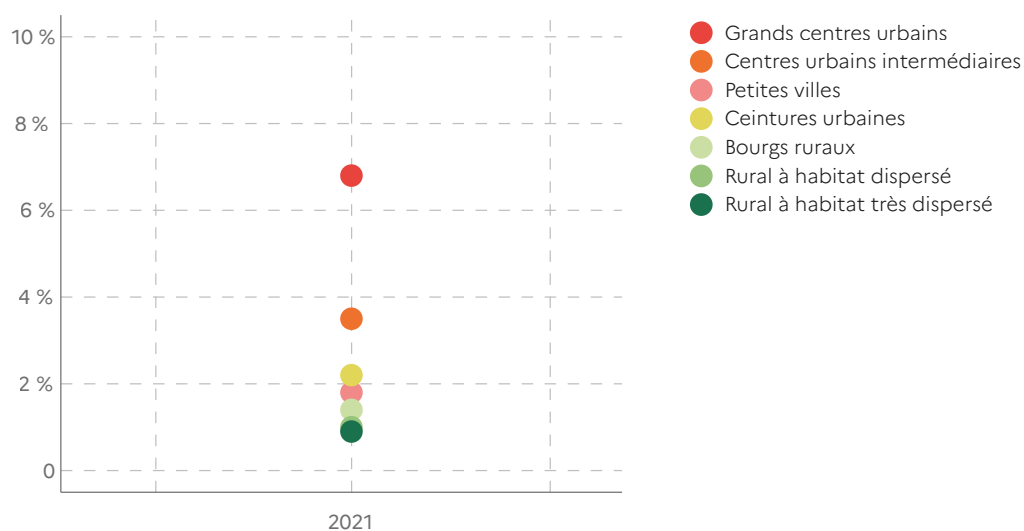
Absence de données



POUR MIEUX COMPRENDRE

En raison des disparités marquées entre la Guyane et le reste du territoire français, la dernière classe affiche un écart important.

SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ



TAUX DE LOGEMENTS VACANTS

La vacance résidentielle est plus fréquente dans les territoires d'outre-mer et dans les territoires ruraux. Il s'agit d'un phénomène en légère augmentation depuis la décennie précédente.

La vacance résidentielle désigne la situation d'un logement inoccupé qui est en attente d'occupation, proposé sur le marché immobilier, retenu pour des travaux ou inadapté à l'habitation. La vacance peut résulter de divers facteurs, tels que des déséquilibres entre l'offre et la demande, la dégradation du bâti ou des dynamiques démographiques locales.

Un taux de vacance minimal de 6 à 7 % est nécessaire pour garantir une bonne rotation des logements sur le marché immobilier. Cependant, lorsque ce taux est plus élevé, il peut traduire un déséquilibre, en particulier lorsque la vacance est de longue durée, c'est-à-dire supérieure à deux ans. À l'inverse, il peut être révélateur d'une pénurie de logements.

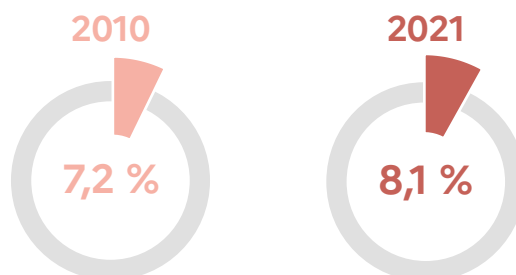
Les disparités entre régions

Avec le taux de vacance le plus faible, la Corse est également la seule région pour laquelle le phénomène est en recul en raison d'une forte attractivité. Le taux est supérieur à 7 % dans l'ensemble des autres régions à l'exception des Pays de la Loire. Dans l'hexagone, la Bourgogne-Franche-Comté est le seul territoire avec un taux de vacance supérieur à 10 %. Les territoires d'outre-mer sont les plus touchés, avec des taux compris entre 8,6 % pour La Réunion et 15,9 % pour la Martinique. Cela résulte à la fois de facteurs démographiques, fonciers et juridiques.

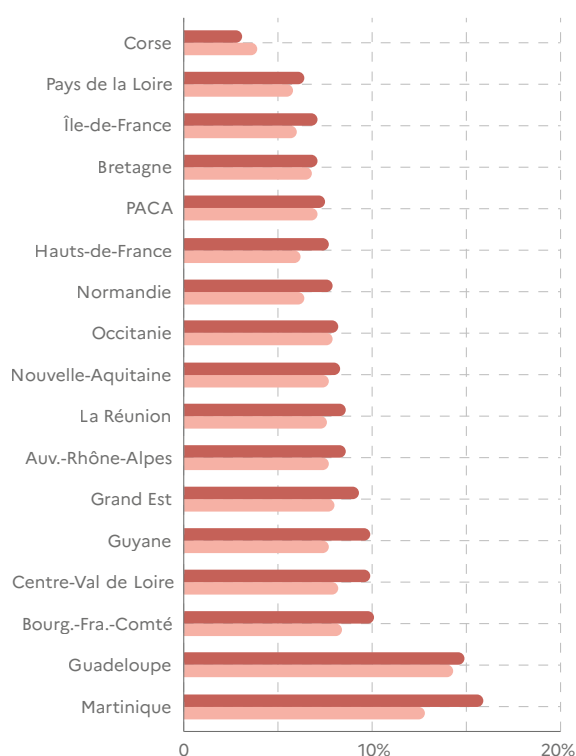
Les disparités entre intercommunalités

La vacance résidentielle a augmenté de manière relativement uniforme entre 2010 et 2021 selon les 7 catégories de la grille de densité de l'Insee. Elle reste néanmoins plus élevée dans les petites centralités et les territoires ruraux, où elle dépasse 8 % dans toutes les catégories, à l'exception des grands centres urbains et de leurs ceintures, caractérisés par une plus forte densité. Cette disparité s'explique notamment par une décroissance ou un vieillissement de la population, entraînant une diminution de la demande de logements, un parc immobilier potentiellement ancien et moins adapté aux usages actuels des ménages, ainsi qu'à une attractivité économique plus faible.

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS

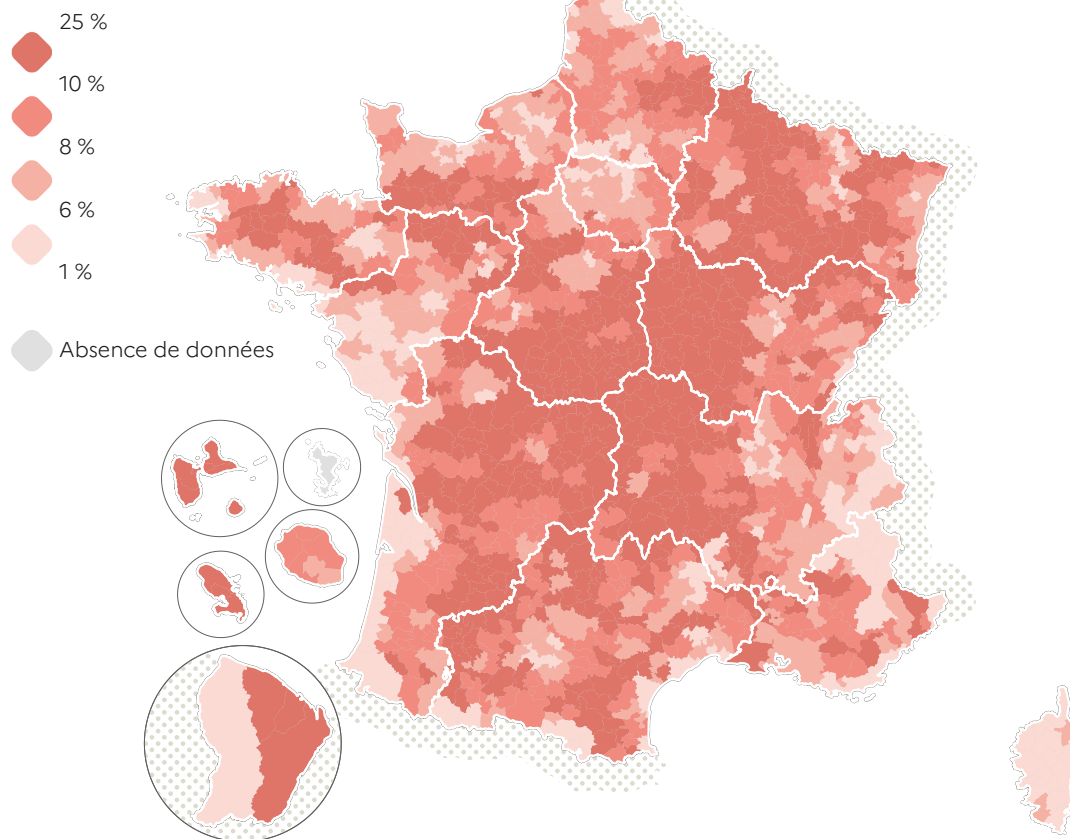


Évolution des écarts entre les régions extrêmes

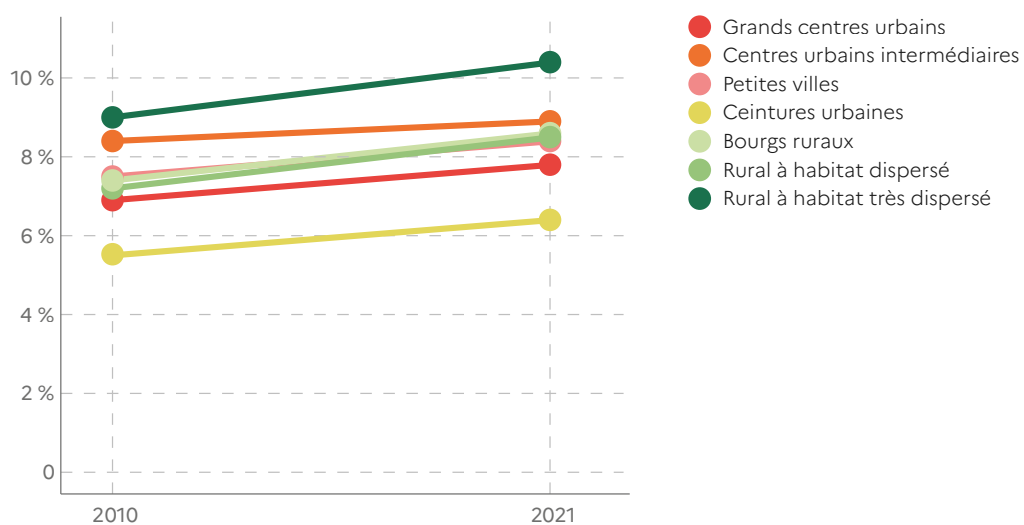


DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2021



SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ



PARTICIPATION ÉLECTORALE AU 1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Le taux de participation aux élections présidentielles est en forte baisse, en particulier dans l'hexagone.

La participation aux élections est un indicateur d'implication citoyenne et de confiance des habitants dans la vie du pays. Le taux de participation correspond au rapport entre le nombre de votants et le nombre d'inscrits. Cette analyse des élections présidentielles de 2017 et 2022 porte sur le taux de participation au premier tour, car il est le scrutin le plus mobilisateur et homogène sur l'ensemble du territoire.

Les disparités entre régions

En 2022 comme en 2017, le taux de participation le plus élevé dans l'hexagone est en Bretagne, atteignant 78,9 % en 2022 (contre 83,5 % en 2017), alors que le taux de participation le plus faible est en Corse avec 62,7 % en 2022. En outre-mer, la participation à ce scrutin reste globalement bien plus basse que dans l'hexagone.

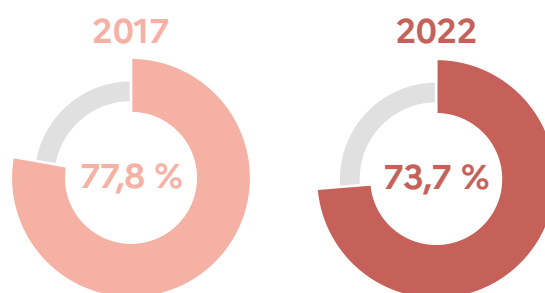
L'écart entre la région la plus participative au scrutin de 2022 et la moins participative (Guyane) s'élève à 42,6 points de %, ce qui est en diminution par rapport à 2017 (49,1 points).

Sur l'ensemble de la France, la participation a diminué de près de 4 points de % par rapport à 2017, passant de 77,8 % à 73,7 %. Cette baisse observée dans toutes les régions hexagonales a été la plus marquée dans les Pays de la Loire (- 6,3 points de % de participation). Une légère hausse de la participation est toutefois à noter pour certains territoires ultramarins, notamment en Guadeloupe avec une hausse de près de + 4,7 points de %. Il faut rappeler que ces territoires avaient connu une très forte baisse du taux de participation entre 2012 et 2017.

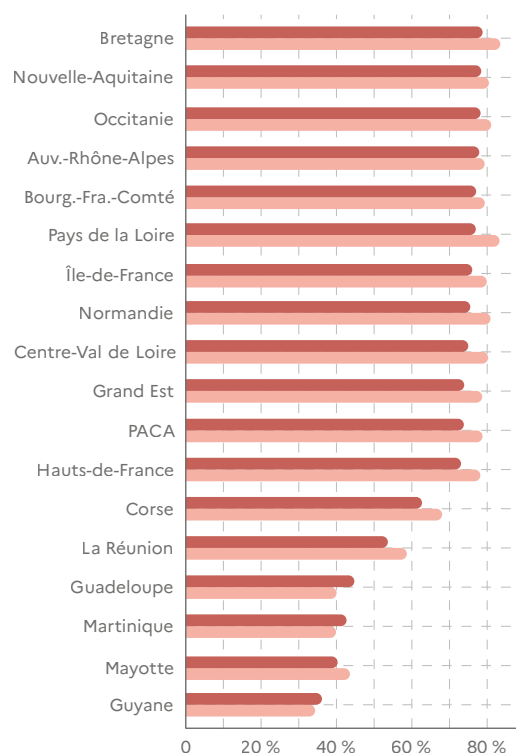
Les disparités entre intercommunalités

Les territoires du quart nord-ouest de l'hexagone (Bretagne, Pays de la Loire) ainsi que ceux du sud-ouest (sud de la Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) à l'exception du littoral méditerranéen) connaissent traditionnellement une plus forte mobilisation citoyenne. Cependant, la moitié nord de l'hexagone connaît globalement une baisse sensible des taux de participation si on compare les taux avec ceux de 2017. La baisse de la participation est très marquée dans les intercommunalités des Pays de la Loire, de la Normandie et du Centre-Val de Loire. À l'inverse, dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine, les taux de participation par intercommunalité sont stables entre 2017 et 2022. Dans les intercommunalités ultramarines, les disparités territoriales persistent avec des taux de participation toujours en deçà de l'hexagone malgré une augmentation homogène de la participation en Martinique et en Guadeloupe.

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS

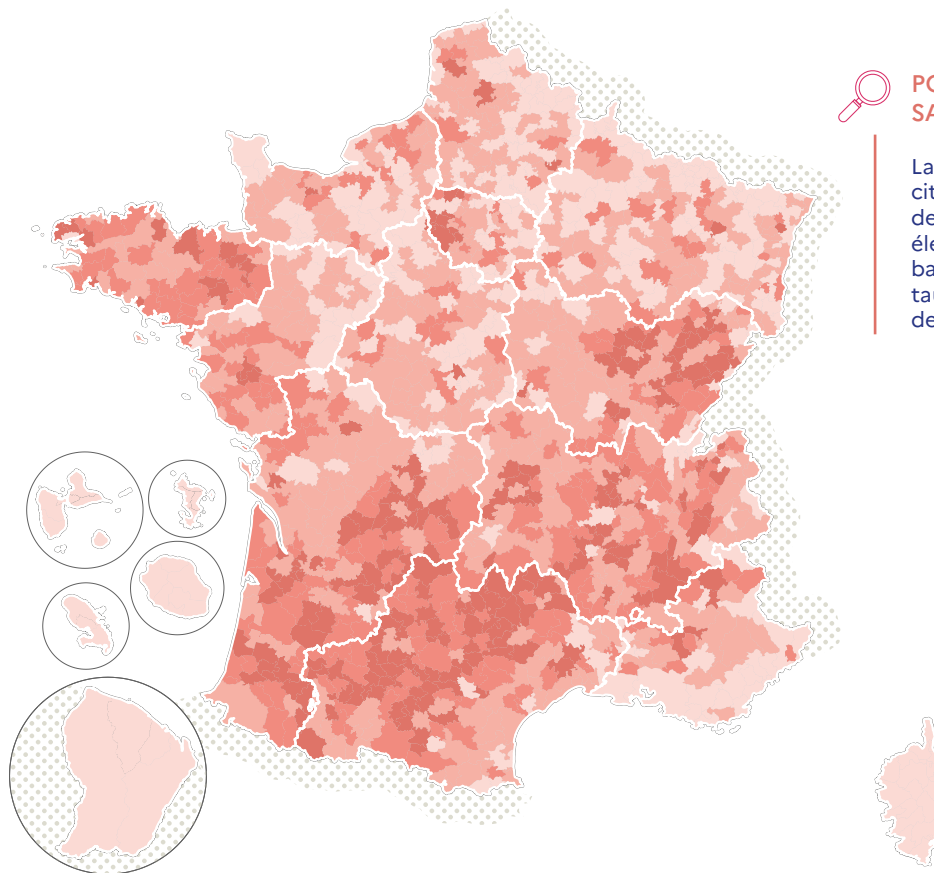
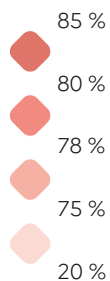


Évolution des écarts entre les régions extrêmes



DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

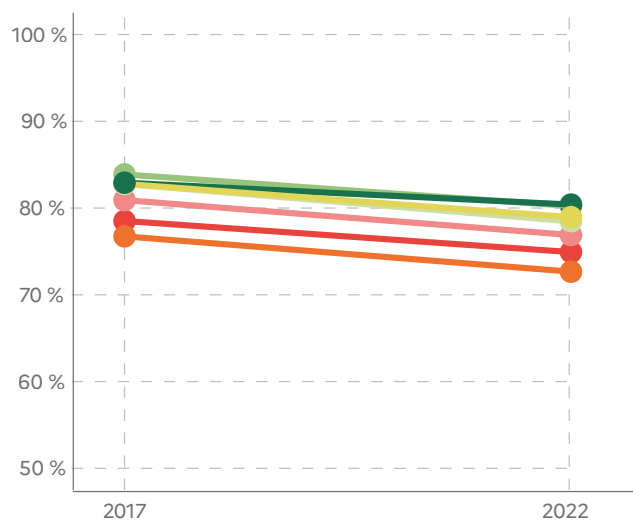
2022



POUR EN SAVOIR +

La mobilisation citoyenne dans l'Ouest de la France reste élevée, malgré une baisse sensible des taux de participation depuis 2012.

SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ



POUR MIEUX COMPRENDRE

Les taux de participation les plus faibles restent dans les plus fortes concentrations urbaines et dans les centres urbains intermédiaires.

PART DES LICENCIÉS SPORTIFS

La part des licenciés sportifs est plus importante notamment dans l'ouest de l'hexagone, dans le sud-ouest et dans les Alpes.

La part des licenciés sportifs correspond au nombre de licences annuelles pour la saison 2021 – 2022 sur la population totale. Les licences prises dans le cadre d'une pratique ponctuelle ou de courte durée ne sont pas comptabilisées.

Les disparités entre régions

En 2022, environ 15,1 millions de Français ont une licence dans une fédération agréée par le ministère en charge des Sports. Ce nombre est en augmentation depuis 2020 et la crise de la Covid-19.

La part de la population française inscrite dans une fédération sportive est de 22,5 % en 2022. Cette part est plus élevée en Bretagne et dans les Pays de la Loire où elle dépasse 28 %. Ces régions ont également connu les plus fortes croissances depuis 10 ans (+ 25 %). Les disparités régionales se sont accentuées et la part de licenciés la plus faible est observée en outre-mer. La seule région où la part de licenciés sportifs a baissé est la Guyane, là où le taux est déjà le plus faible.

Les disparités selon la densité des territoires

Les grands centres urbains ont connu la croissance la plus importante (+ 25 %) entre 2012 et 2022 alors que l'augmentation est comparable pour les autres catégories de communes de la grille de densité. Ce sont les communes moyennes (petites villes, ceintures urbaines et bourgs ruraux) qui comptent la part de licenciés sportifs la plus importante (25 %) alors que les communes rurales à habitat très dispersé en comptent seulement 18 %.

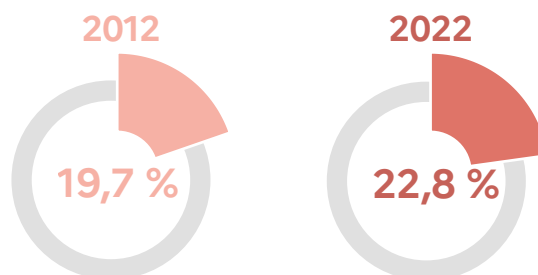


POUR EN SAVOIR +

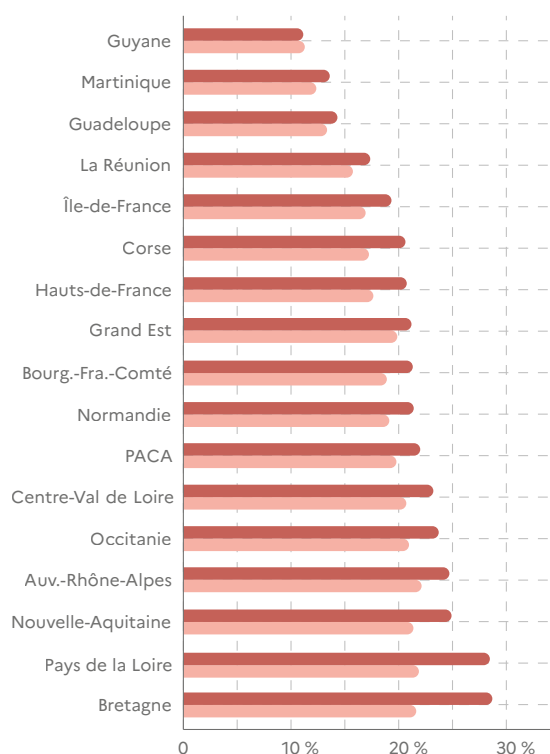
Le handisport

En 2022, plus de 68 400 licences annuelles « handisport » ont été délivrées par la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) gérant les sports et les sportifs en situation de handicap mental et/ou psychique et la Fédération Française de Handisport (FFH). On retrouve 41 337 licenciés FFSA et 27 099 licenciés FFH. Cette licence concerne des sportifs en situation de handicap moteur ou sensoriel. En outre, plus 20 600 licences « handisport » ont été attribuées dans le cadre d'une pratique ponctuelle ou de courte durée.

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS

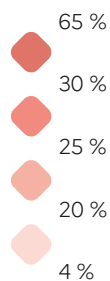


Évolution des écarts entre les régions extrêmes

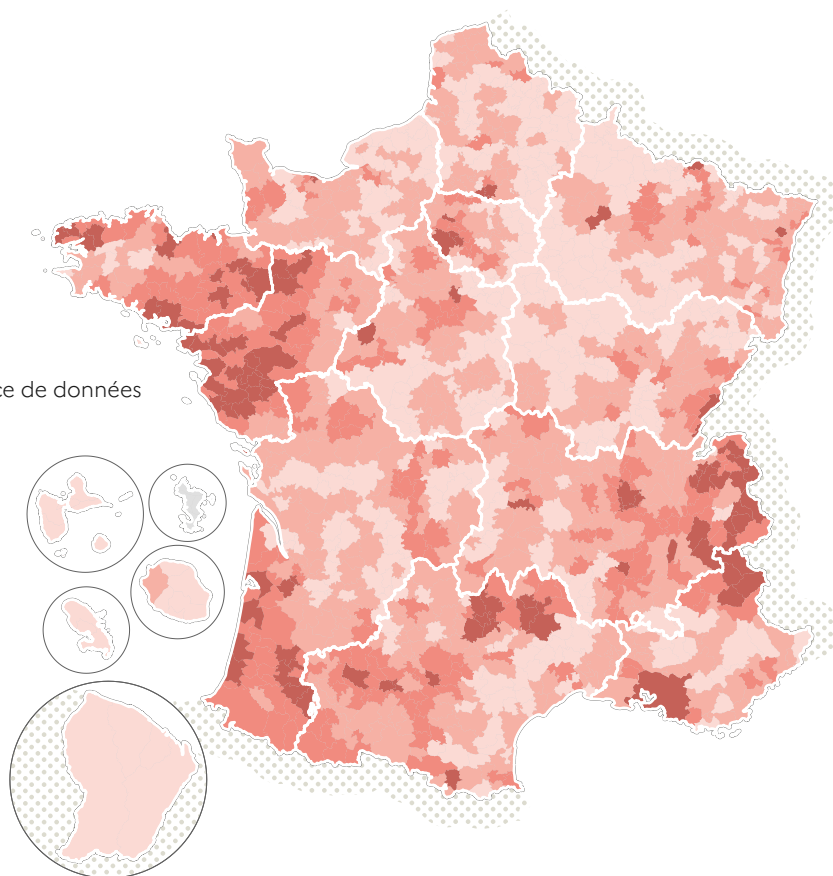


DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2022



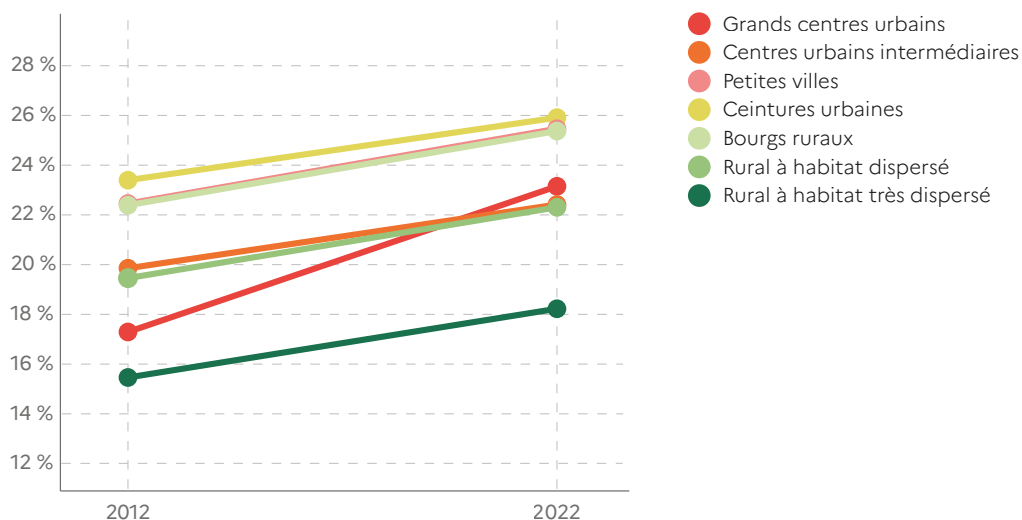
Absence de données



POUR EN SAVOIR +

Les disparités augmentent entre les intercommunalités, avec des taux particulièrement élevés sur le littoral atlantique et dans les Alpes.

SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ



CAMBRIOLAGES DE LOGEMENTS

Une baisse globale du taux de cambriolages de logements est constatée en France par rapport à 2018, à l'exception de quelques territoires.

Le nombre de cambriolages pour 1000 logements permet d'appréhender l'atteinte aux biens des particuliers et les répercussions locales de la délinquance. En France, près de 217 100 cambriolages de logements ont été déclarés auprès des services de police en 2023, ce qui représente 5,9 cambriolages pour 1000 logements. Ce chiffre comprend à la fois les cambriolages de résidences principales mais aussi de résidences secondaires car ces deux types d'infractions relèvent des mêmes modes opératoires. Si ce chiffre est en augmentation depuis la fin du confinement de 2021, il reste toutefois plus bas que les niveaux observés avant la pandémie de 2019.

Les disparités entre régions

En 2023, le taux de cambriolages de logements dans l'hexagone est de 5,9 pour 1000 logements. L'Île-de-France a le taux le plus élevé des régions hexagonales (7,5 ‰), tandis que le taux le plus faible est observé en Corse (1,5 ‰), soit un écart de 6 points de ‰.

Les régions les plus touchées sont également la Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Auvergne-Rhône-Alpes et les Hauts-de-France, où la densité urbaine favorise une délinquance plus élevée. À l'inverse, les régions plus rurales comme la Bourgogne-Franche-Comté, la Normandie et la Bretagne sont les moins concernées. En outre-mer, la situation est particulièrement marquée en Guyane, où le taux de cambriolages atteint près du double de la moyenne nationale.

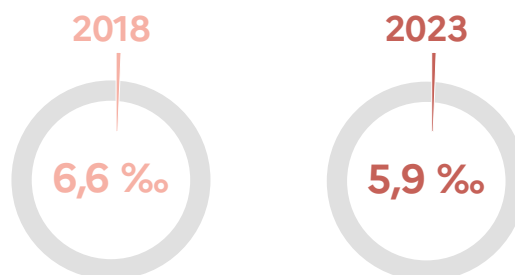
Par rapport à 2018, le taux de cambriolages est en diminution dans la plupart des régions hexagonales, à l'exception des régions de l'ouest de la France (Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Bretagne et Centre-Val de Loire).

Les disparités entre départements

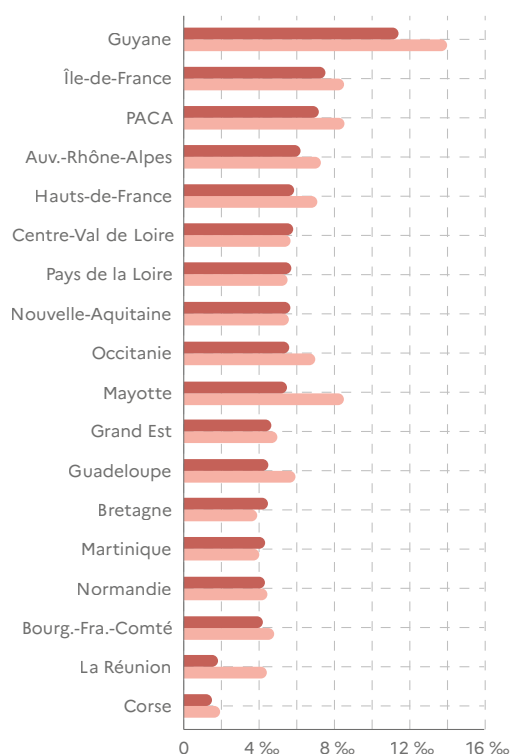
En 2023, les Bouches-du-Rhône, la Gironde et Paris représentent les trois départements de l'hexagone avec le plus fort taux de cambriolages. À l'inverse, la Haute-Corse, la Lozère et le Cantal sont les trois départements présentant le moins de cambriolages déclarés pour 1000 logements.

Ce taux de cambriolages est en diminution entre 2018 et 2023 dans 70 départements; notamment en Seine-Saint-Denis avec une baisse de près de 3 points de ‰ depuis 2018 et dans le Tarn. Dans certains territoires comme la Sarthe ou la Mayenne, ce type de délinquance est en augmentation.

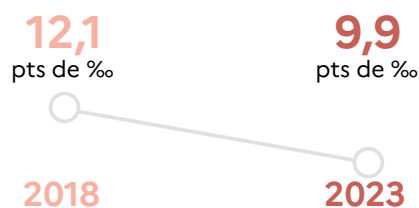
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS

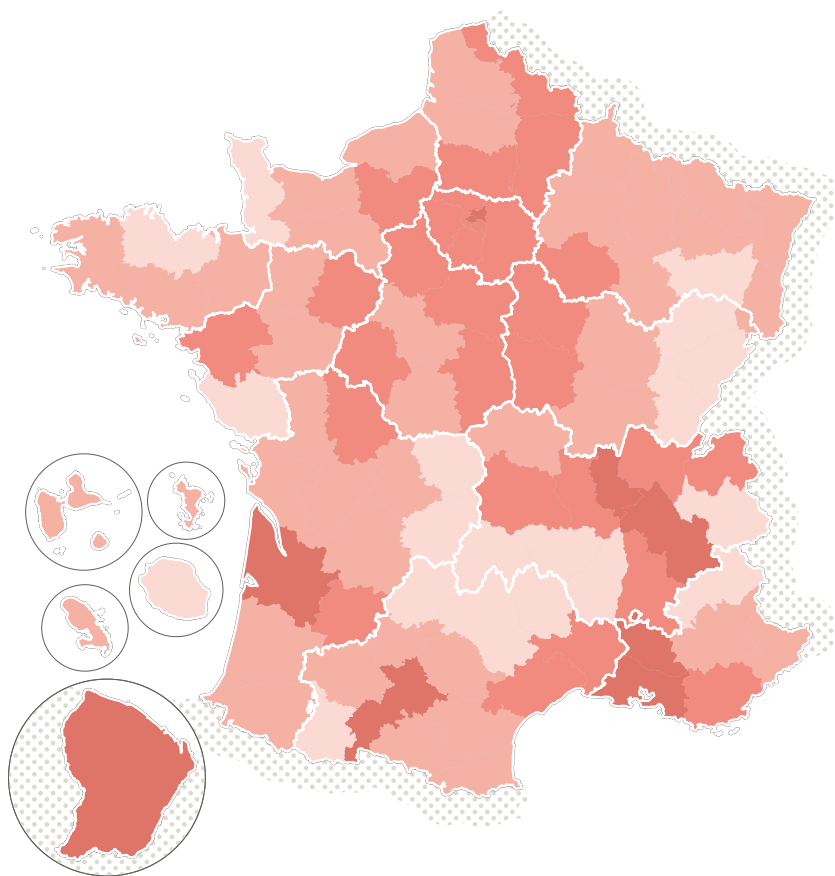
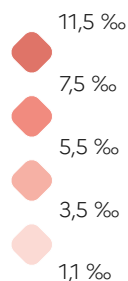


Évolution des écarts entre les régions extrêmes



DANS LES DÉPARTEMENTS

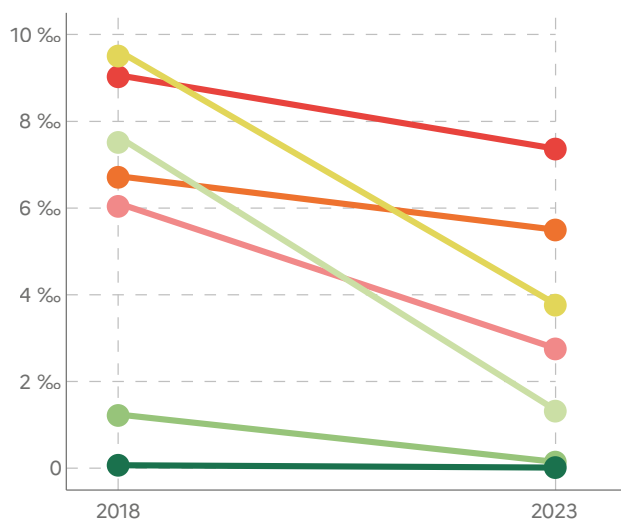
2023



POUR EN SAVOIR +

Les territoires avec les plus forts taux de cambriolages en 2018 sont ceux qui ont connu les diminutions les plus marquées entre 2018 et 2023.

SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ



POUR MIEUX COMPRENDRE

Les baisses des taux de cambriolage les plus fortes sont enregistrées dans les ceintures urbaines et dans les bourgs ruraux.

Territoires et adaptation aux transitions

Transitions démographiques

- P. 34 | ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA POPULATION
- P. 36 | ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA POPULATION DUE
AU SOLDE MIGRATOIRE
- P. 38 | INDICE DE VIEILLISSEMENT
- P. 40 | INDICE CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ

Transitions écologiques

- P. 42 | CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES,
ET FORESTIERS
- P. 44 | POPULATION EXPOSÉE AUX EFFETS NÉFASTES DU
CHANGEMENT CLIMATIQUE, PROJECTION À 2050
- P. 46 | COMMUNES CONCERNÉES PAR AU MOINS UN ARRÊTÉ DE
CATASTROPHE NATURELLE POUR SÉCHERESSE ET UN
ARRÊTÉ POUR INONDATION
- P. 48 | PRÉLÈVEMENTS D'EAU DOUCE

Transitions économiques

- P. 50 | PRODUIT INTÉRIEUR BRUT
- P. 52 | PART DES EMPLOIS DE LA SPHÈRE PRODUCTIVE
- P. 54 | TAUX DE CRÉATION D'ENTREPRISES
- P. 56 | ÉVOLUTION DE L'EMPLOI



Transitions démographiques

ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA POPULATION

La population française augmente moins rapidement dans l'ensemble des territoires.

L'évolution de la population repose à la fois sur le solde naturel, qui est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès, et sur le solde migratoire, qui est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et celles qui en sont sorties.

Les disparités entre régions

L'ensemble des régions de l'hexagone a contribué au ralentissement du taux d'évolution annuel de la population. Les régions littorales de l'ouest et du sud de la France ainsi que l'Île-de-France, qui connaissaient des taux d'évolution annuels supérieurs à + 0,5 % entre 2010 et 2015, sont passées en dessous de ce seuil entre 2015 et 2021. Les autres régions de la France hexagonale sont passées de taux légèrement positifs à une stabilité voire une légère réduction (Bourgogne Franche-Comté, Hauts-de-France, Normandie).

En outre-mer, le ralentissement concerne également la Guyane et La Réunion où l'augmentation était la plus forte entre 2010 et 2015. La Martinique et la Guadeloupe, qui se caractérisaient déjà par une baisse de population entre 2010 et 2015, connaissent une accentuation de la déprise démographique entre 2015 et 2021.

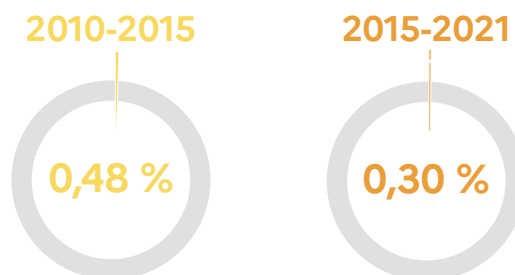
Les disparités selon la densité des territoires

Si la population continue d'augmenter même faiblement sur certains territoires, d'autres voient la leur décliner. Ainsi la population des communes rurales à habitat très dispersé diminue depuis 2015, ce qui n'était pas le cas entre 2010 et 2015. L'augmentation la plus forte s'observe dans les ceintures urbaines (+ 0,64 % par an), largement devant les grands centres urbains (+ 0,39 % par an). Les bourgs ruraux connaissent un fort ralentissement et passent d'un taux d'évolution annuel de + 0,65 % entre 2010 et 2015 à + 0,35 % entre 2015 et 2021.

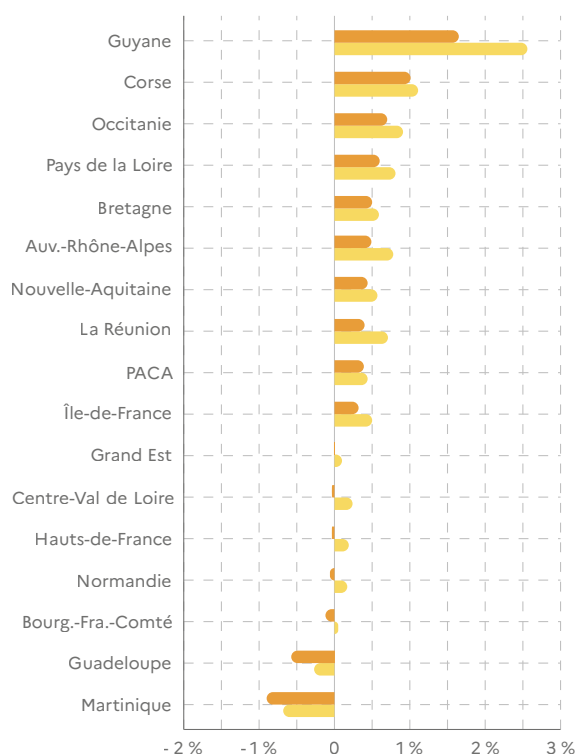
Les disparités selon les types de ruralités

Certains types de ruralités se rapprochent d'une stabilité annuelle comme les petites polarités industrielles et artisanales, les petites polarités mixtes ou les ruralités résidentielles mixtes. Les ruralités productives ouvrières voient leur population diminuer comme les ruralités productives agricoles. Le taux d'évolution annuelle a plus fortement diminué dans les ruralités résidentielles aisées, situées dans les ceintures urbaines, mais reste toutefois le plus élevé (+ 1,7 % entre 2010 et 2015 ; + 0,99 % entre 2015 et 2021).

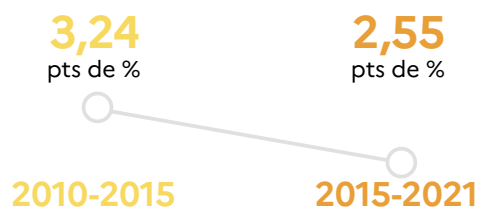
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS

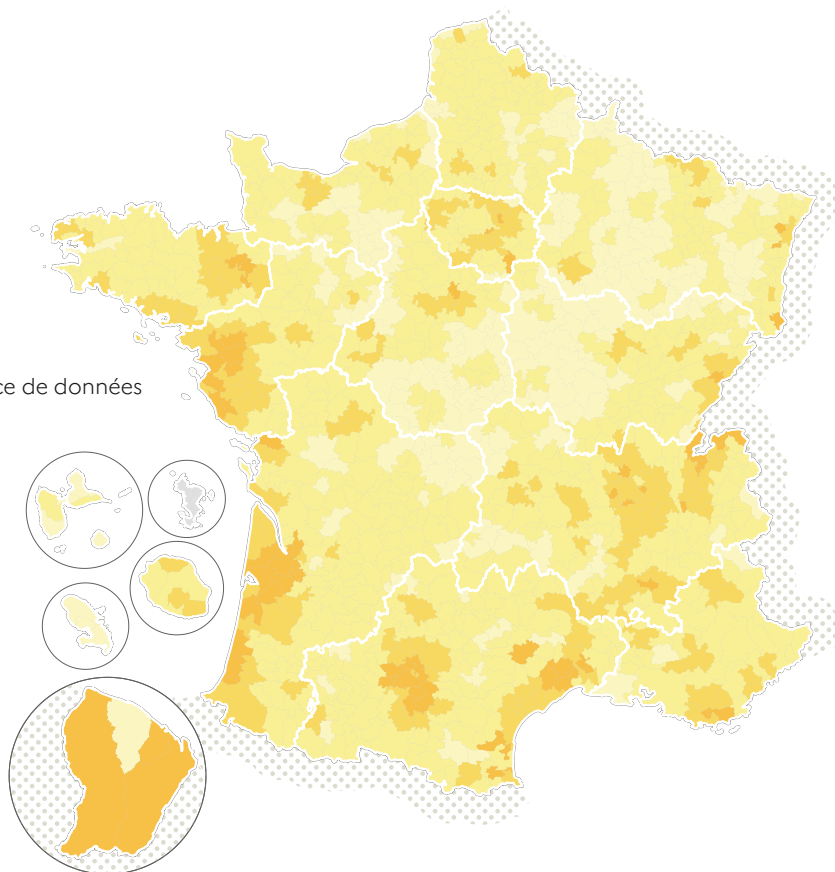
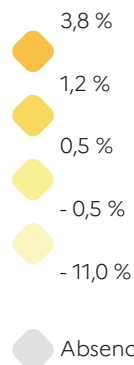


Évolution des écarts entre les régions extrêmes

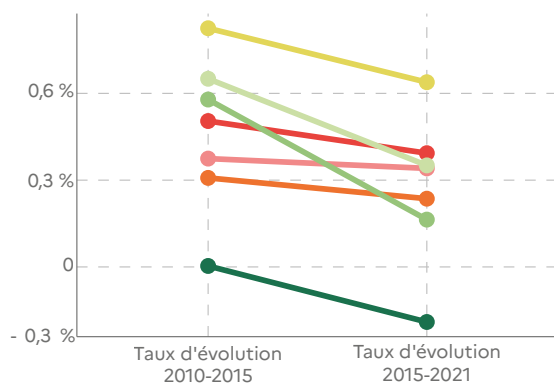


DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

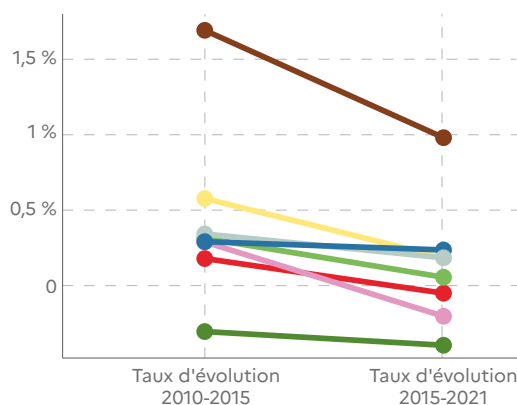
2015 - 2021



SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ



SELON LA TYPOLOGIE DES RURALITÉS



Transitions démographiques

ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA POPULATION DUE AU SOLDE MIGRATOIRE

Le taux d'évolution annuelle de la population due au solde migratoire est relativement stable par rapport à la période de recensement précédente. Mais les écarts tendent à se renforcer entre les territoires les plus attractifs et les autres.

Le solde migratoire correspond à la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et celles qui en sont sorties. Il indique l'attractivité d'un territoire.

Les disparités entre régions

Dans les régions du littoral atlantique, du littoral méditerranéen ainsi qu'en Auvergne-Rhône-Alpes, l'augmentation de la population liée au solde migratoire est la plus marquée. Elle évolue de plus de 1 % en Corse. Entre 2015 et 2021, dans les régions du littoral atlantique et la région PACA, le solde migratoire s'est amélioré par rapport à la période 2010-2015, contrairement à l'Occitanie et l'Auvergne-Rhône-Alpes.

En outre-mer, en Île-de-France et dans les Hauts-de-France, en revanche, les taux d'évolution annuels sont négatifs. C'était déjà le cas sur la période 2010-2015 sauf en Guyane qui avait un taux positif. Les autres régions ont un taux relativement stable sur les deux périodes de recensement sauf la région Grand Est avec une diminution qui s'atténue entre les deux périodes.

Les disparités selon la densité des territoires

Les communes à densité intermédiaire ont les soldes migratoires les plus favorables. Les petites villes ont même connu une accélération avec un taux passé de + 0,35 % par an entre 2010 et 2015 à + 0,56 % par an entre 2015 et 2021.

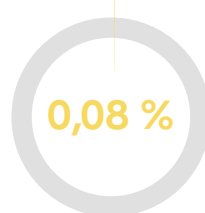
Les communes les moins denses ont un taux d'évolution de la population due au solde migratoire moins important entre 2015 et 2021 qu'entre 2010 et 2015 mais celui-ci reste positif.

Les disparités selon les types de ruralités

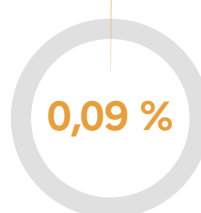
L'ensemble des ruralités a un taux positif d'évolution annuelle moyen due au solde migratoire, excepté les ruralités productives ouvrières. Entre les deux périodes, les taux sont globalement stables sauf pour les ruralités résidentielles et les ruralités productives ouvrières, en décélération. En revanche, dans les ruralités touristiques spécialisées, le taux a augmenté.

EN FRANCE

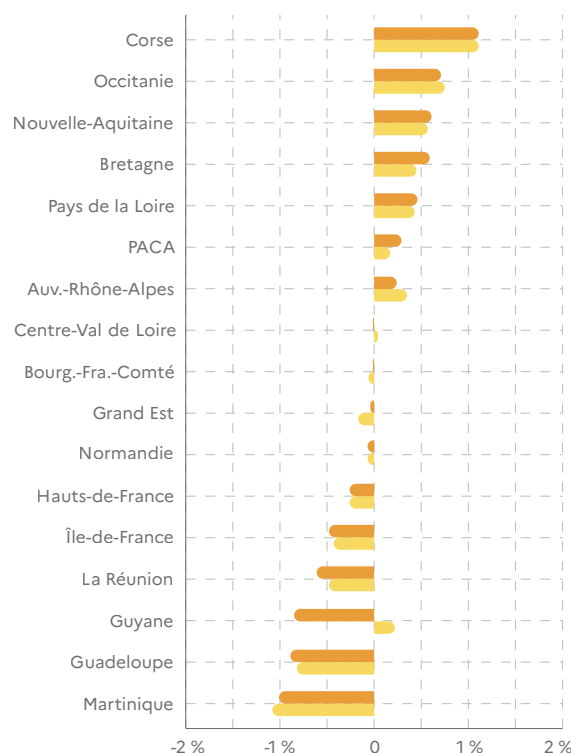
2010-2015



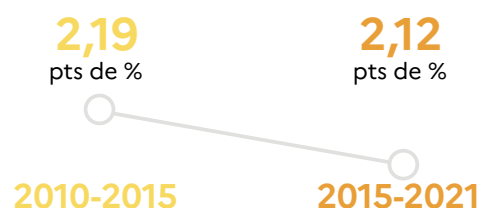
2015-2021



DANS LES RÉGIONS

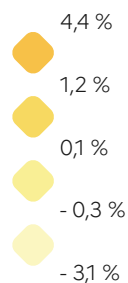


Évolution des écarts entre les régions extrêmes

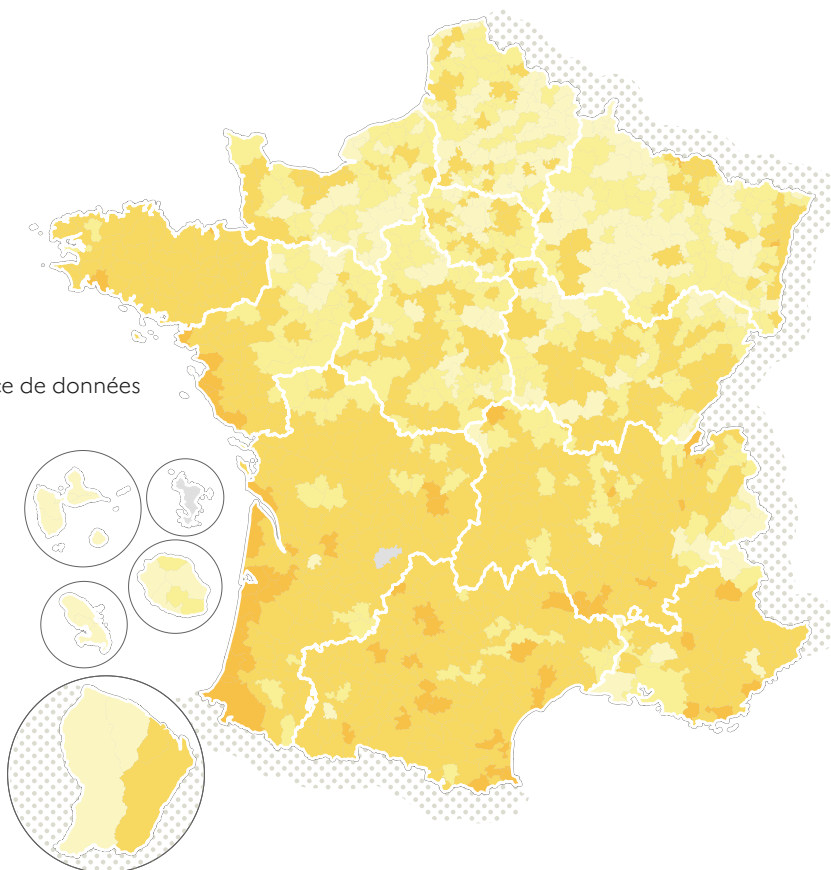


DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2015 - 2021

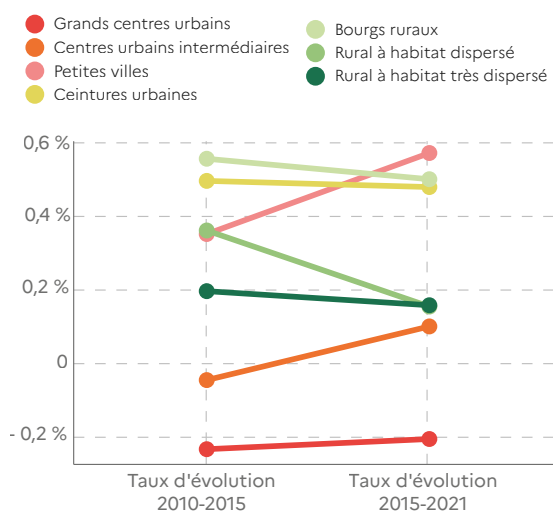


Absence de données

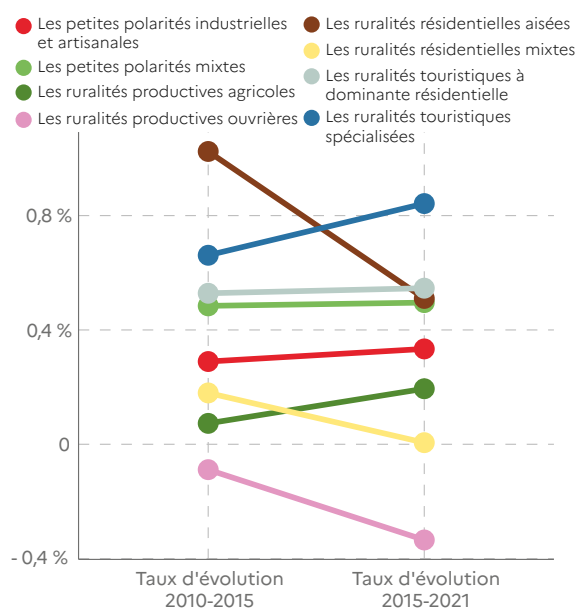
POUR MIEUX
COMPRENDRE

Les territoires
attractifs sont
de plus en plus
concentrés.

SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ



SELON LA TYPOLOGIE DES RURALITÉS



Transitions démographiques

INDICE DE VIEILLISSEMENT

Le vieillissement démographique est généralisé. L'évolution de l'indice de vieillissement est en constante augmentation dans tous les territoires.

L'indice de vieillissement représente le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Les disparités entre régions

Entre 2010 et 2021, l'indice de vieillissement a augmenté dans toutes les régions. Certaines d'entre elles comptent davantage de personnes de plus de 65 ans que de personnes de moins de 20 ans, se traduisant par un indice supérieur à 100. C'est le cas des régions se situant sur les littoraux atlantique (excepté les Pays de la Loire) et méditerranéen, la Bourgogne Franche-Comté ou encore la Martinique. Cette dernière enregistre la plus forte augmentation avec un indice de vieillissement ayant presque doublé entre 2010 et 2021. La Guadeloupe fait état d'une situation comparable mais son indice reste moins élevé.

Les autres territoires d'outre-mer restent plus jeunes, notamment la Guyane et La Réunion avec des indices faibles de 14 et 43. L'Île-de-France et les Hauts-de-France ont des populations encore assez jeunes avec des indices inférieurs à 75 et dont l'augmentation entre 2010 et 2021 a été plus faible qu'ailleurs.

Les disparités selon la densité des territoires

Les communes les plus jeunes se situent en milieu urbain, et plus particulièrement dans les grands centres urbains (indice de 73,5). Le vieillissement est plus prononcé dans les centres urbains intermédiaires et les ceintures urbaines, où l'indice a le plus augmenté.

Dans les petites villes, les personnes de plus de 65 ans sont plus nombreuses que les personnes de moins de 20 ans, à l'instar des zones rurales. Les communes rurales à habitat très dispersé ont l'indice de vieillissement le plus élevé, qui était d'ailleurs déjà nettement supérieur à 100 en 2010.

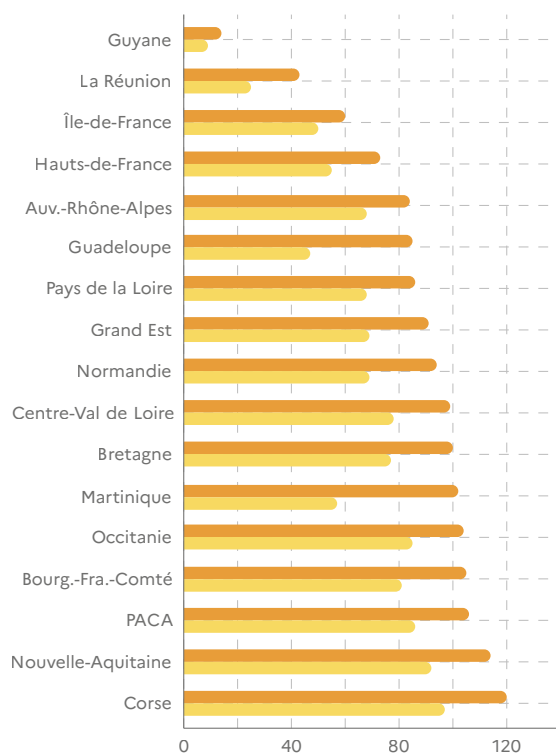
Les disparités selon les types de ruralités

L'indice de vieillissement est le plus élevé dans les ruralités touristiques et les ruralités productives agricoles. Il y est supérieur à 150 en 2021 (supérieur à 100 en 2010). À l'inverse, les ruralités résidentielles et les ruralités productives ouvrières ont toujours un indice inférieur à 100 en 2021. Les autres types de ruralités ont dépassé ce seuil qu'elles n'avaient pas atteint en 2010.

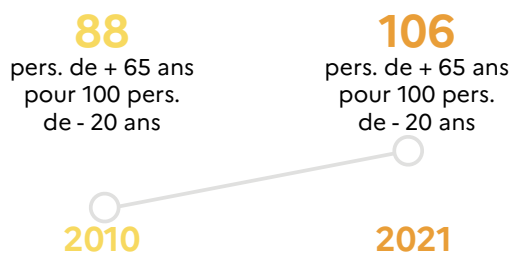
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS FRANÇAISES



Évolution des écarts entre les régions extrêmes

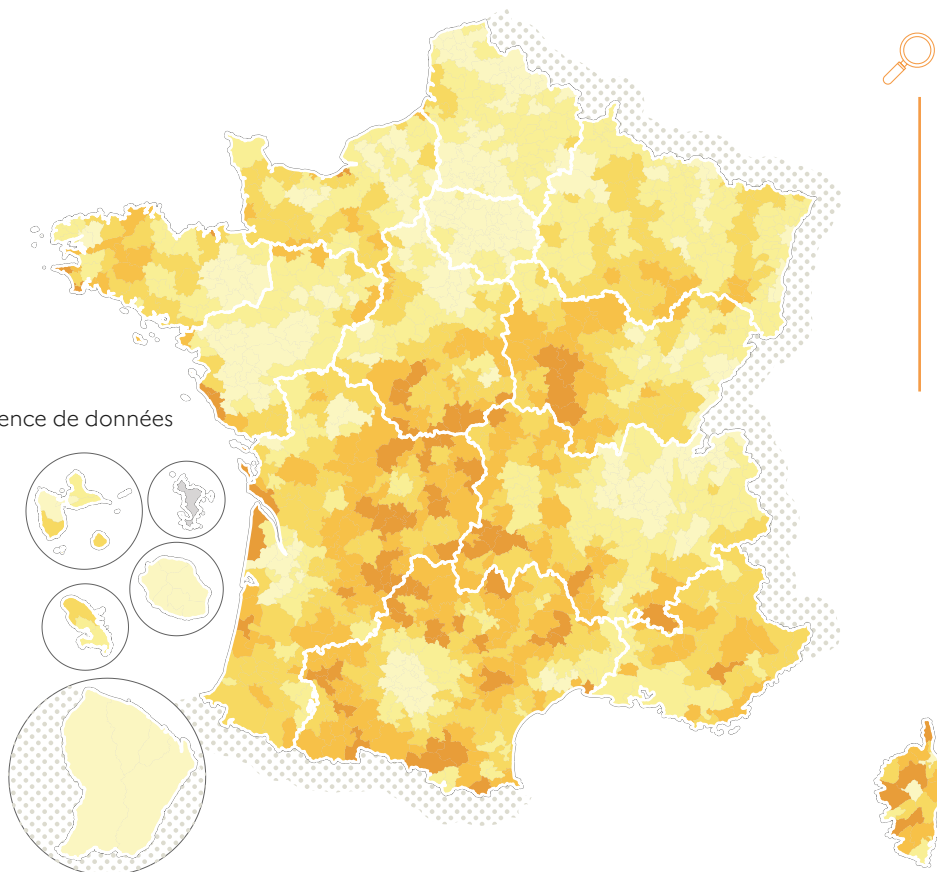


DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2021



Absence de données

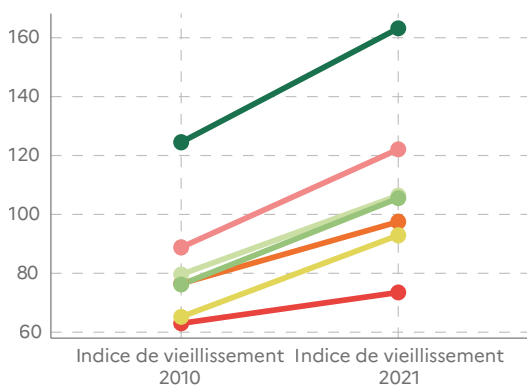


POUR EN SAVOIR +

Depuis 2010, les territoires « vieillissants » se concentrent dans le centre de l'hexagone, dans certaines intercommunalités du littoral atlantique et dans les régions du sud.

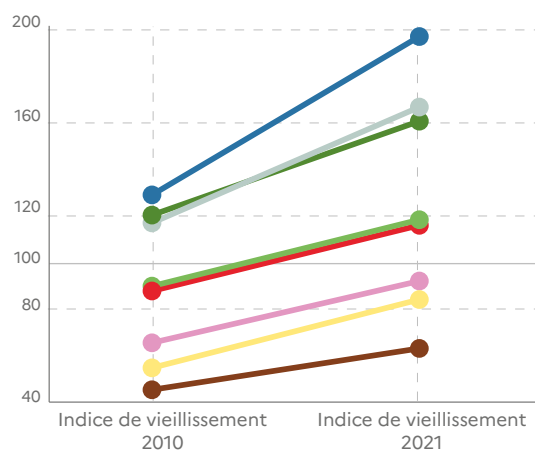
SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ

- Grands centres urbains
- Centres urbains intermédiaires
- Petites villes
- Ceintures urbaines
- Bourgs ruraux
- Rural à habitat dispersé
- Rural à habitat très dispersé



SELON LA TYPOLOGIE DES RURALITÉS

- Les petites polarités industrielles et artisanales
- Les petites polarités mixtes
- Les ruralités productives agricoles
- Les ruralités productives ouvrières
- Les ruralités résidentielles aisées
- Les ruralités résidentielles mixtes
- Les ruralités touristiques à dominante résidentielle
- Les ruralités touristiques spécialisées



Transitions démographiques

INDICE CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ

La baisse de l'indice conjoncturel de fécondité, enregistrée dans l'ensemble de l'Europe, a également atteint ces dernières années dans les régions hexagonales françaises.

L'indice conjoncturel de fécondité est la somme des taux de fécondité par âge (de 15 à 49 ans). Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtraient, tout au long de leur vie féconde, les taux de fécondité par âge observés cette année-là. L'indice est exprimé en nombre d'enfants par femme. Le seuil de renouvellement des générations se situe à 2,1 enfants par femme. Les données pour Mayotte et la Guadeloupe ne sont pas disponibles pour l'année 2010.

Les disparités entre régions européennes

Sur la majorité du continent, le renouvellement des générations n'est plus assuré depuis le début du XXI^e siècle. En 2010, seuls la France et les pays d'Europe du Nord conservaient un indice conjoncturel de fécondité supérieur à 1,8 enfant par femme. Depuis 2020, l'indice de la Suède et surtout de la Finlande ont fortement diminué passant parfois en dessous de 1,6 enfant par femme. Les pays du sud de l'Europe ont connu la même évolution mais leur indice est beaucoup plus bas, n'atteignant pas 1,3 enfant par femme en 2020. En revanche, les pays d'Europe du centre et d'Europe de l'est, avec un indice conjoncturel de fécondité inférieur à 1,5 enfant par femme en 2010, connaissent une évolution positive de leur indice (excepté la Pologne), notamment la Roumanie (supérieure à 1,65 enfant par femme).

Les disparités entre régions françaises

En France, l'indice conjoncturel de fécondité est d'environ 1,8 enfant par femme en 2020. Les valeurs extrêmes sont rares. Seuls les départements d'outre-mer (hors Martinique) ont des valeurs supérieures à 2,1 enfants par femme, chiffre qui permet le renouvellement des générations. Les valeurs les moins élevées se trouvent en Corse (1,3 enfant par femme) et dans les régions Grand Est et Nouvelle-Aquitaine. En 2010, l'indice conjoncturel de fécondité était d'environ 2 enfants par femme. La baisse entre 2010 et 2020 concerne l'ensemble des régions, excepté La Réunion et la Guyane.



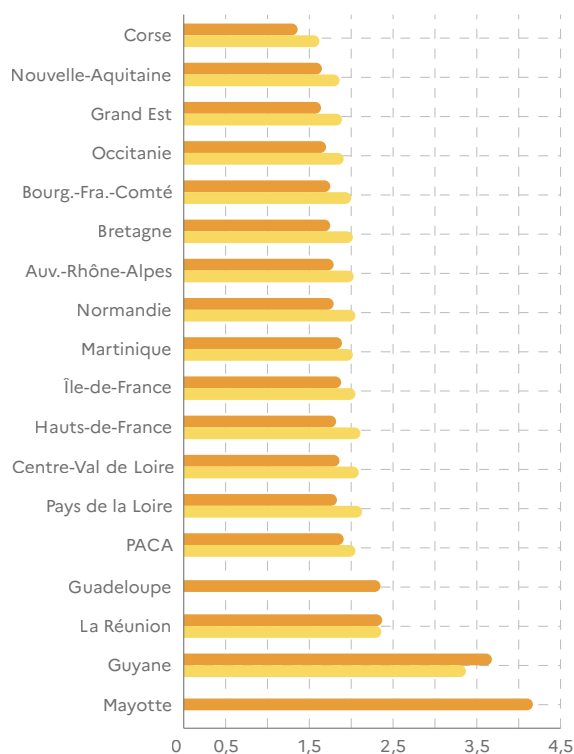
POUR EN SAVOIR +

L'indice conjoncturel de fécondité s'établit en 2024 en France à 1,62 par femme, après 1,66 en 2023. Cet indicateur n'a jamais été aussi bas depuis la Première Guerre mondiale. C'est 2,2 % de naissance de moins (663 000) qu'en 2023 et 21,5 % de moins qu'en 2010 (année du dernier pic des naissances).

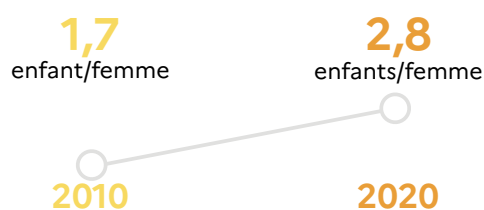
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS FRANÇAISES

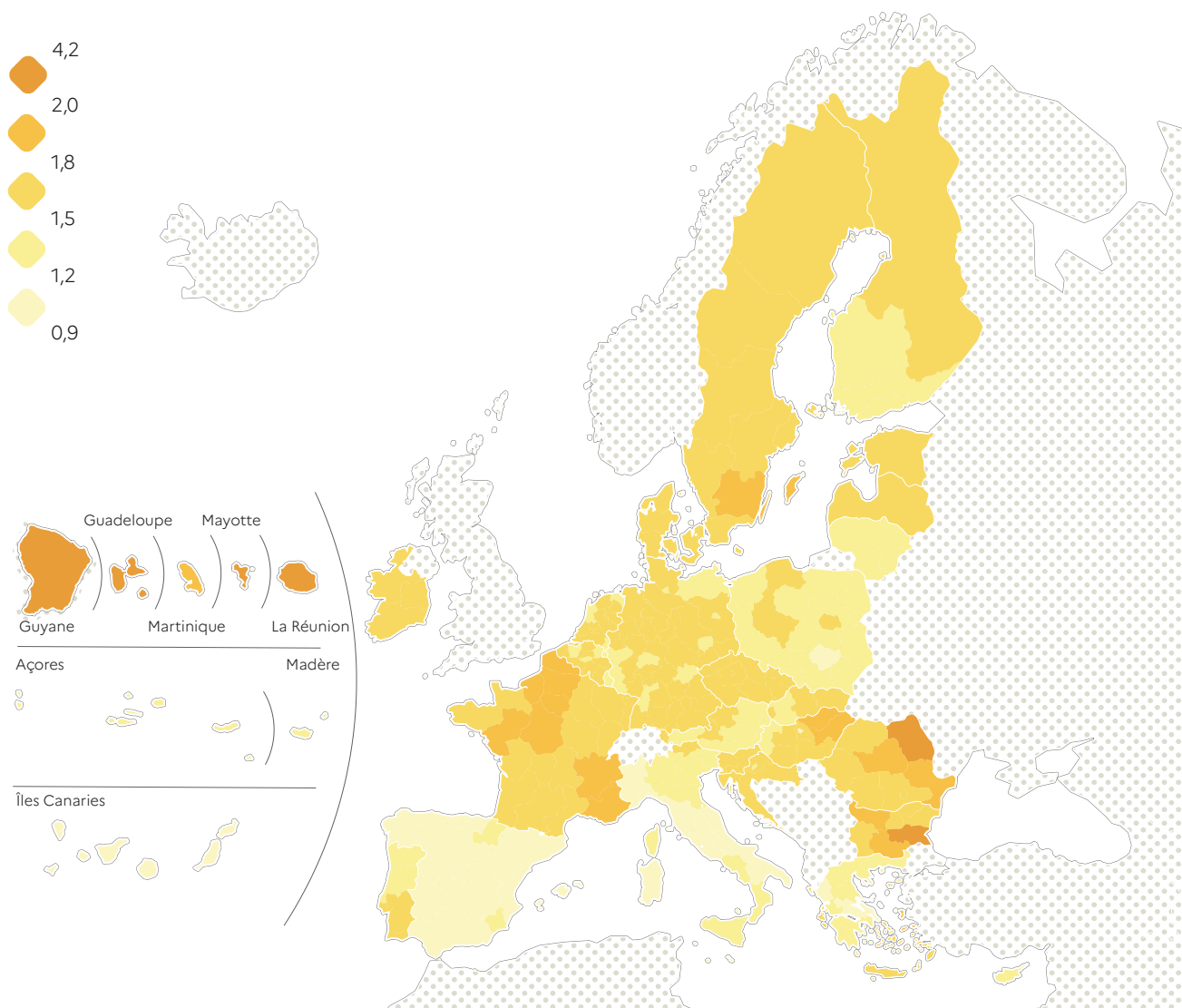


Évolution des écarts entre les régions extrêmes



DANS L'UNION EUROPÉENNE

2020



POUR MIEUX COMPRENDRE

1,46 enfant par femme en moyenne dans l'Union européenne en 2022.
La France reste le premier pays européen avec 1,78 enfant par femme.

Transitions écologiques

CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES, ET FORESTIERS

Le taux de consommation d'ENAF est plus marqué dans les aires métropolitaines et sur l'ensemble du littoral.

Le suivi de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) des territoires est un enjeu central dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Climat et Résilience. L'objectif de sobriété foncière affiché par la loi vise à réduire de 50 % la consommation d'ENAF d'ici 2030 par rapport à la décennie précédente, avant d'atteindre la zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050. La consommation d'ENAF est entendue comme « la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné ». Les données sont calculées par le Cerema à partir des fichiers fonciers.

Les disparités entre régions

La Martinique (1,1 %), la Guadeloupe (1,0 %) et La Réunion (0,9 %) présentent les taux de consommation d'ENAF les plus élevés rapportés à leur surface régionale. Cependant, avec la Corse, leur niveau de consommation est très faible, en raison de leur superficie réduite et d'un urbanisme contraint par le relief et la biodiversité. Bien que son étendue soit considérable, la Guyane fait également partie des régions où la consommation d'ENAF est la plus faible, tant en valeur absolue qu'en pourcentage de sa surface. À l'inverse, la Nouvelle-Aquitaine, l'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie enregistrent les plus fortes consommations absolues (34 500, 27 300 et 24 800 hectares respectivement). L'Île-de-France se distingue comme la première région de l'hexagone en taux de consommation (0,7 %). Malgré sa superficie relativement réduite, sa consommation est élevée (8 700 hectares) en raison de sa forte urbanisation.

Les disparités entre intercommunalités

Entre 2013 et 2023, seul l'EPCI Val d'Europe Agglomération (Seine-et-Marne) a consommé plus de 7,5 % des espaces naturels, forestiers et agricoles. Sur la même période, 3,5 % des EPCI ont enregistré un taux de consommation d'ENAF compris entre 1,5 % et 3,8 %. Parmi ces intercommunalités figurent notamment celles situées dans les territoires périurbains des grandes villes ainsi que les métropoles de Toulouse, Orléans, Brest, Rennes et Le Mans. 14,1 % des EPCI ont consommé entre 0,8 % et 1,5 % d'ENAF. Cette catégorie concerne principalement le reste des grandes aires métropolitaines ainsi que certaines intercommunalités plus attractives d'un point de vue touristique, notamment du littoral. Enfin, la majorité des EPCI, soit 51,9 %, a consommé entre 0,4 % et 0,001 % d'ENAF. Cette dernière catégorie regroupe principalement les collectivités rurales du territoire français, ainsi que Nice, seule métropole à en faire partie.

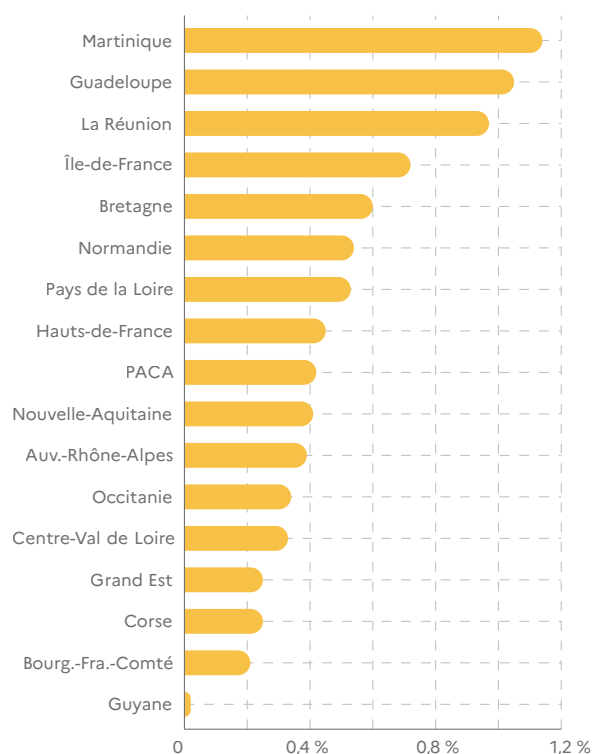
EN FRANCE

2013-2023

0,34 %

DANS LES RÉGIONS

Taux de consommation d'ENAF entre 2013 et 2023



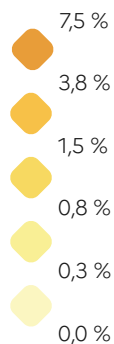
Écarts entre les régions extrêmes

1,1
pt de %

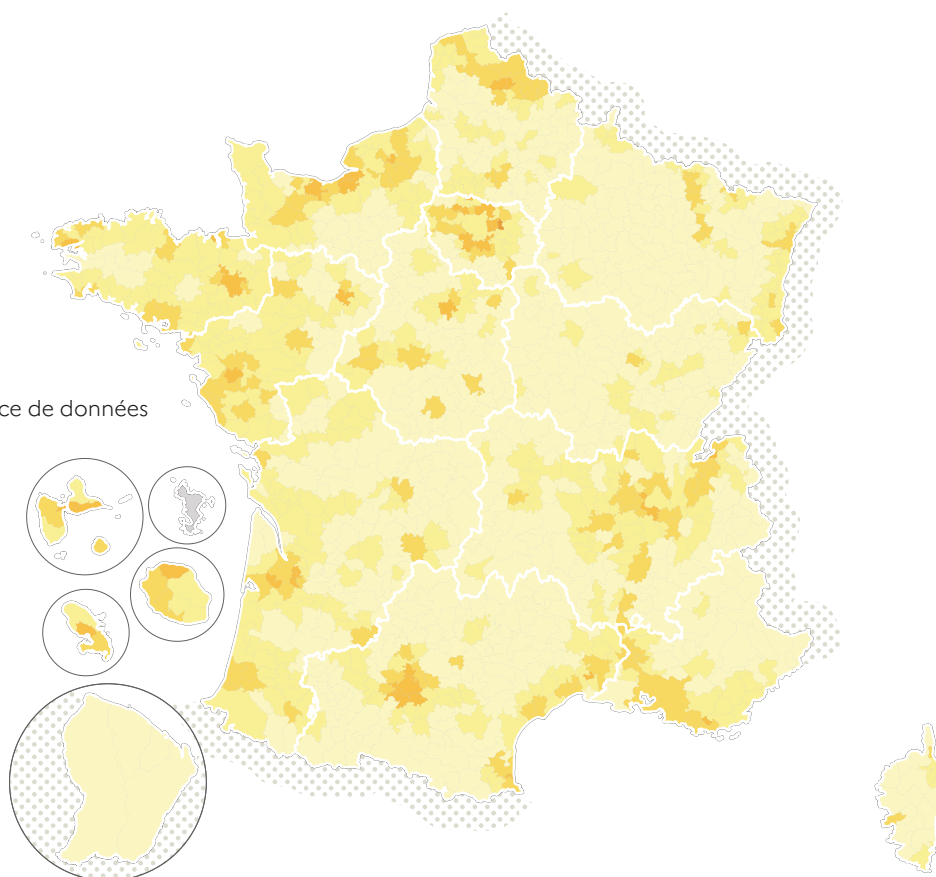
2013-2023

DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

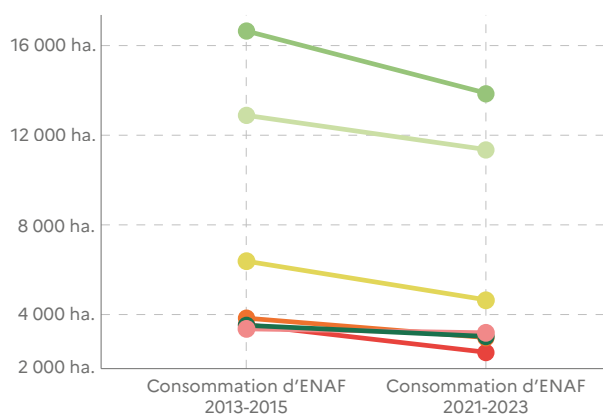
2013 - 2023



Absence de données



SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ



POUR MIEUX COMPRENDRE

Entre 2013 et 2023, la consommation d'ENAF diminue globalement pour tous les territoires, avec une baisse particulièrement marquée dans les bourgs ruraux et les zones rurales à habitat dispersé. Ces territoires restent les plus consommateurs en valeur absolue, tandis que la consommation totale des espaces les plus denses (grands centres urbains et centres urbains intermédiaires) demeure inférieure à celle des zones rurales. Cependant, si l'on rapporte la consommation d'ENAF à la superficie totale de chaque typologie de territoire, on constate que les territoires denses affichent un taux de consommation plus élevé en proportion de leur superficie, tandis que les territoires ruraux présentent un taux plus faible.

Transitions écologiques

POPULATION EXPOSÉE AUX EFFETS NÉFASTES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, PROJECTION À 2050

Les effets néfastes du changement climatique touchent plus fortement les populations du sud de l'Europe, en particulier les régions côtières méditerranéennes.

Dans le 9^e rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, une évaluation de l'impact du changement climatique sur le territoire européen a été réalisée à l'horizon 2050, selon trois scénarios de réchauffement planétaire (+ 1,5 °C, + 2 °C et + 3 °C).

La présente fiche se concentre sur l'exposition humaine aux conditions climatiques extrêmes dans l'hypothèse d'un réchauffement de + 2 °C d'ici 2050. Cette exposition est estimée en fonction de la part de la population susceptible d'être confrontée à des inondations fluviales ou côtières, à des tempêtes, à une pénurie d'eau et à un risque accru de feux de forêt. Ces données permettent de mieux appréhender la vulnérabilité des territoires européens face aux dérèglements climatiques, et d'anticiper les besoins en matière d'adaptation. Les données ne sont pas disponibles pour l'outre-mer.

Les disparités entre régions françaises

Les régions du sud de l'hexagone seront les plus exposées aux effets du changement climatique avec respectivement 66,8 % de la population pour la Corse et 57,7 % pour la région PACA. Ces régions méridionales, plus sujettes aux vagues de chaleur, aux sécheresses prolongées et aux canicules, sont aussi particulièrement vulnérables aux inondations côtières, aux pénuries d'eau et aux feux de forêt. L'Occitanie est également fortement touchée, avec un taux d'exposition de 32 %, suivie par la Nouvelle-Aquitaine, le Centre-Val de Loire et Auvergne-Rhône-Alpes.

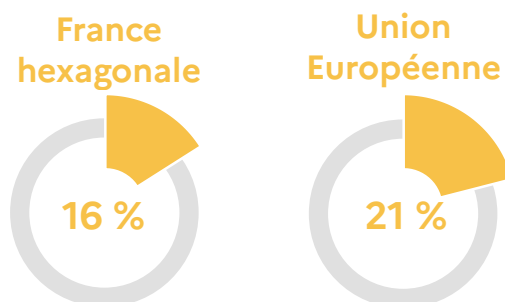
A l'inverse, la population des Hauts-de-France et celle d'Île-de-France sont moins exposées.



POUR MIEUX COMPRENDRE

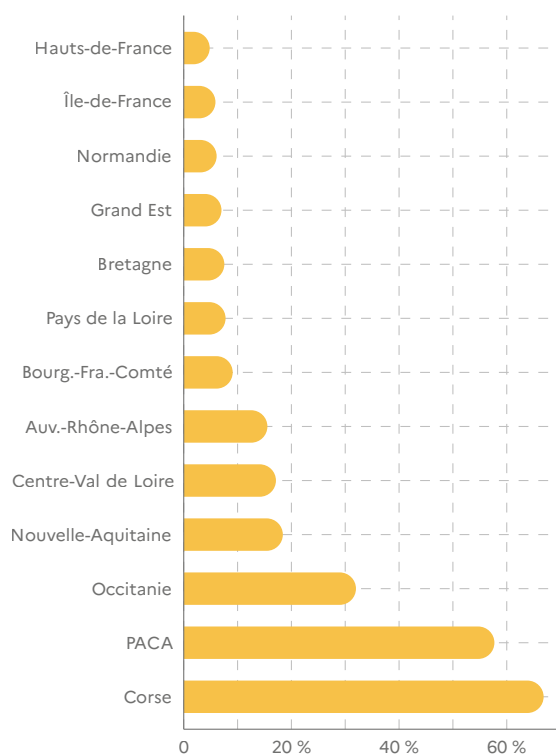
La part de la population exposée en France, à l'échelle régionale, a été calculée en effectuant une moyenne pondérée des taux d'exposition départementaux. Ces taux ont été rapportés aux projections de population 2018-2070 de l'Insee (Omphale, 2022) pour obtenir une estimation régionale.

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS FRANÇAISES

Part de la population française exposée aux effets néfastes du changement climatique, projection en 2050

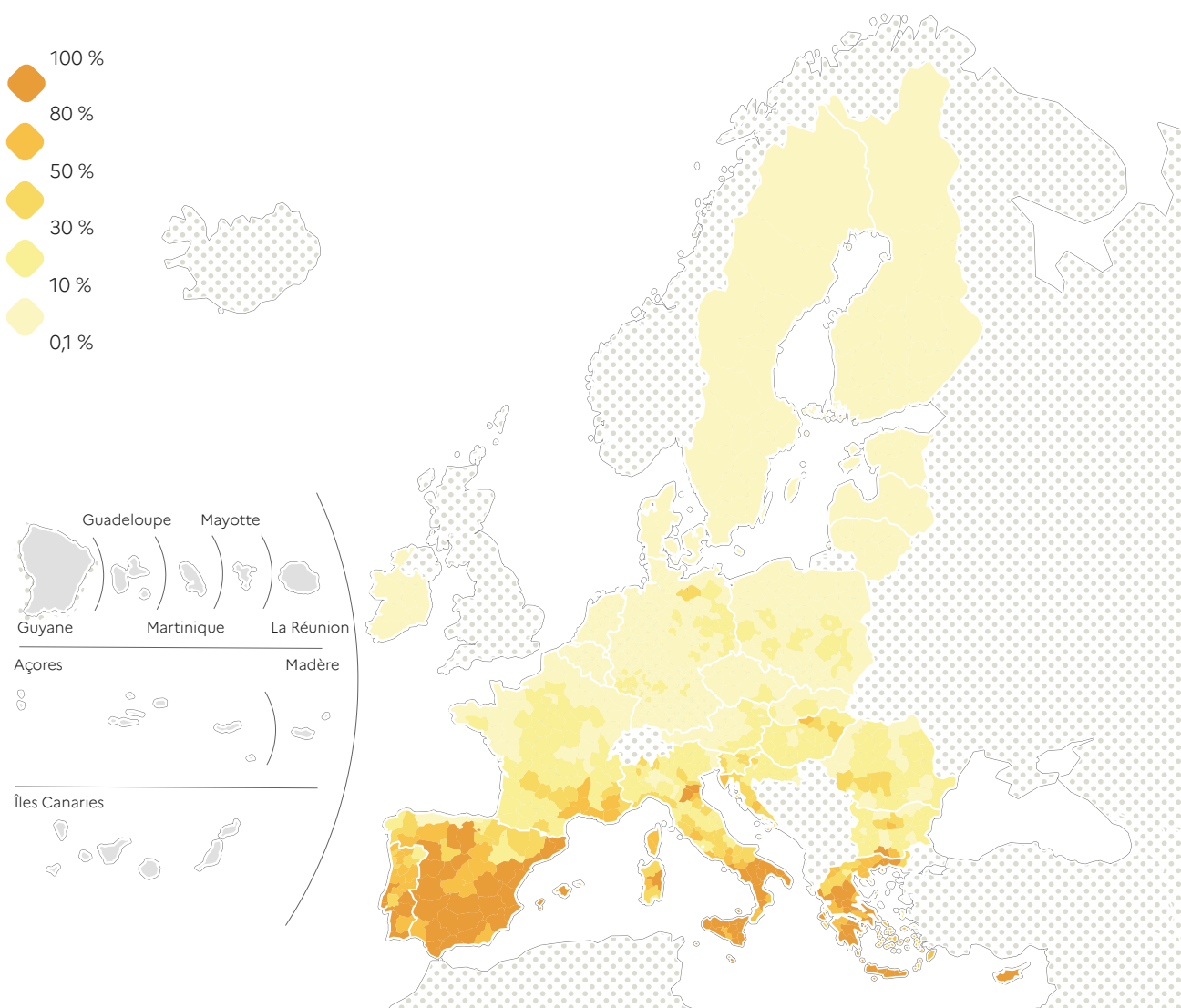


Écarts entre les régions extrêmes



DANS L'UNION EUROPÉENNE

Part de la population française et européenne exposée aux effets néfastes du changement climatique, projection en 2050



Les disparités entre territoires européens

Avec un réchauffement de + 2 °C (scénario intermédiaire), le changement climatique entraînera une augmentation significative de l'exposition des populations aux inondations côtières et intérieures, aux tempêtes, aux pénuries d'eau et aux feux de forêt. Actuellement, environ 97 millions de personnes, soit 21 % de la population de l'Union européenne, sont exposées à ces risques. Ce chiffre pourrait atteindre 24 % d'ici à 2050. La pénurie d'eau et les feux de forêt, en particulier, pourraient affecter des territoires plus vastes, étendant ainsi les zones d'exposition. Cette exposition varie fortement entre le nord et le sud de l'Europe, les régions méridionales étant les plus vulnérables.

Les estimations établies à l'échelle des départements indiquent que 61,9 % des territoires européens comptent moins de 10 % de leur population exposée à l'horizon 2050, tandis que 21 % se situent entre 10 % et 30 %. Par ailleurs, 6,2 % présentent une exposition comprise entre 30 % et 50 %, 5,4 % entre 50 % et 80 %, et 7,6 % entre 80 % et 100 %. Cette dernière tranche concerne majoritairement les régions du sud de l'Europe, l'Espagne, le Portugal, le sud de l'Italie, la Grèce et Chypre, où les conditions climatiques extrêmes devraient devenir particulièrement fréquentes et intenses. Parmi les départements de ces pays, 4,3 % verront l'intégralité de leur population exposée aux effets néfastes du changement climatique.

Transitions écologiques

COMMUNES CONCERNÉES PAR AU MOINS UN ARRÊTÉ DE CATASTROPHE NATURELLE POUR SÉCHERESSE ET UN ARRÊTÉ POUR INONDATION

De plus en plus de communes sont touchées à la fois par des inondations et des épisodes de sécheresse, notamment dans le sud-ouest et le centre de l'hexagone ainsi que sur le littoral méditerranéen.

Le changement climatique accroît l'exposition du territoire français à des phénomènes climatiques extrêmes, susceptibles de causer des dommages aux biens et aux personnes. Depuis 1982, ces dommages sont indemnisés par la garantie « Cat-Nat » (reconnaissance officielle de l'état de catastrophe naturelle par arrêté). Ces arrêtés sont répertoriés dans la base de données Gaspar, alimentée par les services préfectoraux. L'analyse de l'évolution du nombre d'arrêtés permet d'évaluer l'impact du changement climatique et la fréquence croissante des événements extrêmes en France : augmentation des périodes prolongées de sécheresse, alternant avec des épisodes de fortes précipitations.

Les disparités entre régions

Les communes ayant déclaré au moins une catastrophe naturelle (Cat-Nat) pour sécheresse et une pour inondation ont globalement augmenté dans chaque région au cours de la décennie 2015-2024 par rapport à 2005-2014, à l'exception de la Nouvelle-Aquitaine. Le Centre-Val de Loire est la région ayant connu la plus forte augmentation (notamment due à des inondations exceptionnelles en 2011) : le nombre de communes concernées par ces deux phénomènes est passé de 63 sur la période 2005-2014 à 692 entre 2015 et 2024, soit une hausse de 998 %. Outre le Centre-Val de Loire, les régions les plus touchées entre 2015 et 2024 sont l'Occitanie (1100 communes, + 38 %), l'Île-de-France (470 communes, + 739 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (365 communes, + 164 %). La Nouvelle-Aquitaine, avec une diminution de 9,1 % du nombre de communes concernées, reste toutefois la deuxième région la plus touchée en valeur absolue, avec 864 communes concernées entre 2015 et 2024, contre 1256 lors de la décennie précédente.

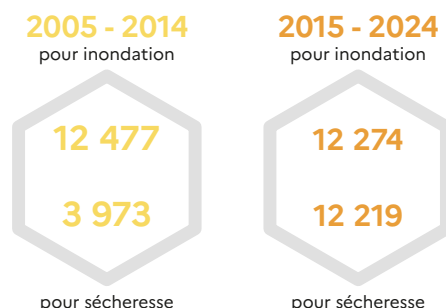
Concernant les territoires d'outre-mer, aucun ne cumule à la fois des arrêtés de catastrophe naturelle pour sécheresse et inondation.

Les disparités entre intercommunalités

La part des EPCI comptant au moins une commune concernée par des arrêtés Cat-Nat pour à la fois la sécheresse et l'inondation est passée de 30,1 % entre 2005 et 2014 à 67,4 % entre 2015 et 2024, soit 846 EPCI.

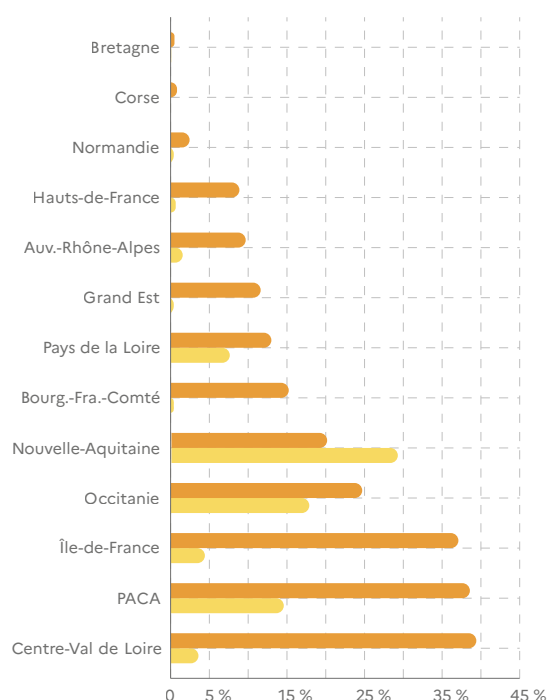
EN FRANCE

Nombre de communes ayant déclaré au moins une Cat-Nat

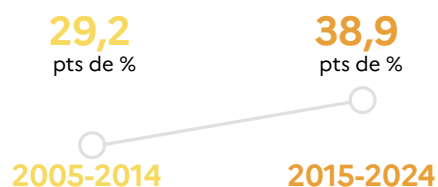


DANS LES RÉGIONS

Part des communes ayant déclaré au moins une Cat-Nat pour sécheresse et une pour inondation par région, entre 2005 et 2014 et entre 2015 et 2024, en %

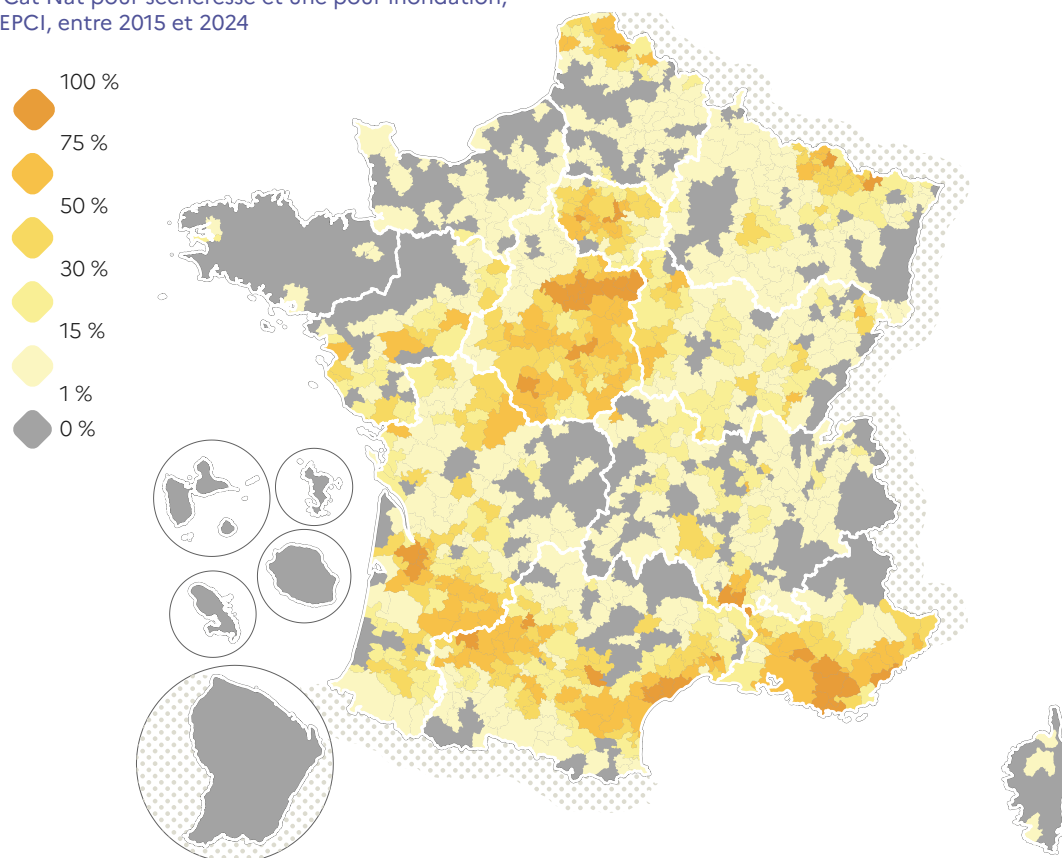


Évolution des écarts entre les régions extrêmes

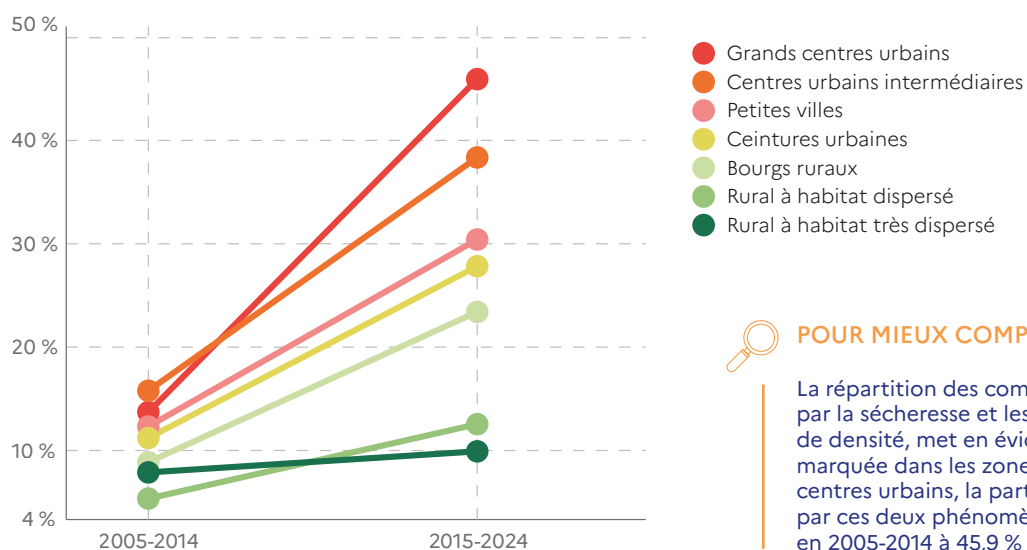


DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

Part des communes ayant déclaré au moins une Cat-Nat pour sécheresse et une pour inondation, par EPCI, entre 2015 et 2024



SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ



POUR MIEUX COMPRENDRE

La répartition des communes affectées à la fois par la sécheresse et les inondations, selon la grille de densité, met en évidence une progression marquée dans les zones urbaines. Dans les grands centres urbains, la part des communes touchées par ces deux phénomènes est passée de 13,7 % en 2005-2014 à 45,9 % en 2015-2024.

Transitions écologiques

PRÉLÈVEMENTS D'EAU DOUCE

Les prélèvements d'eau douce sont globalement en baisse, mais les disparités territoriales restent marquées.

Les données sur les prélèvements d'eau douce mesurent le volume d'eau douce prélevée pour satisfaire les principaux usages de l'eau : alimentation des canaux de navigation, production d'eau potable, refroidissement des centrales électriques, industrie et autres activités économiques, ainsi que l'irrigation. Cet indicateur est d'autant plus important dans un contexte de changement climatique (accentuation des épisodes de sécheresse et des pénuries d'eau). L'analyse porte sur les prélèvements d'eau continentale, souterraine et de surface. L'eau prélevée par les barrages hydroélectriques est exclue, car environ 98 % de cette eau est restituée aux cours d'eau.

Les disparités entre régions

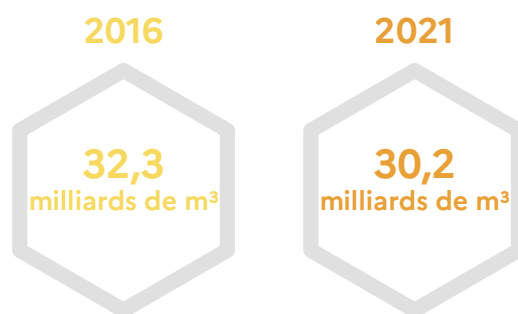
Entre 2016 et 2021, les prélèvements d'eau douce ont globalement diminué, bien que de fortes disparités territoriales persistent. Auvergne-Rhône-Alpes reste la région la plus consommatrice (44,8 % des prélèvements nationaux), suivie du Grand Est (10,3 %) et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (8,6 %). Dans ces trois régions, les prélèvements sont principalement liés au refroidissement des centrales électriques. L'irrigation joue un rôle clé en PACA et l'industrie dans le Grand Est. Mayotte (0,06 %), la Guyane (0,08 %), la Martinique (0,2 %) et la Corse (0,4 %) enregistrent des volumes bien plus faibles, reflétant des différences de population, d'activités économiques et de disponibilité des ressources en eau.

La diminution des prélèvements est particulièrement marquée dans le Grand Est (- 37,6 % en cinq ans liée notamment à la fermeture de la centrale de Fessenheim), en Nouvelle-Aquitaine (- 18,5 %) et en Occitanie (- 10,9 %). Les régions des Pays de la Loire (+ 21,5 %) et des Hauts-de-France (+ 3,9 %) ont vu leur part augmenter. Enfin, bien que la part des prélèvements en Auvergne-Rhône-Alpes ait progressé de 3,2 points de %, l'augmentation en volume reste limitée (+ 1 %).

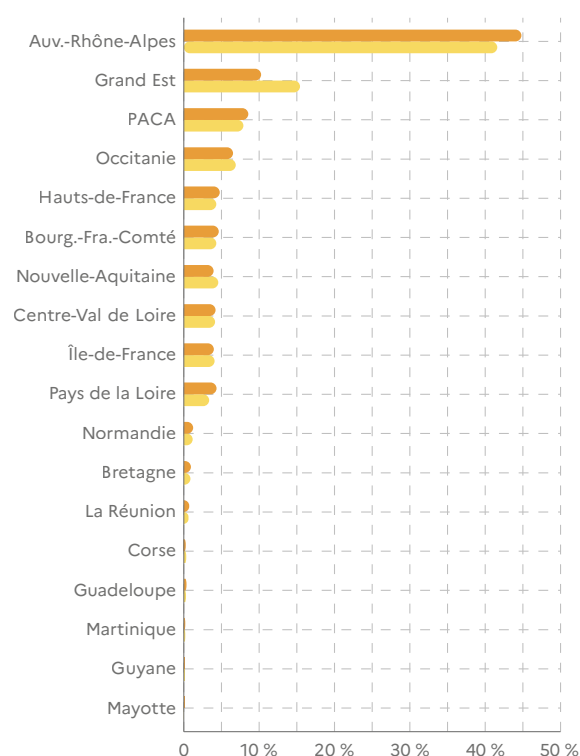
Les disparités entre départements

Les données de 2021 montrent une forte concentration des prélèvements d'eau dans un nombre limité de départements. Trois d'entre eux concentrent à eux seuls 40,5 % des prélèvements nationaux : la Drôme (16,6 %), l'Isère (13,9 %) et l'Ain (10,0 %). Ces volumes élevés s'expliquent notamment par la présence de réacteurs nucléaires utilisant un système de refroidissement ouvert. Un second groupe de 15 départements, affichant des prélèvements compris entre 1 % et 4,6 % du total, représente 26 % des prélèvements nationaux. Une consommation plus modérée, entre 0,45 % et 0,90 % du total, est enregistrée dans 34 départements, qui cumulent 24 % des prélèvements. Enfin, les 49 départements restants, dont la consommation est inférieure à 0,4 %, ne totalisent que 11 % des prélèvements nationaux.

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS

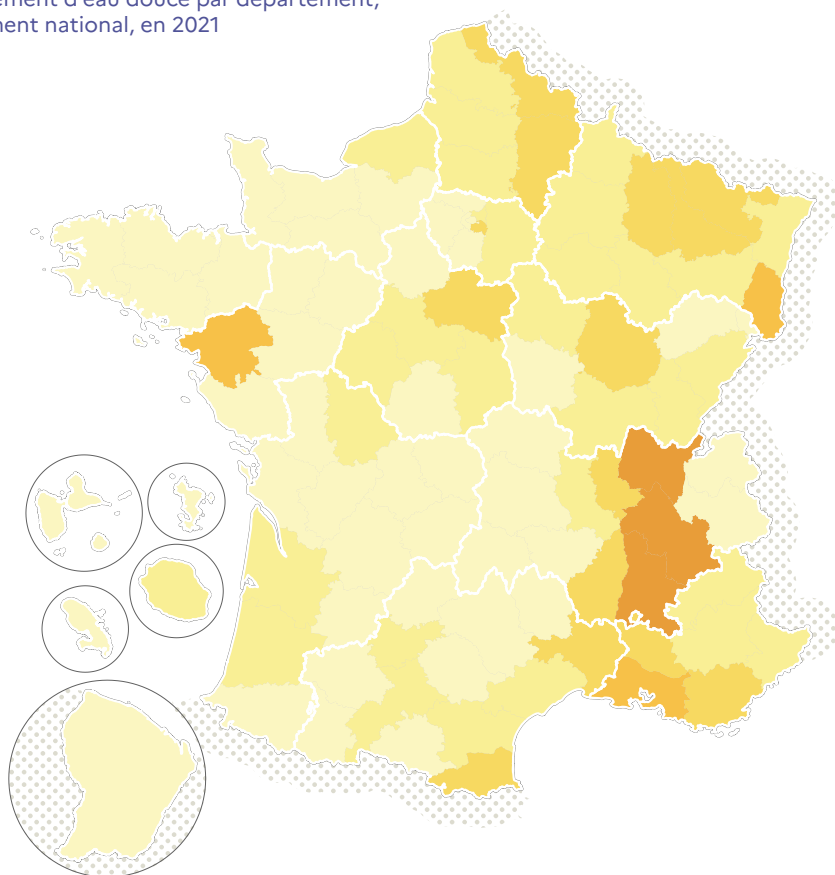
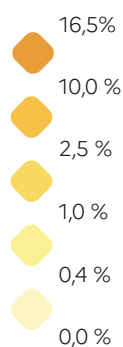


Évolution des écarts entre les régions extrêmes



DANS LES DÉPARTEMENTS

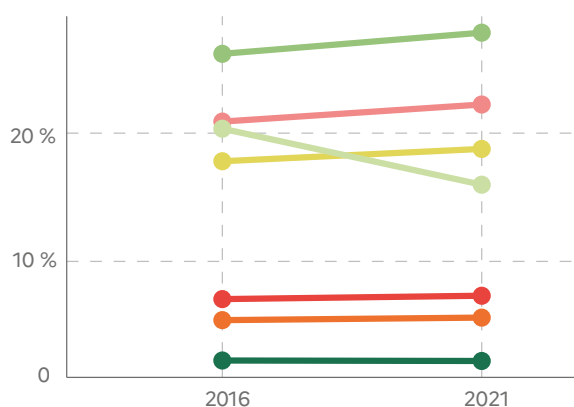
Part de prélèvement d'eau douce par département, sur le prélèvement national, en 2021



POUR EN SAVOIR +

L'analyse des prélèvements d'eau douce introduit un biais lié aux centrales nucléaires. Il serait pertinent de compléter l'analyse avec des données relatives à la consommation en eau.

SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ



POUR MIEUX COMPRENDRE

Entre 2016 et 2021, les prélèvements en eau douce restent stables dans le rural à habitat très dispersé, les centres urbains intermédiaires et les grands centres urbains. Ces trois catégories de territoires restent celles qui consomment le moins (15 % des prélèvements nationaux). En revanche, dans le rural à habitat dispersé, la part des prélèvements a augmenté de 2 points de %, bien que le volume prélevé soit resté stable. La diminution pour les bourgs ruraux est la plus prononcée.

Transitions économiques

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Une progression générale du PIB par habitant est constatée dans l'ensemble des régions françaises qui s'inscrit dans la moyenne européenne.

Le Produit intérieur brut (PIB) constitue un indicateur central dans la répartition des fonds européens et la contractualisation avec les États membres. Afin de permettre une comparaison entre régions des pays européens, ce PIB est exprimé en Standard de pouvoir d'achat (SPA) par habitant. La mesure en unité de compte SPA est un taux de conversion monétaire qui exprime dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies.

Les disparités entre pays européens

En 2022, le PIB moyen par habitant dans l'Union européenne s'établissait à 35 400 en Standards de pouvoir d'achat (SPA). Toutefois, cette moyenne masque des disparités significatives entre les États membres. Le Luxembourg et l'Irlande se distinguent nettement avec les PIB par habitant les plus élevés, atteignant respectivement 90 900 et 80 300 SPA. Le Danemark, les Pays-Bas et l'Autriche affichent également des niveaux de richesse parmi les plus élevés de l'Union européenne. La France occupe la 11^e position avec un PIB par habitant de 35 500 SPA, un niveau très proche de la moyenne européenne. La richesse nationale produite, et par conséquent le PIB par habitant, a progressé dans la totalité des pays européens.

Les disparités entre régions françaises

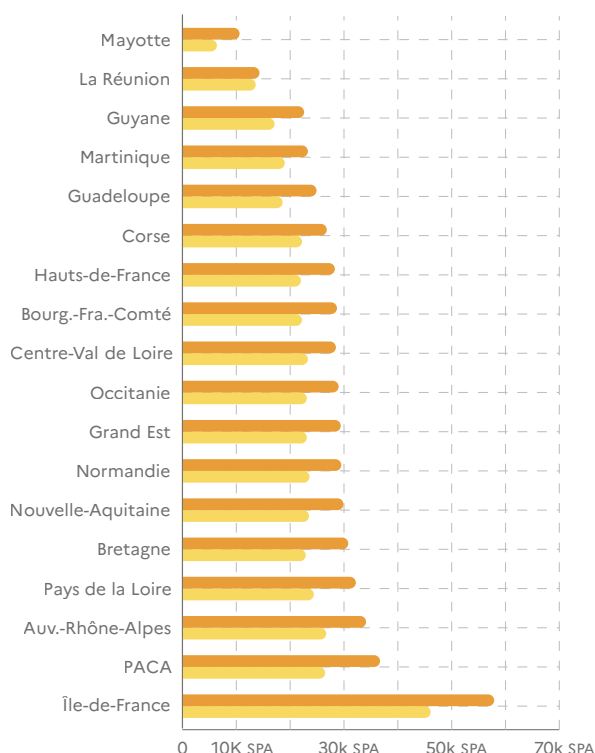
En France hexagonale, le rapport entre le PIB par habitant des régions les plus riches et les moins riches est de 2,2. Toutefois, ce ratio grimpe à 5,5 lorsqu'on intègre les collectivités d'outre-mer, plaçant ainsi la France parmi les pays de l'Union européenne où les inégalités de richesses infranationales sont les plus marquées. Ce chiffre reflète les écarts entre Mayotte, l'un des territoires les plus pauvres de l'UE, avec un PIB par habitant de 10 600 SPA et l'Île-de-France, qui avec un PIB par habitant de 57 900 SPA, se positionne parmi les régions les plus riches de l'Union européenne.

Sur les dix dernières années, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a connu la plus forte progression en termes de richesse, avec une hausse de + 38,5 %, nettement supérieure à la moyenne nationale de + 29,0 %. À l'inverse, La Réunion, la Corse et Centre-Val de Loire enregistrent les plus faibles croissances, avec des augmentations respectives de + 5,1 %, + 20,7 % et + 22,3 %.

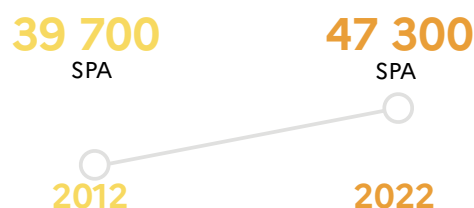
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS FRANÇAISES

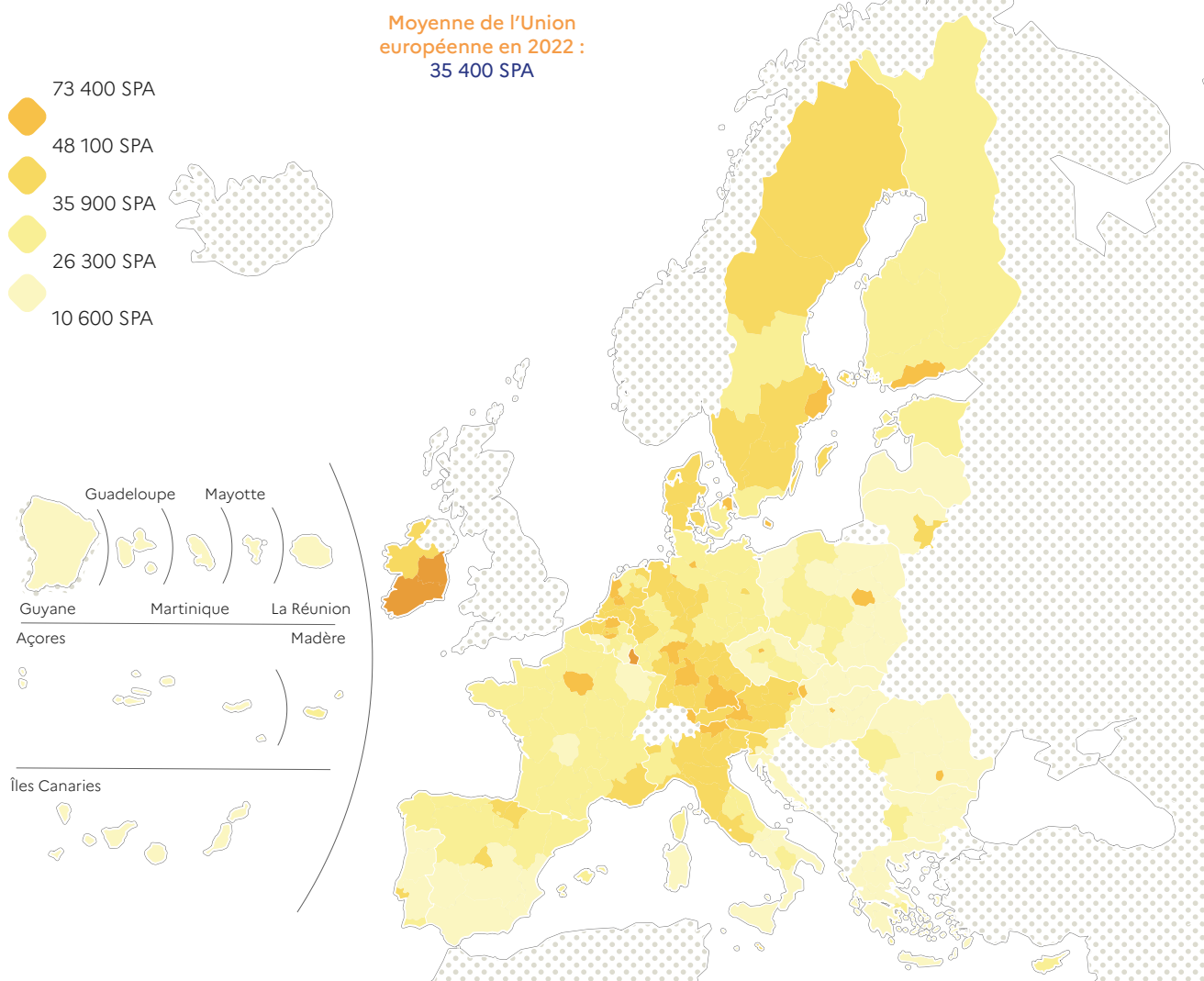


Évolution des écarts entre les régions extrêmes



DANS L'UNION EUROPÉENNE

2022



POUR EN SAVOIR +

Les fortes disparités entre les régions européennes affichent toujours une dorsale dynamique allant de la Belgique au nord de l'Italie. Mais ces disparités tendent à se réduire depuis 2012.

Transitions économiques

PART DES EMPLOIS DE LA SPHÈRE PRODUCTIVE

Une hausse des emplois de la sphère productive est observée, signe d'une réindustrialisation.

La partition de l'économie en deux sphères, présenteielle et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spécialisation des activités. Les activités productives concernent des biens majoritairement consommés hors de la zone. Elles se différencient des activités présenteielles, dont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visent la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone.

Ainsi, un emploi est qualifié de productif ou de présenteiel en fonction de son secteur d'activité. Par exemple, lorsque l'activité est principalement destinée à une entreprise, le secteur concerné, et donc l'emploi, est classé dans la sphère productive.

Les disparités entre régions

Entre 2015 et 2021, la part des emplois productifs dans l'emploi total a légèrement augmenté grâce à une dynamique de l'emploi meilleure que pour le présenteiel. La part des emplois dans le secteur productif était auparavant en déclin. Cette inversion de tendance se dessine, témoignant d'un processus de réindustrialisation des territoires.

Cette dynamique est observée dans toutes les régions (hors Mayotte et Guyane), avec une hausse moyenne de 3,4 % de l'emploi productif, entre 2015 et 2021. Certaines régions se démarquent particulièrement, comme la région PACA (+ 5,7 %), la Guadeloupe (+ 4,5 %) et l'Occitanie (+ 4,4 %).

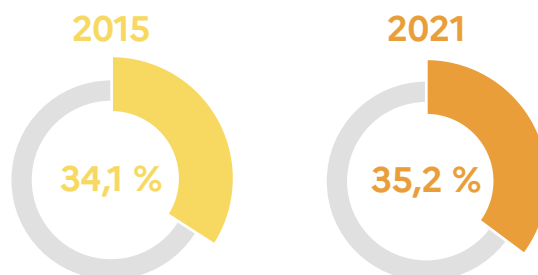
Les disparités entre intercommunalités

Une part plus élevée d'emplois dans la sphère productive reste toutefois étroitement liée aux territoires ayant une forte spécialisation industrielle. En effet, les taux les plus élevés d'emplois productifs se trouvent dans l'ouest et dans le nord-est de l'hexagone, et notamment certaines intercommunalités des Hauts-de-France et de la Franche-Comté.

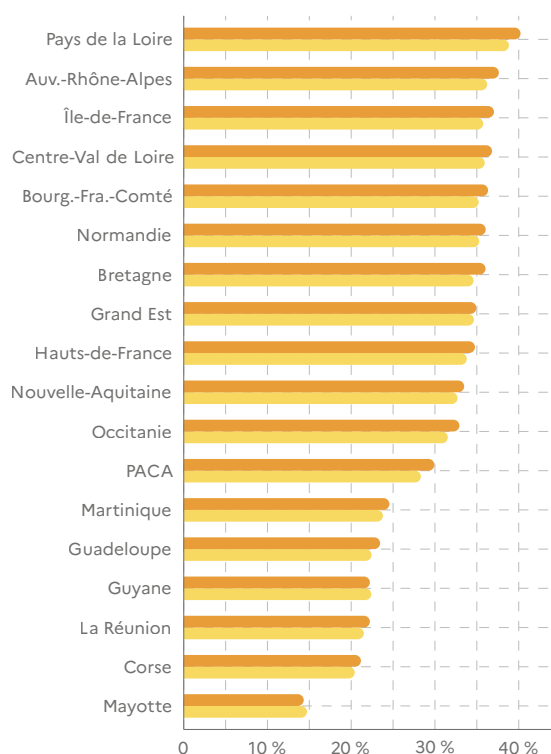
Les disparités selon la densité des territoires

La part des emplois productifs a progressé dans l'ensemble des territoires. Les territoires ruraux (y compris les petites villes) présentent une proportion plus élevée d'emplois productifs, mais les effectifs restent faibles. Les zones urbaines concentrent davantage d'activités de la sphère présenteielle.

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS

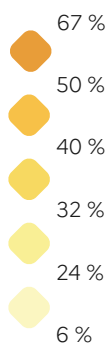


Évolution des écarts entre les régions extrêmes

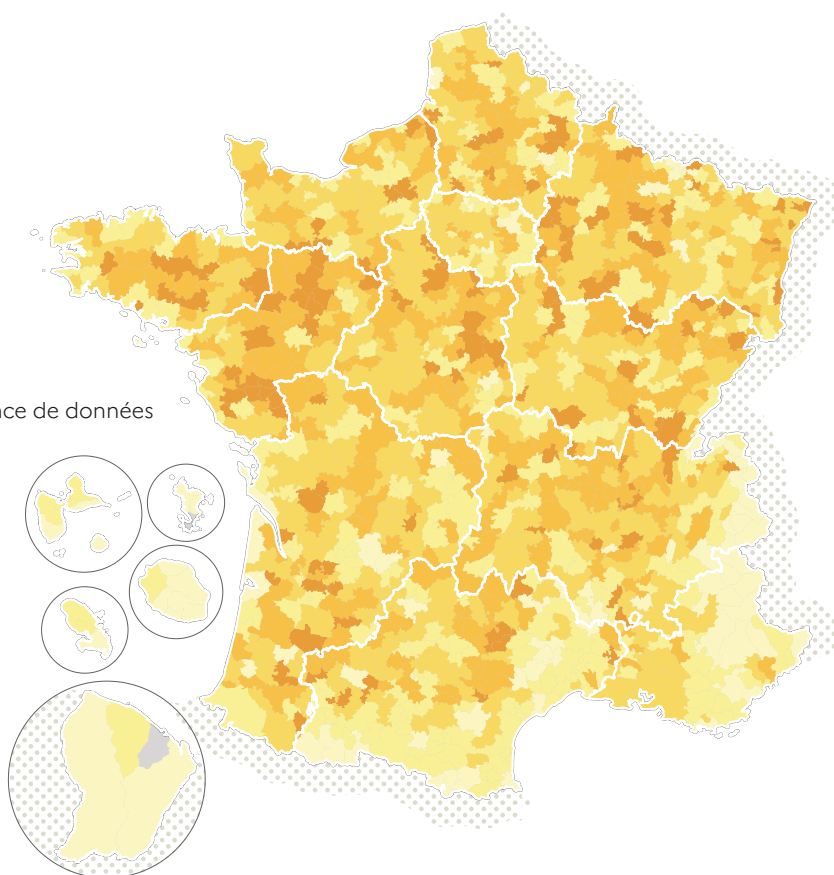


DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2021



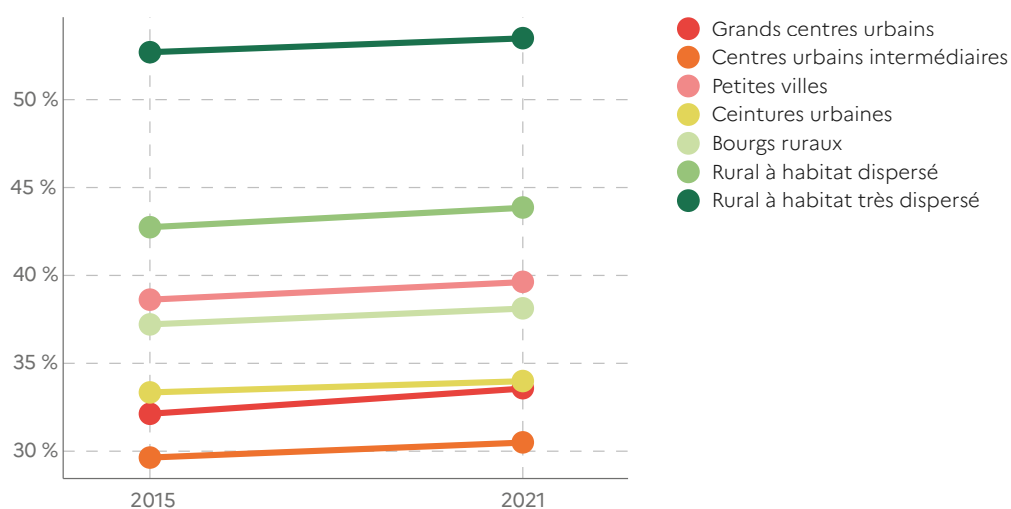
Absence de données



POUR MIEUX COMPRENDRE

Un fort taux de présence des emplois productifs sur l'ensemble des territoires, excepté sur le littoral méditerranéen, les Alpes et l'outre-mer.

SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ



Transitions économiques

TAUX DE CRÉATION D'ENTREPRISES

La création d'entreprises, tous secteurs d'activité confondus, est plus élevée dans les territoires les plus densément peuplés. Les zones rurales se distinguent par une plus forte dynamique industrielle.

Le taux de création d'établissements mesure le dynamisme et l'attractivité économique des territoires. Afin de mieux mesurer les disparités territoriales, l'indicateur retenu est le taux de création d'établissements. Il est défini comme le rapport entre le nombre de créations d'établissements au cours de l'année n et le nombre d'établissements actifs au 31 décembre de l'année n-1.

Les disparités entre régions

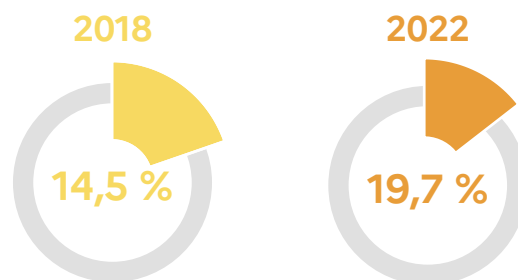
En France hexagonale, les régions les plus dynamiques en matière de création d'établissements sont l'Île-de-France (23 %), suivie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Hauts-de-France (21 %). Les départements d'outre-mer se distinguent également par de forts taux de création d'établissements. La Bretagne et la Corse affichent la dynamique la plus modérée (16,4 %). Toutefois, cet indicateur ne renseigne pas sur la pérennité des établissements créés et un taux élevé de création d'établissements ne se traduit pas nécessairement par une croissance de l'emploi.

Les disparités selon la densité des territoires

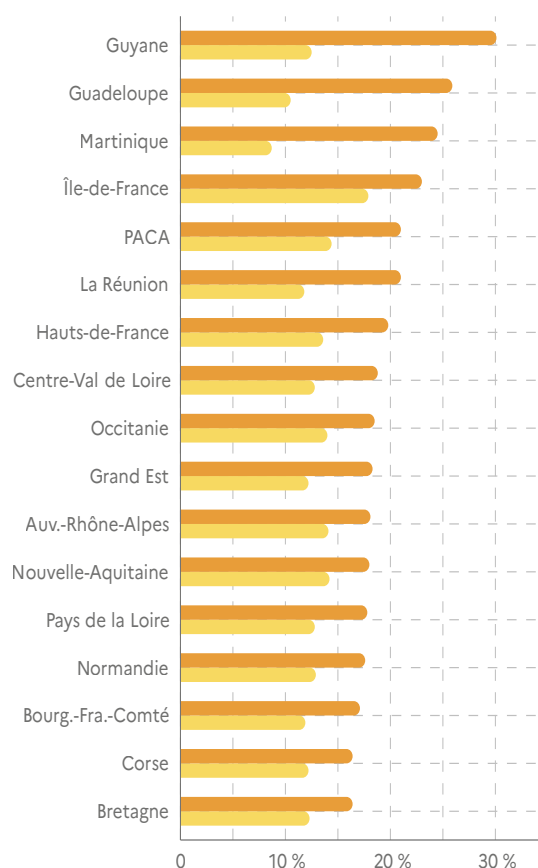
Le taux de création d'établissements est particulièrement élevé dans les métropoles et leur périphérie, sur le littoral méditerranéen et dans l'ensemble de l'Île-de-France. En effet, ce sont les territoires les plus denses qui enregistrent les dynamiques les plus fortes, avec un taux de 21,0 % en 2022 dans les grands centres urbains. Les créations d'entreprises dans les secteurs des services, du commerce et de la restauration y sont surreprésentées. Cependant, ces secteurs affichent des taux de pérennité des établissements plus faibles que dans les autres domaines d'activité. Dans une moindre mesure, ces territoires connaissent également une dynamique importante dans le secteur de la construction.

Les territoires ruraux présentent des taux de création d'établissements plus modestes, comparables à ceux des autres territoires, seuls les grands centres urbains affichent des taux de création nettement supérieurs. Les territoires ruraux se distinguent par une forte dynamique industrielle, avec un taux de création d'établissements atteignant 38,4 % dans les zones rurales à habitat très dispersé et 26,7 % dans celles à habitat dispersé, le besoin d'espace pouvant expliquer ce phénomène.

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS

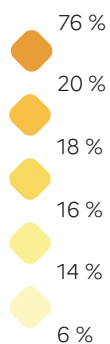


Évolution des écarts entre les régions extrêmes

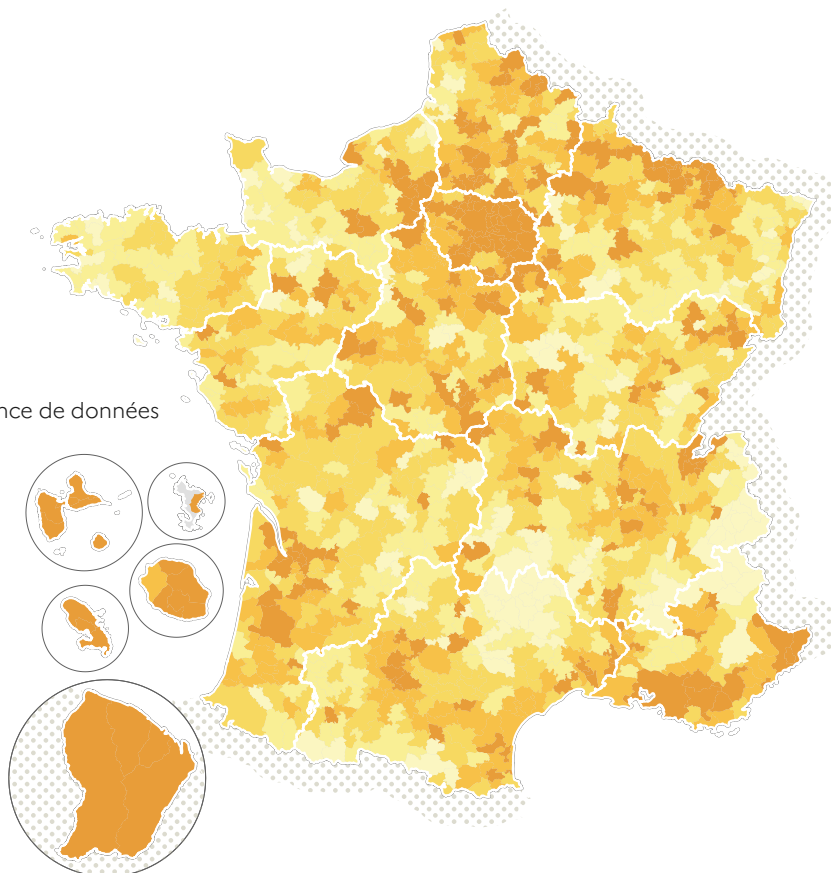


DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2022



Absence de données

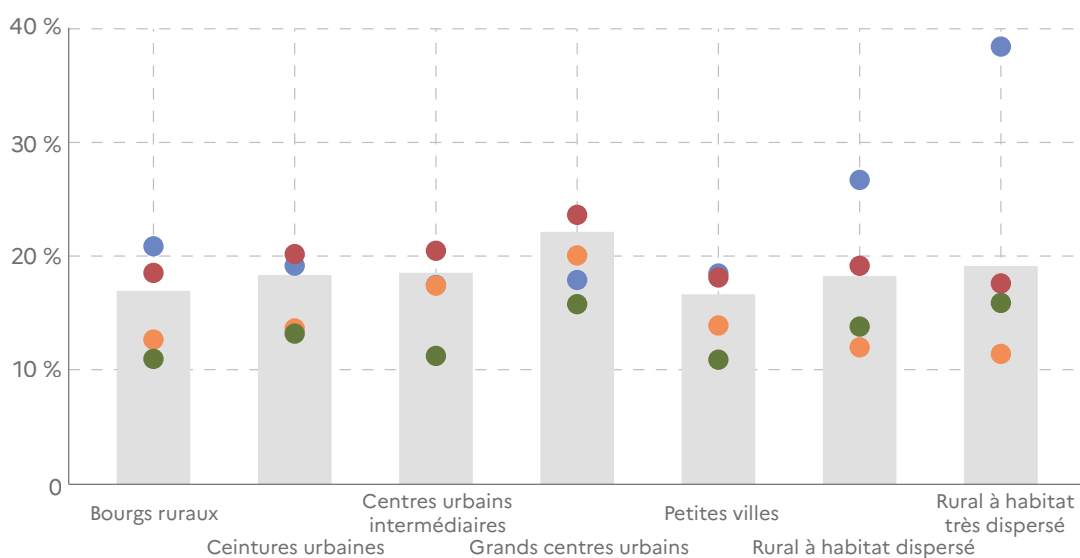


POUR MIEUX COMPRENDRE

Deux taux se distinguent par des valeurs extrêmes : la CC des Portes de Romilly-sur-Seine (76,4 %) et la CC de l'Ouest Guyanais (47,5 %).

SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ

● Construction ● Industrie ● Services public et action sociale ● Services, commerce et restauration



Champ : France hors Mayotte • Sources : Insee, SIDE 2018-2022

Transitions économiques

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

La reprise générale de la création d'emplois en France est particulièrement marquée en zone urbaine.

L'évolution annuelle du nombre d'emplois au lieu de travail (hors secteur agricole) est un indicateur du dynamisme des territoires. Cette évolution est la résultante des créations et des disparitions d'emplois des territoires au cours de la période. Très conjoncturelle, l'évolution de l'emploi est liée aux cycles macroéconomiques.

Les disparités entre régions

Après une période de recul à la suite de la crise de 2008, le taux d'évolution annuelle de l'emploi est reparti à la hausse entre 2015 et 2021. Toutes les régions ont bénéficié de cette dynamique économique favorable. Celles ayant enregistré des destructions d'emplois entre 2010 et 2015 – à savoir le Grand Est, les Hauts-de-France, la Normandie, la Bourgogne-Franche-Comté et le Centre-Val de Loire – ont connu un retournement avec une reprise de la création d'emplois sur la période suivante, ou a minima une stabilisation.

La situation est très contrastée en outre-mer, avec des augmentations de taux de création d'emplois en Guyane et à La Réunion. En Martinique et en Guadeloupe, le nombre d'emplois est resté stable, avec une croissance annuelle nulle entre 2015 et 2021.

Les disparités entre intercommunalités

Si l'emploi a globalement suivi une dynamique positive dans l'ensemble des régions, les évolutions sont plus hétérogènes à l'échelle des intercommunalités. La création d'emplois s'est principalement concentrée autour des métropoles et des villes intermédiaires, ayant progressé de +0,9 % par an dans les grands centres urbains et de +0,7 % dans les centres urbains intermédiaires.

Cependant, la situation est plus contrastée dans les territoires les moins denses. Les bourgs ruraux ont enregistré une légère amélioration de la création d'emplois par rapport à la période 2010-2015. Les territoires les plus ruraux perdent en revanche des emplois, ce qui n'était pas le cas pour le rural à habitat dispersé entre 2010-2015 et la perte s'est accélérée pour le rural à habitat très dispersé, atteignant -0,9 % entre 2015-2021.

EN FRANCE

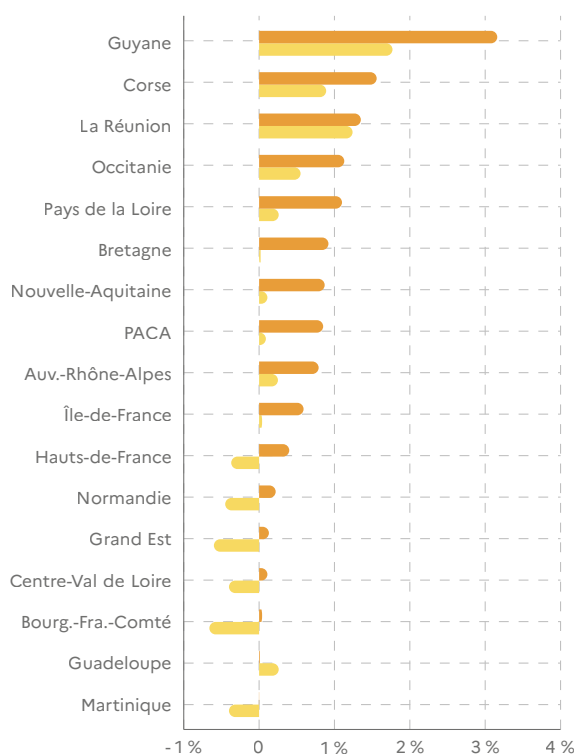
2010-2015

- 0,01 %

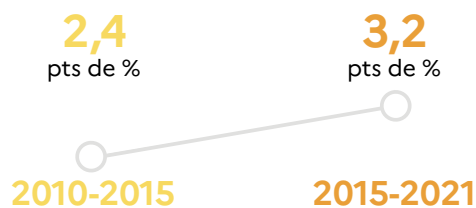
2015-2021

0,70 %

DANS LES RÉGIONS

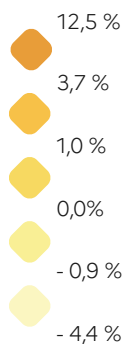


Évolution des écarts entre les régions extrêmes

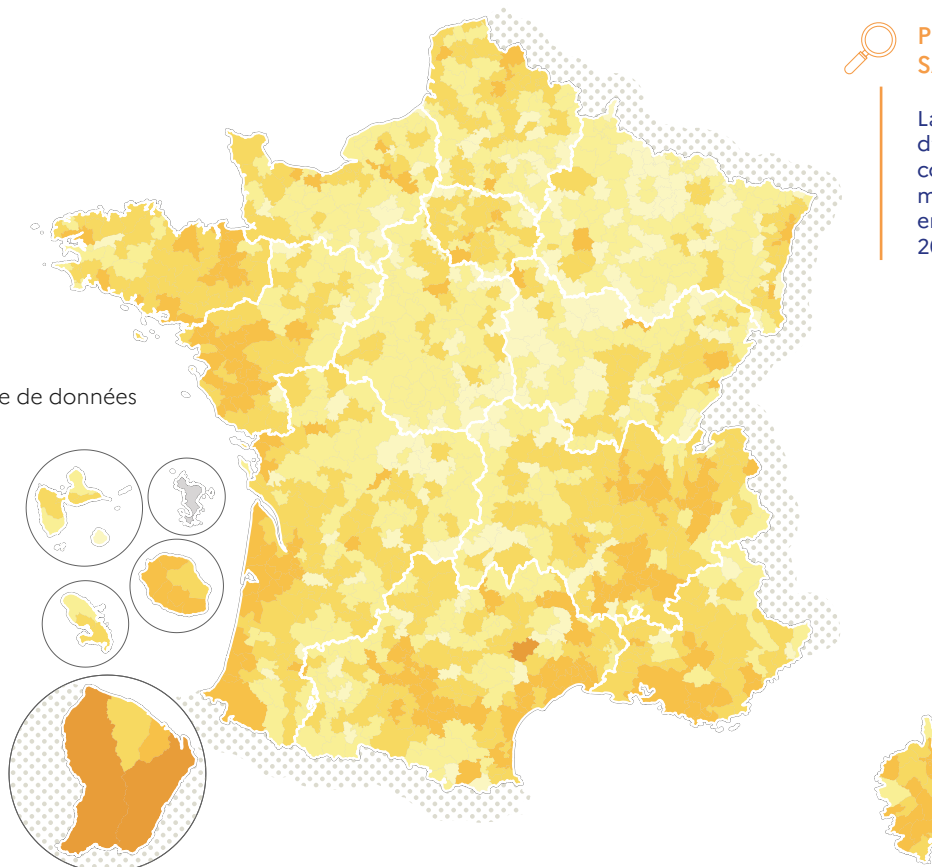


DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2015 - 2021



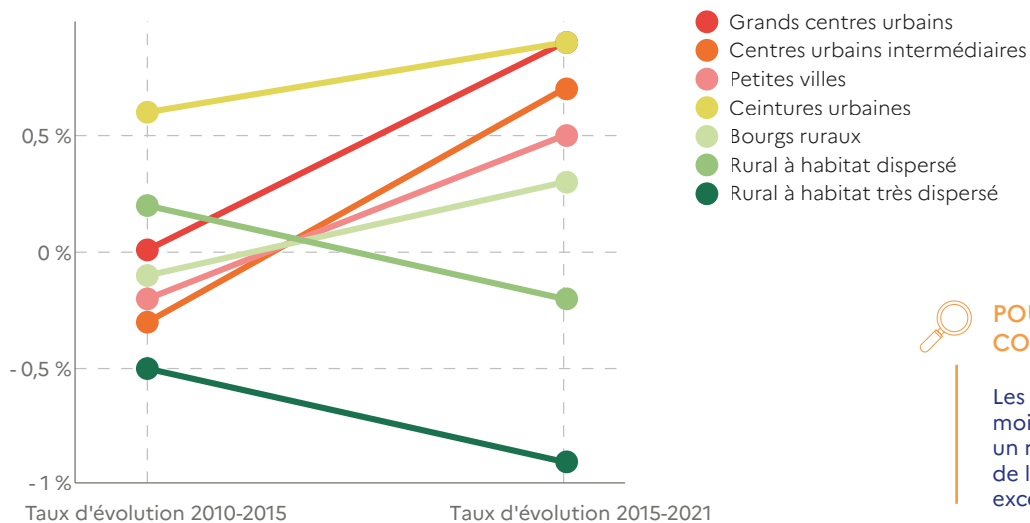
Absence de données



POUR EN SAVOIR +

La création d'emplois reste concentrée dans les mêmes territoires entre 2010-2015 et 2015-2021.

SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ



POUR MIEUX COMPRENDRE

Les territoires ruraux les moins denses connaissent un ralentissement sensible de la création d'emplois, excepté dans les bourgs ruraux.

Accès et niveaux d'équipements et de services des territoires

Équipements des collectivités

- P. 60 | EFFORT D'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES ET DE LEUR EPCI
- P. 62 | TAUX D'ÉPARGNE BRUTE ET TAUX D'ENDETTEMENT
DES COMMUNES ET DE LEUR EPCI

Culture

- P. 64 | TEMPS D'ACCÈS ROUTIER À UN CINÉMA

Services publics et services marchands

- P. 66 | ACCESSIBILITÉ AUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES :
NOMBRE DE CONSULTATIONS PAR HABITANT
- P. 68 | TEMPS D'ACCÈS ROUTIER À UN CENTRE D'ÉQUIPEMENTS
ET DE SERVICES
- P. 70 | PART DE LA POPULATION À PLUS DE 14 MINUTES
D'UN SERVICE DE SÉCURITÉ

Numérique

- P. 72 | PART DES LOCAUX RACCORDABLES DONT LE DÉBIT MOYEN
EST SUPÉRIEUR À 100 M-BPS

Mobilités

- P. 74 | PART DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL
EN TRANSPORT EN COMMUN
- P. 76 | TEMPS D'ACCÈS ROUTIER À UNE GARE SNCF

Équipements des collectivités

EFFORT D'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES ET DE LEUR EPCI

L'effort d'équipement par habitant est en progression, mais reste marqué par d'importantes disparités territoriales.

Dans les territoires intercommunaux, l'effort de construction et de rénovation des équipements de proximité (écoles, équipements culturels et sportifs, infrastructures de transport, assainissement et traitement de l'eau, déchetteries...) est réalisé principalement par les communes et l'EPCI auquel elles appartiennent. Le montant de dépenses d'équipement par habitant consolidé à cette échelle reflète l'engagement conjoint des collectivités du bloc communal en faveur de la vie quotidienne des habitants.

Les disparités entre régions

Le montant de dépenses d'équipement par habitant des communes et de leur EPCI est globalement plus élevé en 2023 qu'en 2017 dans l'ensemble des régions. L'augmentation nationale de + 32 % (+ 14 % en volume, hors inflation) masque des disparités importantes dans l'hexagone, mais également en outre-mer.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'engagement des communes et de leur EPCI reste à un niveau relativement important en 2023, mais sans augmentation significative par rapport à 2017 (stable en volume). En Normandie, l'effort d'équipement reste relativement modéré, mais progresse de 40 % en 2023 par rapport à 2017.

Les disparités entre intercommunalités

L'évolution enregistrée au niveau national entre 2017 et 2023 masque des disparités très marquées d'engagement des communes et de leur EPCI. Sur les 1 245 territoires intercommunaux dont les données sont disponibles en 2017 et en 2023, 61,6 % enregistrent un montant de dépenses d'équipement par habitant en 2023 supérieur en valeur et en volume à celui de 2017.



POUR MIEUX COMPRENDRE

Au cours de chaque mandat municipal, le rythme d'évolution des dépenses d'équipement suit un cycle lié au calendrier électoral (hausse progressive à partir de la deuxième année pleine du mandat avec un pic d'engagement la dernière année pleine). L'intensité de l'effort est ici appréciée en comparant la 3^e année des mandats 2014-2020 et 2020-2026. Les dépenses consolidées sont issues des agrégations et neutralisations de flux financiers entre les budgets principaux et annexes des communes et de l'EPCI à fiscalité propre, réalisées par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales.

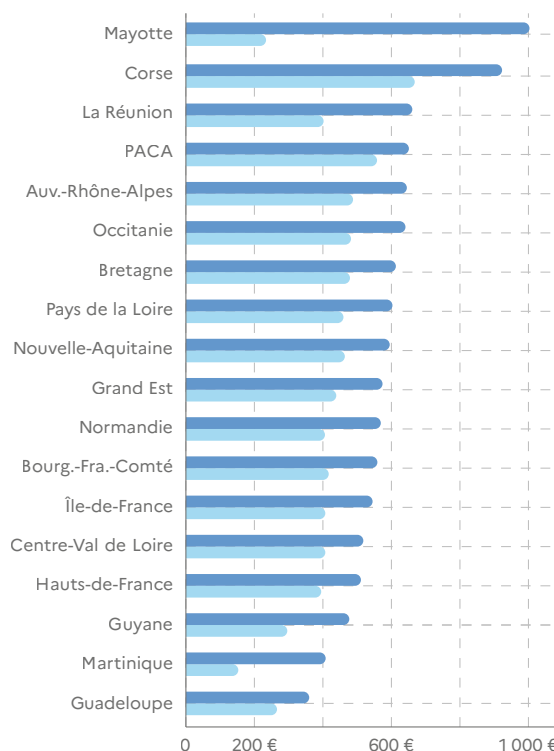
EN FRANCE

Montant de dépenses d'équipement par habitant



DANS LES RÉGIONS

Montant de dépenses d'équipement par habitant



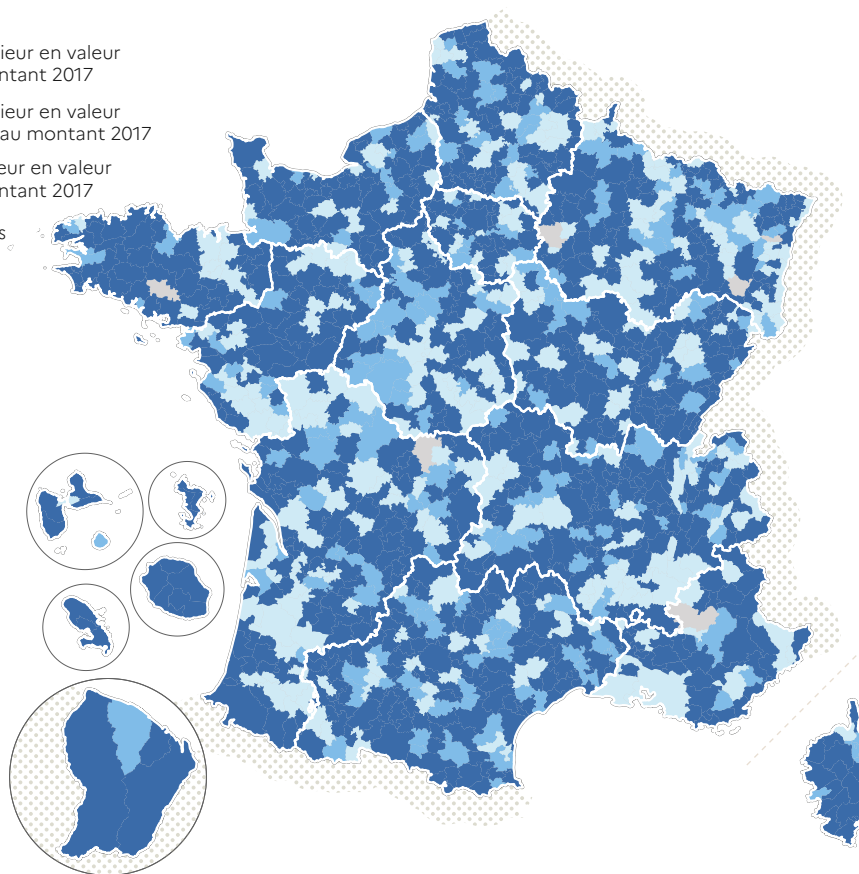
Évolution des écarts entre les régions extrêmes



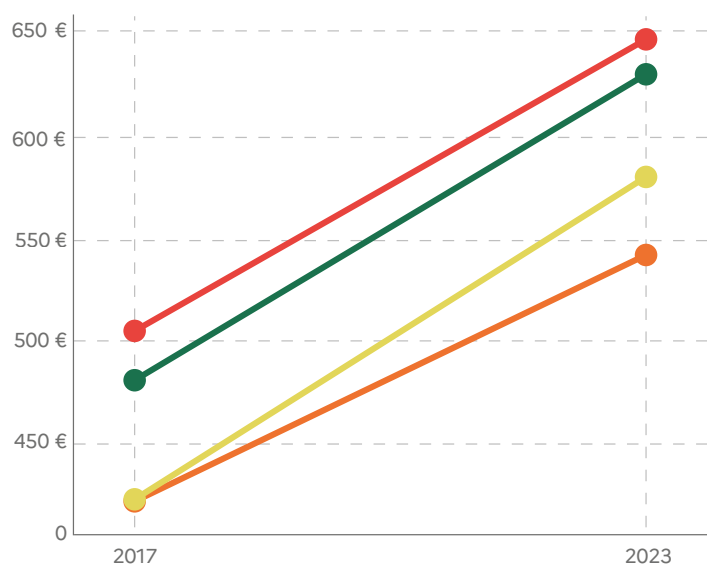
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2023

- Montant 2023 supérieur en valeur et en volume au montant 2017
- Montant 2023 supérieur en valeur mais pas en volume au montant 2017
- Montant 2023 inférieur en valeur et en volume au montant 2017
- Absence de données



SELON LA CATÉGORIE JURIDIQUE DE L'EPCI À FISCALITÉ PROPRE



POUR MIEUX COMPRENDRE

L'effort d'équipement dans le cas où l'EPCI est une communauté d'agglomération connaît une progression relativement plus forte. Les territoires en communauté urbaine ou en métropole ont un montant moyen par habitant de dépenses d'équipement supérieur à celui des communautés d'agglomération en 2017 comme en 2023. Le niveau important de dépenses d'équipement par habitant réalisées par les territoires en communautés de communes à fiscalité additionnelle résulte en partie du nombre d'habitants généralement plus faible.

- dont l'EPCI est une communauté de communes à fiscalité additionnelle
- dont l'EPCI est une communauté de communes à fiscalité propre unique
- dont l'EPCI est une communauté d'agglomération
- dont l'EPCI est une communauté urbaine ou une métropole

Champ : 1 245 territoires intercommunaux dont les données sont disponibles en 2017 et en 2023 •

Sources : Observatoire des finances et de la gestion publique locales

Équipements des collectivités

TAUX D'ÉPARGNE BRUTE ET TAUX D'ENDETTEMENT DES COMMUNES ET DE LEUR EPCI

Les trajectoires budgétaires dessinent de fortes disparités territoriales.

Le taux d'épargne brute et le taux d'endettement sont deux des principaux ratios qui mesurent la trajectoire budgétaire des collectivités. Consolidée à l'échelle des communes et de leur EPCI, leur évolution permet de mesurer les capacités de financement des services publics locaux et des équipements de proximité dont ces collectivités assument conjointement la charge.

Les disparités entre régions

La faible augmentation au niveau national du taux d'épargne brute entre 2017 et 2023 témoigne d'efforts importants pour maintenir un équilibre entre recettes et dépenses de fonctionnement au cours d'une période marquée par la crise sanitaire puis par la crise énergétique et la reprise de l'inflation. Le taux d'épargne brute des communes et de leur EPCI augmente globalement dans l'ensemble des régions, à l'exception de la Bretagne et des Pays de la Loire où il diminue et d'Auvergne-Rhône-Alpes où il reste stable. En parallèle, le taux d'endettement des communes et de leur EPCI diminue de façon importante dans la quasi-totalité des régions. La diminution est relativement limitée en Nouvelle-Aquitaine et en Corse.

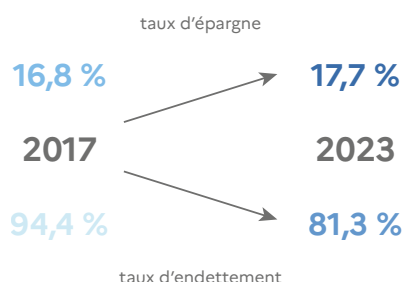
En outre-mer, on observe une amélioration significative du taux d'épargne brute dans chacun des cinq territoires. Les trajectoires de désendettement propre à chaque région viennent caractériser des disparités liées au poids des investissements déjà réalisés par les communes et leur EPCI et à leur utilisation des capacités d'épargne entre réduction du poids de la dette et financement de nouveaux équipements.

Les disparités entre intercommunalités

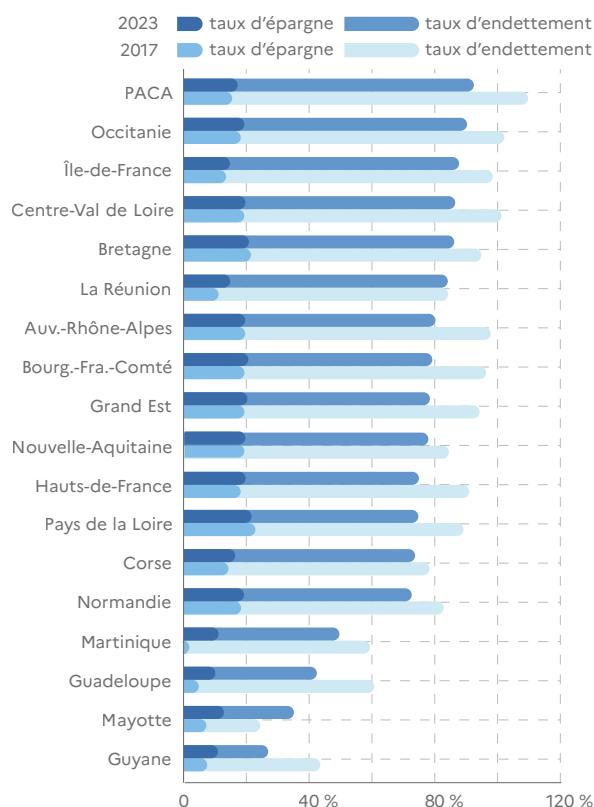
Le croisement des évolutions consolidées des taux d'épargne brute et d'endettement des communes et de leur EPCI par rapport aux évolutions moyennes nationales (respectivement + 5,3 % et - 13,9 %) permet de construire une typologie de 9 groupes de territoires. Pour une meilleure lisibilité, seuls les 4 groupes aux évolutions les plus marquées sont cartographiés.

Cette typologie met en regard l'évolution des capacités d'épargne et les différents arbitrages réalisés entre désendettement et/ou financement de nouveaux équipements dans chacun des territoires intercommunaux de notre pays. Face à la réduction de leur capacité d'épargne, les collectivités peuvent choisir de maintenir leurs efforts d'équipement et accroître leurs endettement. Elles peuvent également choisir de se désendetter et ralentir leurs engagements.

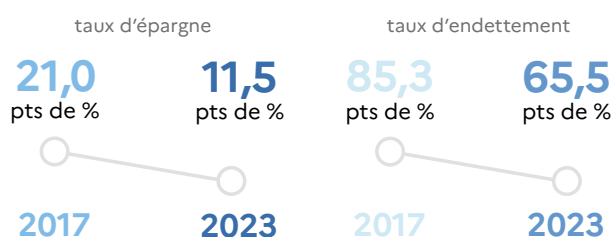
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS

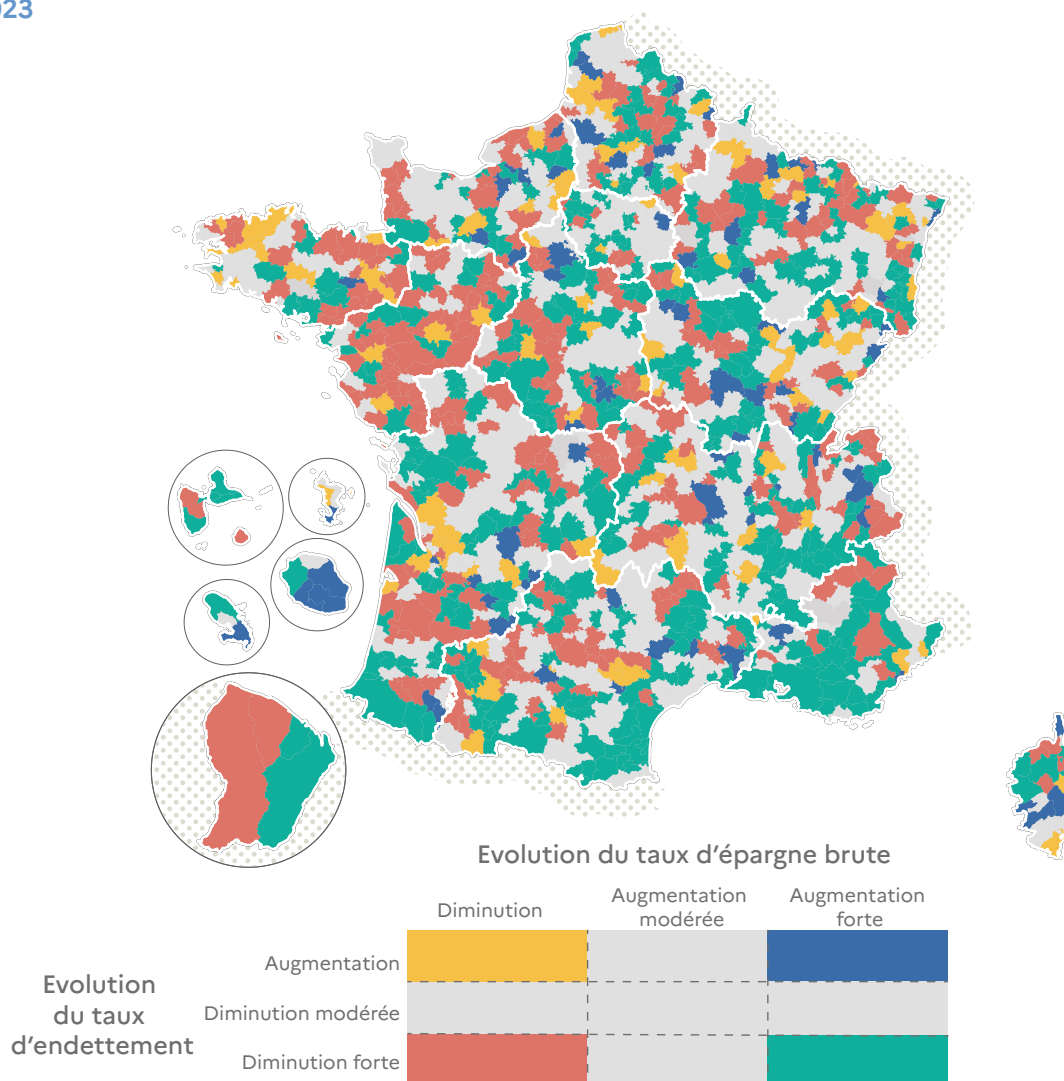


Évolution des écarts entre les régions extrêmes



DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2023



POUR MIEUX COMPRENDRE

Le taux d'épargne brute des communes et de leur EPCI détermine la part de leurs recettes (impôts locaux, dotation globale de fonctionnement de l'État...), non utilisée pour financer les dépenses de fonctionnement (services publics locaux...). Il mesure leur capacité à générer une épargne qu'elles peuvent affecter au remboursement du capital des emprunts puis à l'autofinancement de nouveaux investissements. Le taux d'endettement des communes et de leur EPCI rapporte l'encours de dette restant à rembourser à leurs recettes réelles de fonctionnement. Il mesure le poids des emprunts nécessaires au plan de financement des dépenses d'investissement. Compte tenu de l'interdépendance entre capacités d'épargne et recours à l'endettement, leurs évolutions sont ici appréciées en comparant la troisième année des mandats municipaux 2014-2020 et 2020-2026.

TEMPS D'ACCÈS ROUTIER À UN CINÉMA

L'accessibilité aux cinémas est plus difficile dans les territoires ruraux, notamment dans la moitié est de la France.

Le temps de trajet routier moyen à un cinéma vise à appréhender la dimension territoriale de l'accès à l'offre culturelle. En 2018, selon l'enquête « Pratiques culturelles » du ministère de la Culture, 63 % des personnes interrogées déclaraient s'être rendues au cinéma au cours des douze derniers mois, faisant de cet équipement un indicateur pertinent de l'accessibilité culturelle de proximité.

Les disparités entre régions

Dans la majorité des régions de l'hexagone, le temps d'accès routier moyen à un cinéma est compris entre 10 et 17 minutes. Seule la Corse observe un temps d'accès supérieur à 30 minutes du fait de son relief montagneux et de son urbanisation moins dense. En Île-de-France, Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, les temps d'accès routiers sont inférieurs à 14 minutes.

Les disparités selon les types de territoires

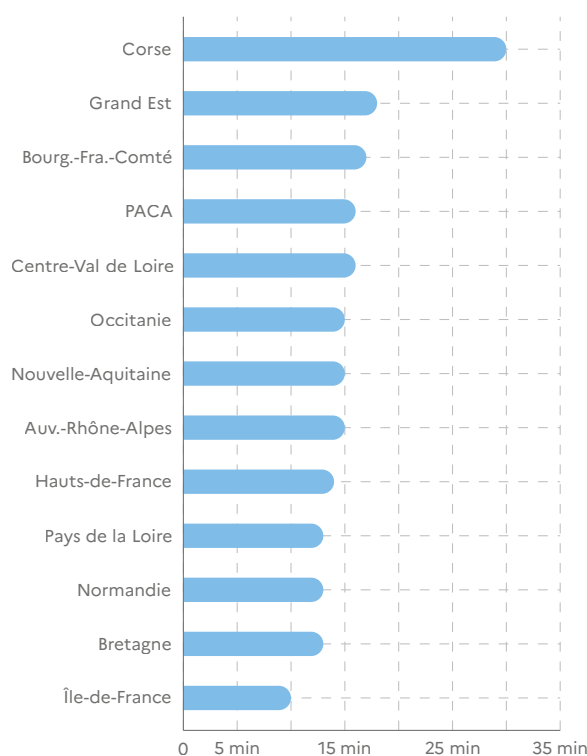
Le temps d'accès routier à un cinéma est fortement influencé par le relief et la densité de population. Les intercommunalités situées dans les territoires ruraux très peu denses présentent des temps d'accès supérieurs à 30 minutes. Outre la Corse, cette situation concerne notamment les anciennes régions Champagne-Ardenne et Bourgogne (hors chefs-lieux de département), le Massif central et les Alpes du Sud. Selon la typologie de la diversité des ruralités, les territoires touristiques à dominante résidentielle et spécialisée enregistrent les temps d'accès les plus élevés, en particulier dans les zones de montagne.

L'analyse des temps d'accès selon la grille de densité de l'Insee met également en évidence des disparités territoriales marquées en matière d'accessibilité aux cinémas. Les communes situées dans les grands centres urbains et les centres urbains intermédiaires présentent un temps d'accès routier moyen inférieur à 5 minutes, contre plus de 12 minutes pour les communes rurales.

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS

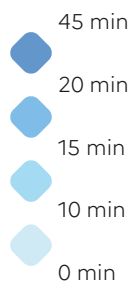


Écarts entre les régions extrêmes

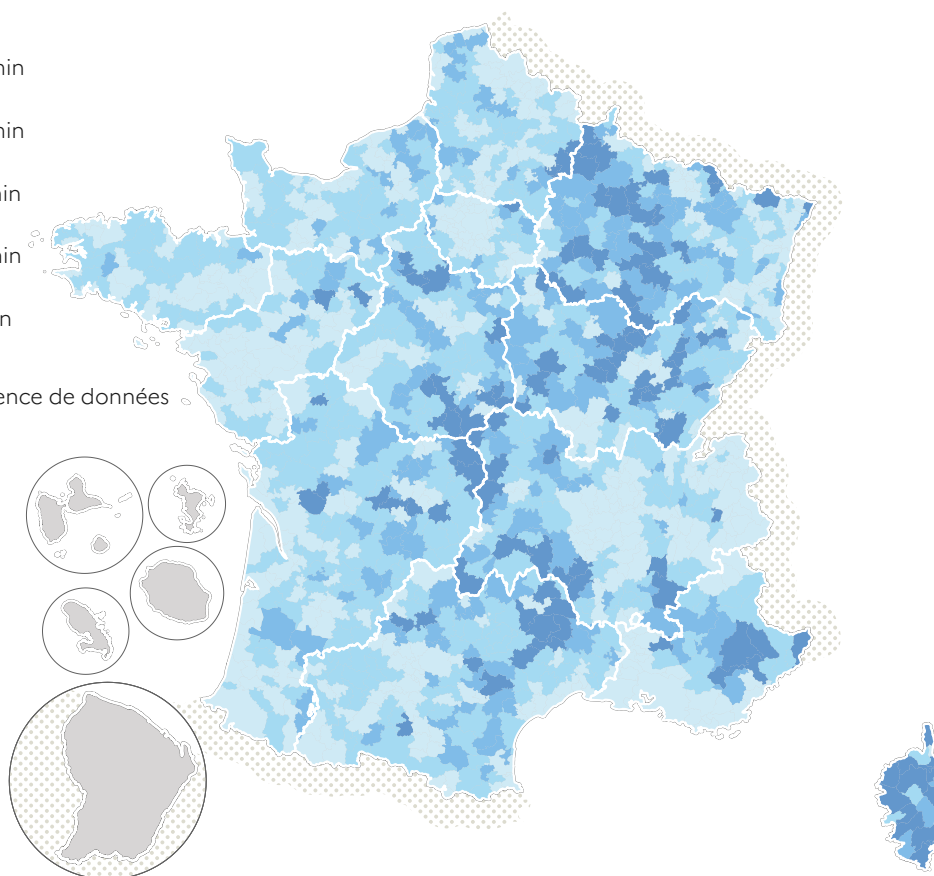


DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2022

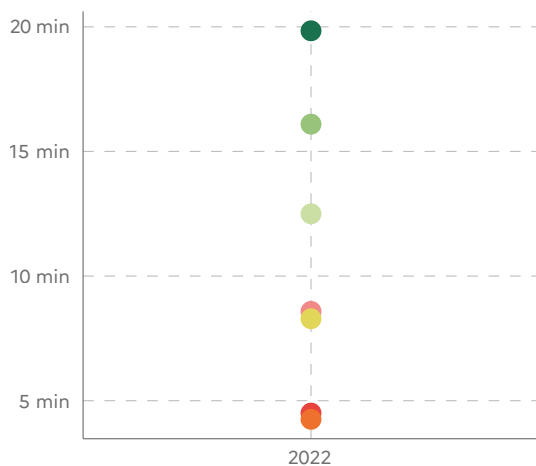


Absence de données



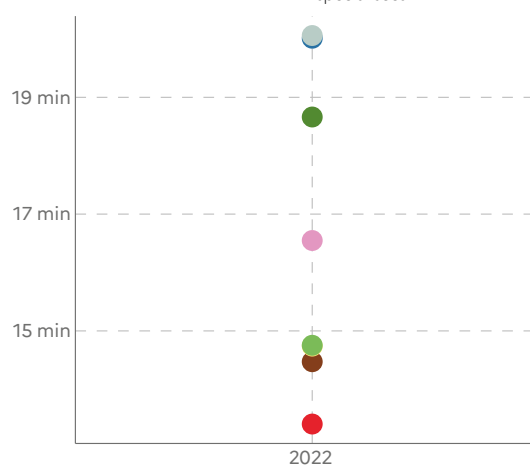
SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ

- Grands centres urbains
- Centres urbains intermédiaires
- Petites villes
- Ceintures urbaines
- Bourgs ruraux
- Rural à habitat dispersé
- Rural à habitat très dispersé



SELON LA TYPOLOGIE DES RURALITÉS

- Les petites polarités industrielles et artisanales
- Les petites polarités mixtes
- Les ruralités productives agricoles
- Les ruralités productives ouvrières
- Les ruralités résidentielles aisées
- Les ruralités résidentielles mixtes
- Les ruralités touristiques à dominante résidentielle
- Les ruralités touristiques spécialisées



Champ : France hexagonale • Sources : Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), 2022

Services publics et services marchands

ACCESSIBILITÉ AUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES : NOMBRE DE CONSULTATIONS PAR HABITANT

Un manque de médecins est à noter dans les régions les moins densément peuplées.

L'accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur local, calculé par commune en tenant compte à la fois de l'offre et de la demande de soins des communes environnantes. L'offre s'appuie sur le niveau d'activité des professionnels en exercice et le besoin de soins se base sur la structure par âge de la population de chaque commune. L'APL s'exprime alors en nombre de consultations par an et par habitant.

Les disparités entre régions

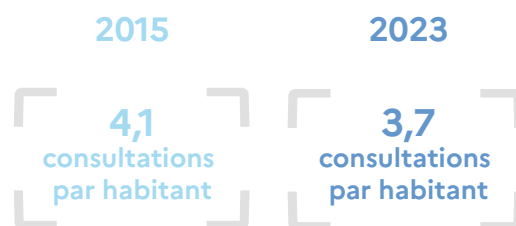
Depuis 2015, hormis la Guadeloupe et la Martinique, toutes les régions de France connaissent une dégradation de l'accessibilité aux médecins généralistes. Cette baisse s'explique par la diminution continue du nombre de médecins généralistes libéraux et de leur activité moyenne, combinée à la croissance de la population. La diminution de l'offre de soins est encore plus marquée en excluant les médecins de plus de 65 ans. L'accessibilité est alors de 3,3 consultations par an et par habitant.

La Guyane et le Centre-Val de Loire sont les deux régions ayant une accessibilité inférieure à 3 consultations par an et par habitant.

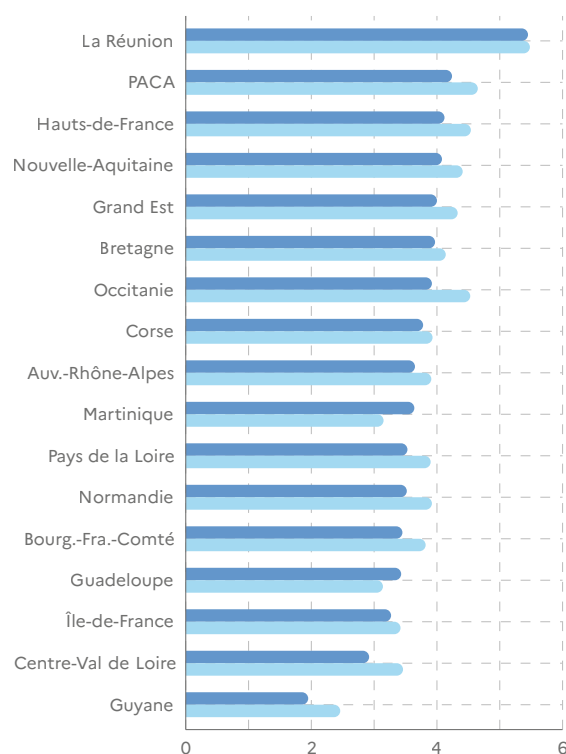
Les disparités entre intercommunalités

L'accessibilité aux médecins généralistes est liée à la densité de population des communes. Entre 2015 et 2023, l'accessibilité aux médecins généralistes diminue dans tous les types de territoires. Dans les communes rurales, le manque de médecins a fait émerger la notion de « déserts médicaux ». Les inégalités territoriales se sont accrues entre les communes urbaines et rurales, conséquence de l'installation plus fréquente des médecins dans les zones les plus attractives (grandes villes, bord de mer, montagne).

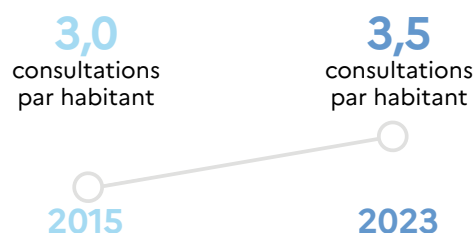
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS

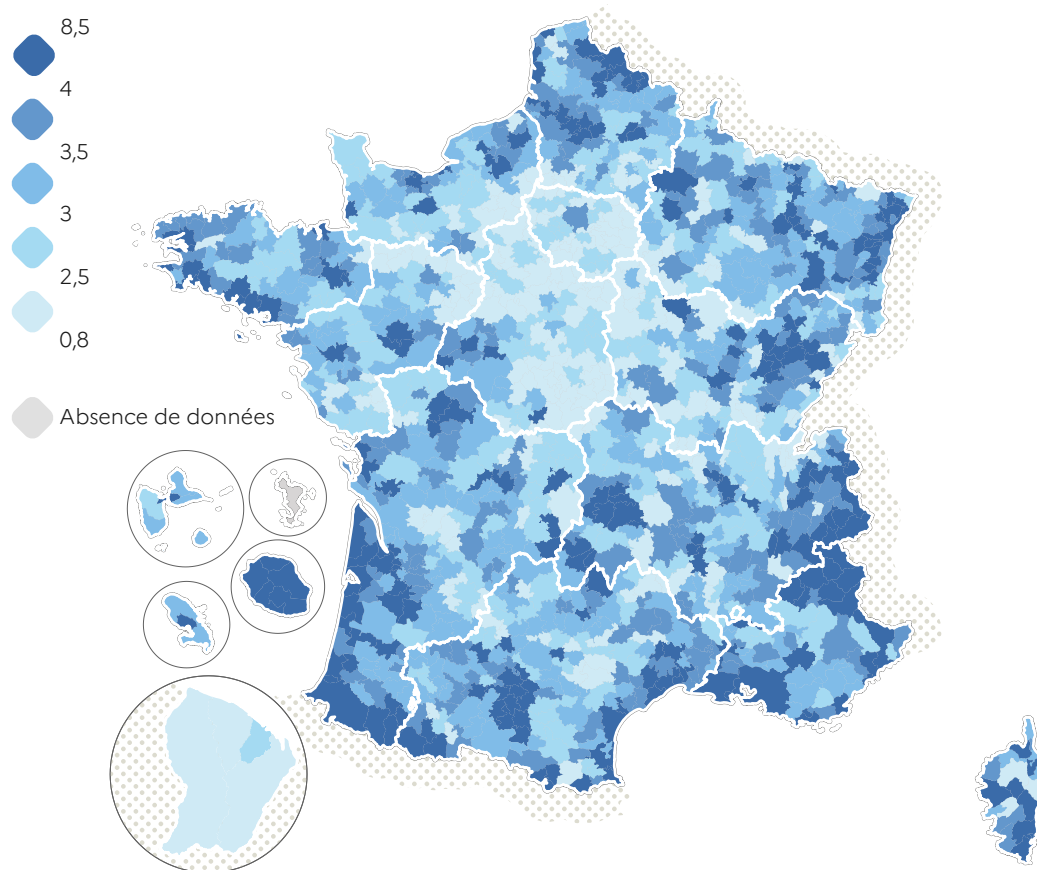


Évolution des écarts entre les régions extrêmes

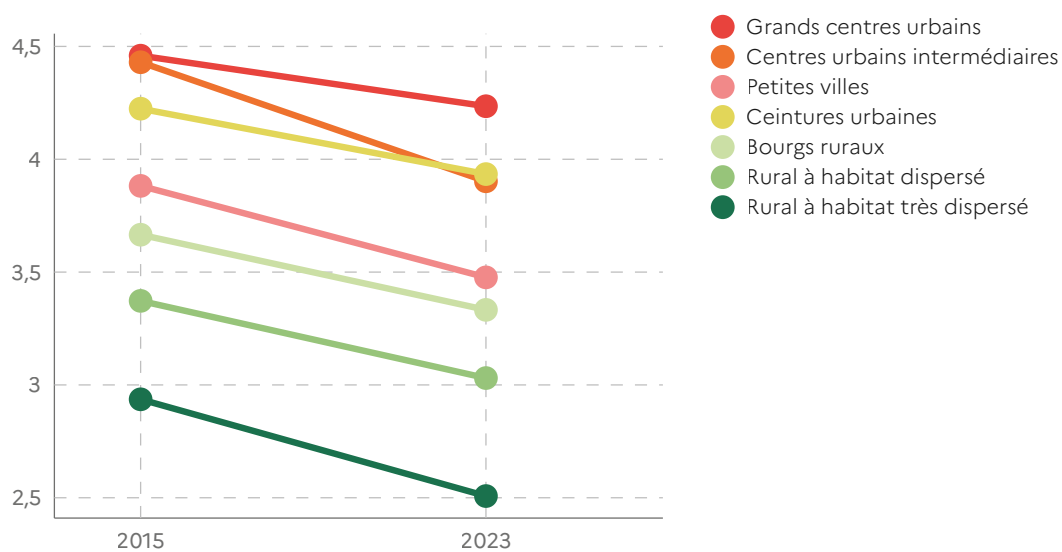


DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2023



SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ



Champ : France hors Mayotte • Sources : SNIR-AM - CNAM, Insee RP, Metric - Insee, 2015-2023

Services publics et services marchands

TEMPS D'ACCÈS ROUTIER À UN CENTRE D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES

Une bonne accessibilité générale aux centres d'équipements et de services est constatée, avec toutefois de réelles difficultés d'accès dans les territoires ruraux les moins denses.

Le temps de trajet routier moyen à un centre d'équipements et de services vise à appréhender la dimension géographique de l'accès aux services. La typologie des niveaux de centres d'équipements et de services est issue de l'étude « Centralités : comment les identifier et quels rôles dans les dynamiques locales et intercommunales ? », réalisée par l'INRAE-CESAER pour l'ANCT en 2019. Cette typologie a été effectuée sur les communes de l'hexagone et à partir de la Base permanente des équipements (BPE) de l'Insee. Les communes classées « pôle local » ont ici été retirées afin de ne conserver que les polarités intermédiaires, structurantes et majeures au regard des besoins de la vie courante.

Les disparités entre régions

Dans la majorité des régions de l'hexagone, le temps d'accès routier à un centre d'équipements et de services intermédiaire, structurant ou majeur, est compris entre 5 et 12 minutes. Seule la Corse enregistre un temps d'accès routier supérieur à 20 minutes, du fait de son relief montagneux et sa moindre urbanisation.

L'Île-de-France, les Pays de la Loire, la Normandie, la Bretagne ou les Hauts-de-France présentent des temps d'accès routiers inférieurs à 10 minutes. Ces régions sont parmi les plus urbanisées et denses de l'hexagone.

Les disparités entre intercommunalités

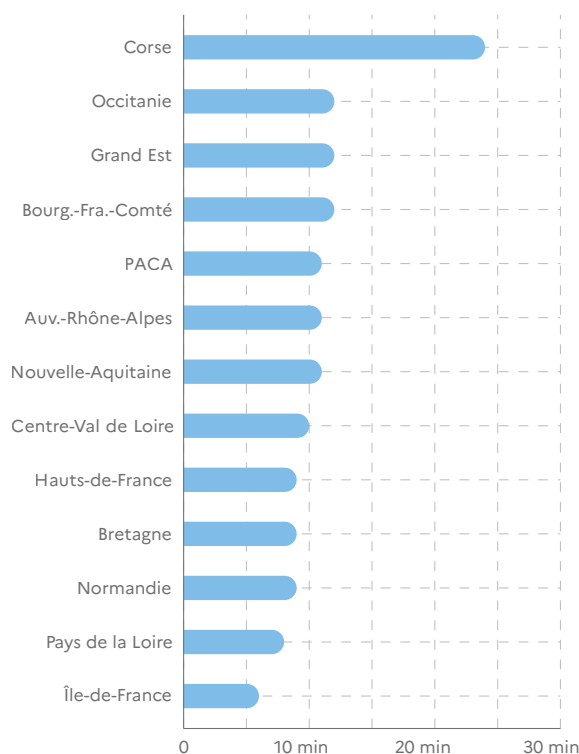
Généralement, le temps d'accès aux centralités est lié au relief et à la densité de population, les deux facteurs se cumulant souvent. Aussi, les intercommunalités des espaces les plus urbanisés du territoire sont celles dont les temps d'accès sont les plus faibles.

Dans les intercommunalités des territoires ruraux très peu denses, les temps d'accès par la route peuvent atteindre plus de 20 minutes : c'est notamment le cas en Corse, dans les ex-régions Champagne-Ardenne et Bourgogne - hors chefs-lieux de département - ou bien encore dans le Massif central.

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Écarts entre les régions extrêmes

19
minutes

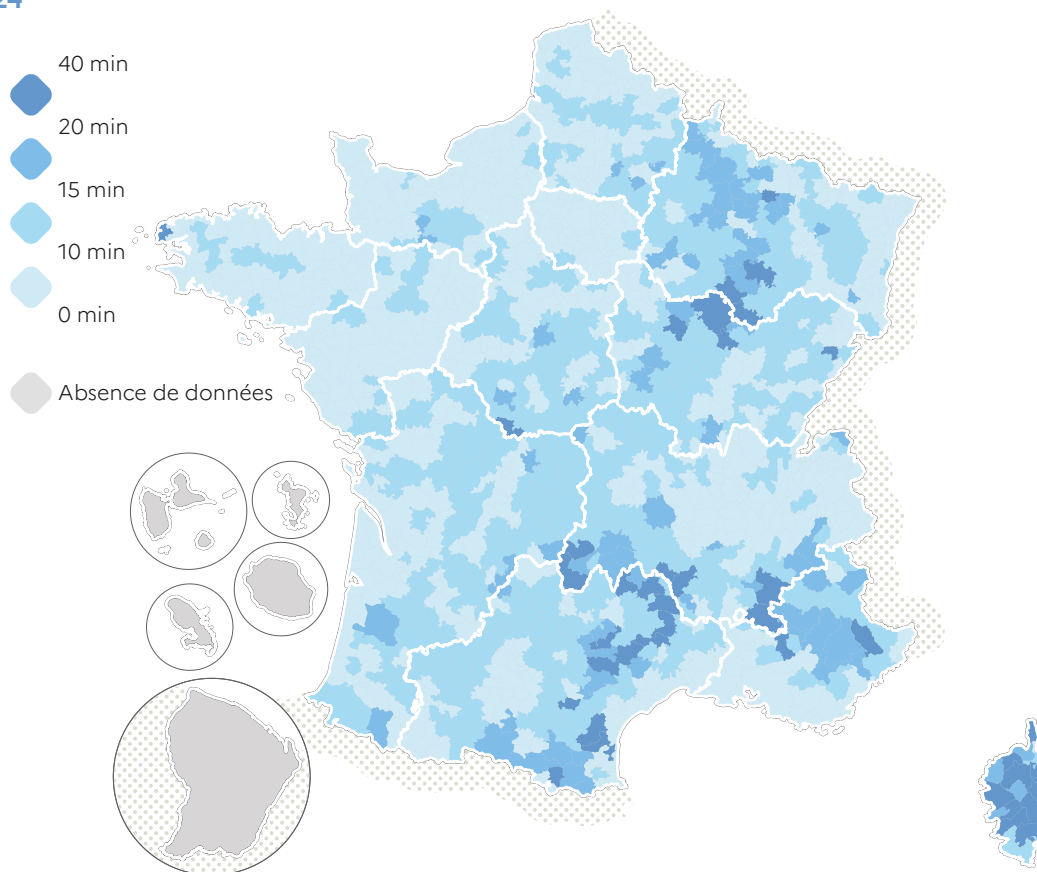


POUR MIEUX COMPRENDRE

Dans les communes rurales, les petites polarités et les communes résidentielles disposent d'un meilleur temps d'accès.

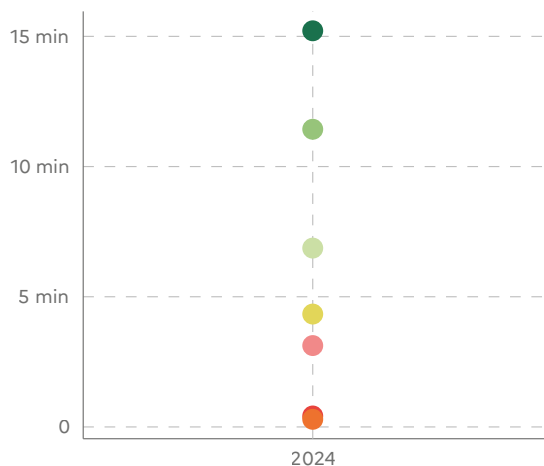
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2024



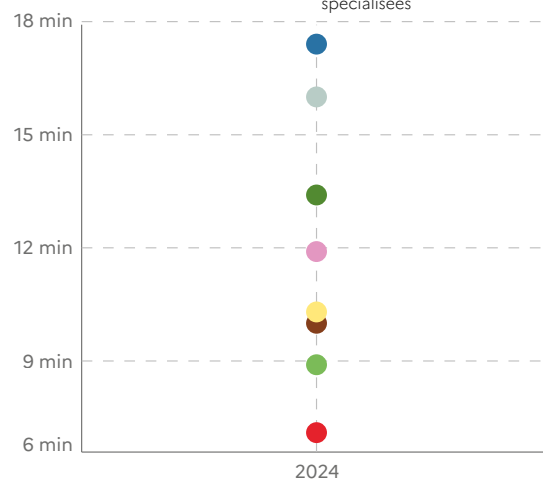
SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ

- Grands centres urbains
- Centres urbains intermédiaires
- Petites villes
- Ceintures urbaines
- Bourgs ruraux
- Rural à habitat dispersé
- Rural à habitat très dispersé



SELON LA TYPOLOGIE DES RURALITÉS

- Les petites polarités industrielles et artisanales
- Les petites polarités mixtes
- Les ruralités productives agricoles
- Les ruralités productives ouvrières
- Les ruralités résidentielles aisées
- Les ruralités résidentielles mixtes
- Les ruralités touristiques à dominante résidentielle
- Les ruralités touristiques spécialisées



Services publics et services marchands

PART DE LA POPULATION À PLUS DE 14 MINUTES D'UN SERVICE DE SÉCURITÉ

Une bonne couverture territoriale des gendarmeries et commissariats, est à noter, mais des disparités locales existent.

En France hexagonale, près de 700 commissariats de police et 2800 brigades de gendarmerie sont ouverts au public en 2022. Grâce à leur répartition et à la densité du réseau routier, 95 % des habitants peuvent s'y rendre en moins de 14 minutes en voiture depuis leur domicile. Cependant, l'accessibilité varie selon les caractéristiques topographiques et démographiques des territoires, entraînant des disparités en particulier au niveau local.

Les disparités entre régions

L'accessibilité aux services de police et de gendarmerie varie selon les régions, en fonction de la configuration du territoire et de l'urbanisation. En 2022, l'Île-de-France présente la meilleure accessibilité aux commissariats et gendarmeries parmi les régions hexagonales, puisque seulement 0,2 % des habitants franciliens y résident à plus de 14 min. À l'inverse, ce taux atteint 12,4 % pour la population de Corse et s'explique par son relief montagneux et son urbanisation moins dense. La part de la population éloignée des services de police et de gendarmerie est plus élevée dans les régions comprenant de vastes territoires très ruraux : Nouvelle-Aquitaine, Bretagne, Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire.

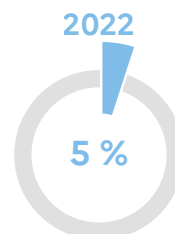
Les disparités entre intercommunalités

La part de population résidant à plus de 14 minutes en voiture d'un commissariat ou d'une gendarmerie varie selon les intercommunalités, atteignant jusqu'à 80,6 % dans une communauté de communes de la Meuse. Au total, 10 intercommunalités présentent une population à plus de 14 minutes de ces services, notamment trois en Savoie, dans un environnement de montagne. Cette hétérogénéité met en évidence un enjeu d'accessibilité particulièrement marqué dans certaines intercommunalités où une large fraction des habitants est éloignée des services de sécurité.

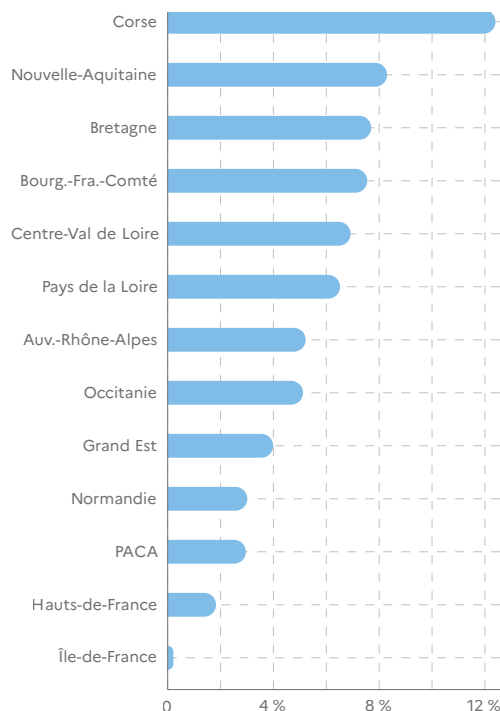
Certaines intercommunalités, notamment en Savoie et dans la Marne, présentent un temps médian d'accès relativement faible mais aussi une forte part de population au-delà de 14 minutes des services de police. Cela s'explique par la répartition contrastée des services dans ces territoires, mieux implantés en zones urbaines.

À l'inverse, un territoire peut avoir un temps médian relativement élevé mais une faible part de population éloignée. Il s'agit de territoires relativement homogènes en matière d'accessibilité, comme par exemple certaines intercommunalités en Seine-Maritime. Enfin, en Auvergne-Rhône-Alpes et en Nouvelle-Aquitaine, dans de nombreuses intercommunalités situées en frange des départements, la population est globalement plus éloignée des services de sécurité (plus de 14 minutes en voiture).

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS

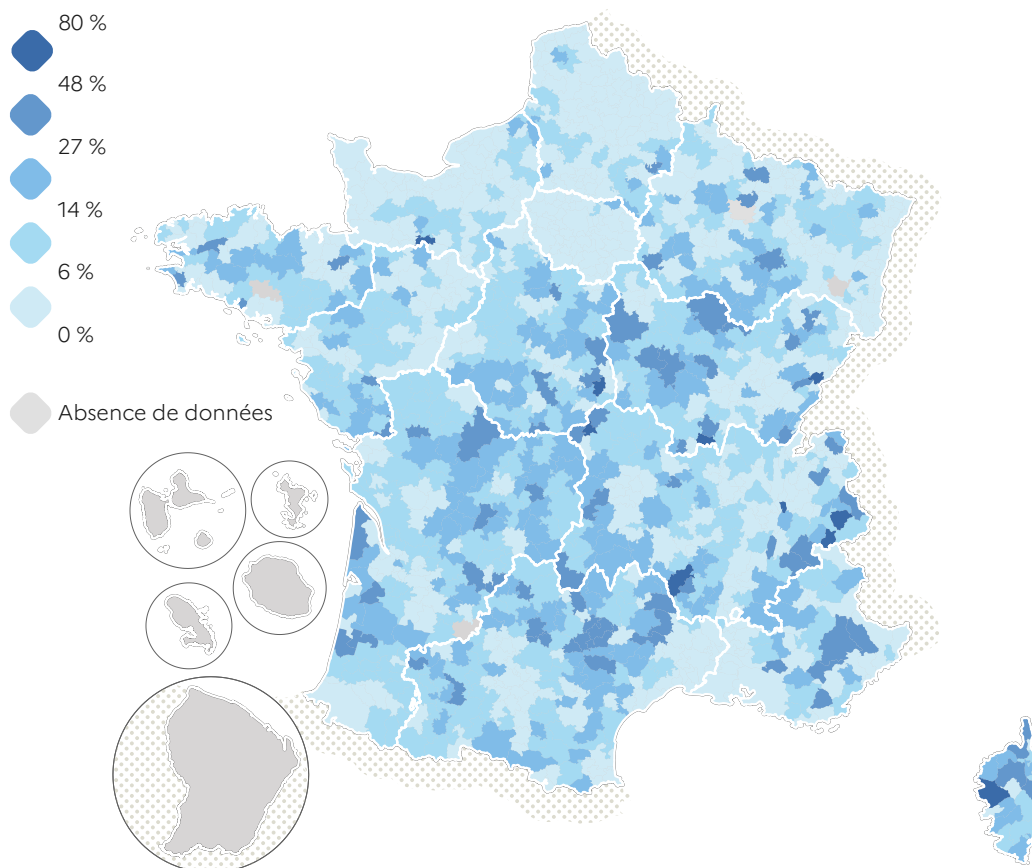


Écarts entre les régions extrêmes

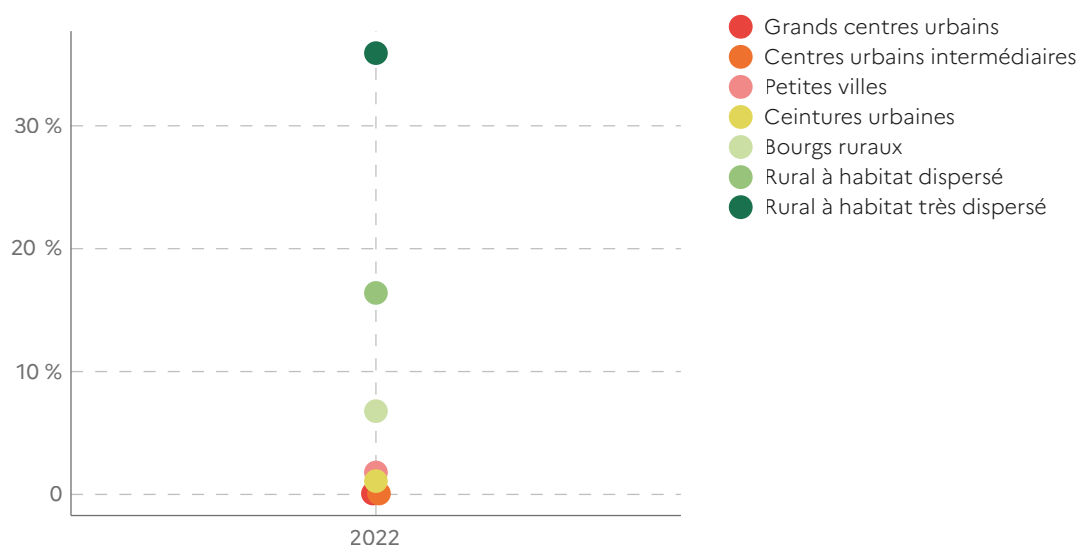


DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2022



SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ



Champ : France hexagonale • Sources : Ministère de l'Intérieur, 2022

PART DES LOCAUX RACCORDABLES DONT LE DÉBIT INTERNET MOYEN EST SUPÉRIEUR À 100 M-BPS

Une nette accélération de la couverture en fibre optique s'est opérée, mais des déploiements dans des zones rurales peu denses restent à prévoir pour une généralisation fin 2026.

Cet indicateur permet de mesurer le taux de déploiement de la fibre optique dans les territoires. Il est établi à partir du référentiel national de l'Observatoire Haut débit et Très haut Débit, produit par l'ARCEP. Pour chaque commune, sont recensés, d'une part, le nombre de locaux à couvrir (logements et locaux à usage professionnel), et le nombre de locaux effectivement raccordables à un réseau en fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH), d'autre part. 100 M-BPS correspond au seuil d'une connexion internet « très haut débit ».

Les disparités entre régions

Les effets du Plan France THD, lancé en 2023, ont d'abord été lisibles dans les zones urbaines les plus denses (région parisienne, Métropoles de Bordeaux, Aix-Marseille et Grand-Lyon) et dans quelques territoires ruraux pionniers (Oise, Loire, La Réunion). Les déploiements se sont ensuite particulièrement bien développés dans les régions Hauts-de-France, Grand-Est, Pays de la Loire et Bourgogne-Franche-Comté.

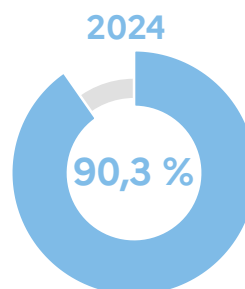
Il reste encore quelques territoires dans l'hexagone sur lesquels des efforts de déploiement sont en cours afin d'atteindre l'objectif de généralisation de la fibre à l'horizon fin 2025 voire fin 2026, notamment : en Bretagne, dans l'ancienne région Auvergne, dans les départements de l'Ar-dèche, la Drome, les Deux-Sèvres, la Dordogne, la Manche et la Vienne.

En outre-mer, des efforts de déploiement sont en cours en Martinique. Il est à noter qu'en Guyane, la généralisation de la fibre optique ne concernera que les zones urbaines du littoral. Concernant Mayotte, le déploiement va s'étaler sur plusieurs années.

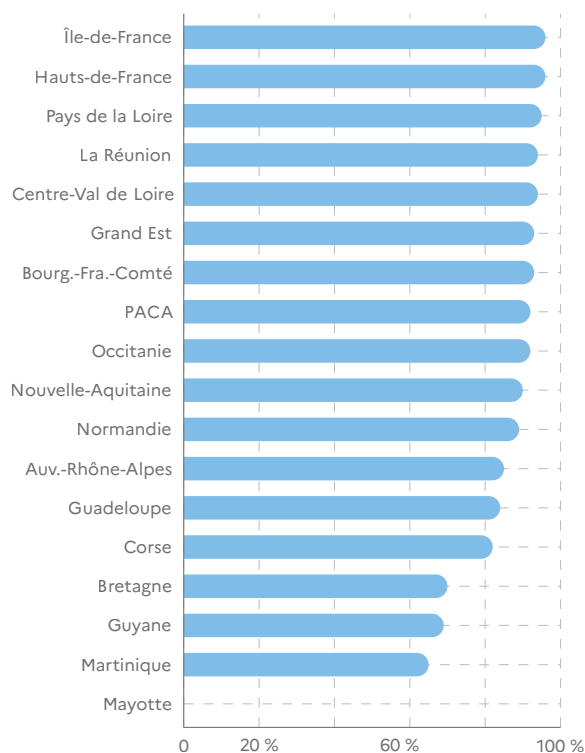
Les disparités selon les types de territoires

L'analyse selon la grille de densité de population met en évidence l'écart sensible entre le niveau de déploiement dans le rural à habitat dispersé (en moyenne 76 % des locaux) et celui des autres types de territoires (entre 87 et 95 %). L'analyse selon la typologie des ruralités montre un plus faible taux de déploiement dans les communes rurales touristiques, notamment celles spécialisées dans le tourisme marchand.

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS

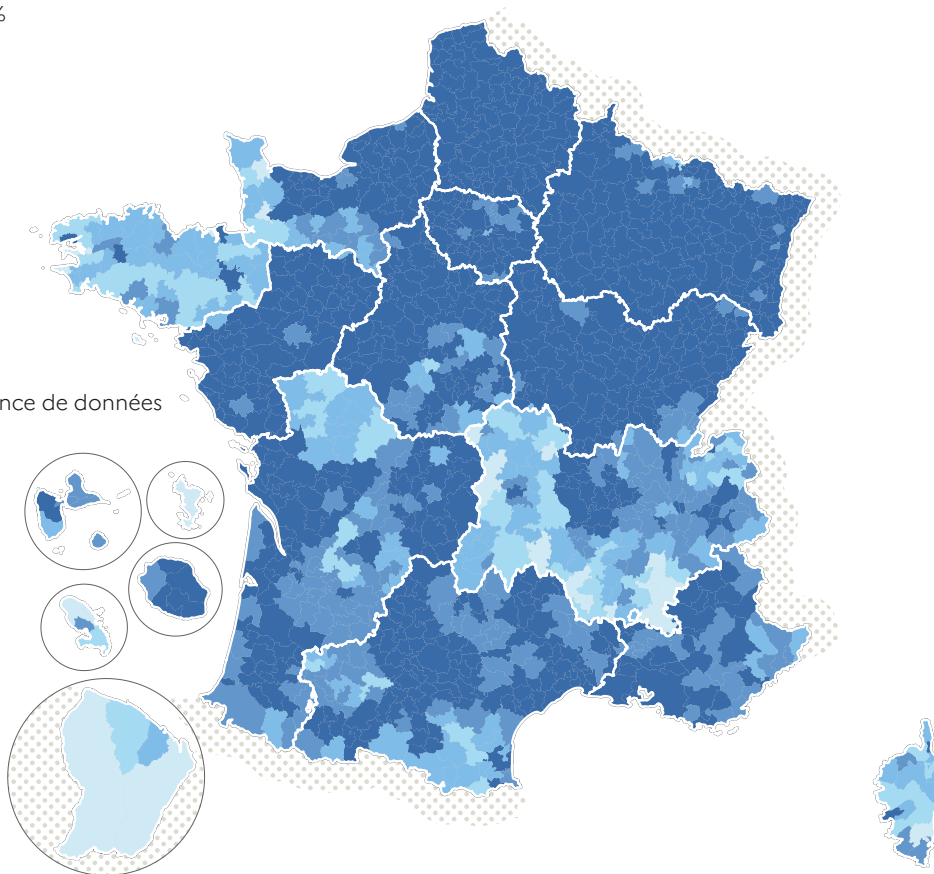
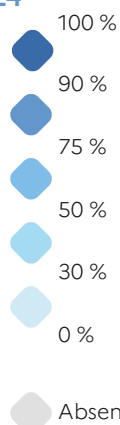


Écarts entre les régions extrêmes



DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2024



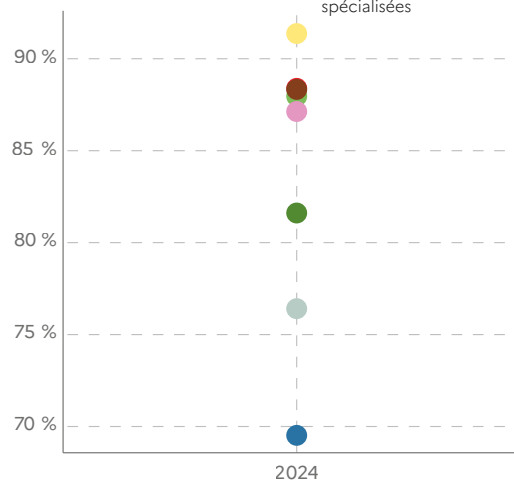
SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ

- Grands centres urbains
- Centres urbains intermédiaires
- Petites villes
- Ceintures urbaines
- Bourgs ruraux
- Rural à habitat dispersé
- Rural à habitat très dispersé



SELON LA TYPOLOGIE DES RURALITÉS

- Les petites polarités industrielles et artisanales
- Les petites polarités mixtes
- Les ruralités productives agricoles
- Les ruralités productives ouvrières
- Les ruralités résidentielles aisées
- Les ruralités résidentielles mixtes
- Les ruralités touristiques à dominante résidentielle
- Les ruralités touristiques spécialisées



PART DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL EN TRANSPORT EN COMMUN

La part des déplacements en transport en commun, entre domicile et travail, augmente avec la densité de population des territoires.

Indicateur de la mobilité quotidienne des actifs, la part modale des trajets entre le domicile et le travail en transport en commun est révélatrice de la performance et de l'accessibilité au réseau sur le territoire français. Il est en légère augmentation, passant à l'échelle nationale de 14,5 % en 2010 à 15,0 % en 2015, puis à 15,2 % en 2021.

Les disparités entre régions

En 10 ans, la part modale des transports en commun a légèrement augmenté dans l'ensemble des régions de l'hexagone et de manière homogène. Dans les territoires d'outre-mer, à l'inverse, et à l'exception de La Réunion, elle a diminué de près de 2 points de % en Martinique et en Guadeloupe. Ces évolutions contrastées en outre-mer peuvent s'expliquer par les impacts de la crise sanitaire et des grèves, mais aussi par un étalement urbain encore non couvert par les réseaux de transports.

Les disparités selon la densité des territoires

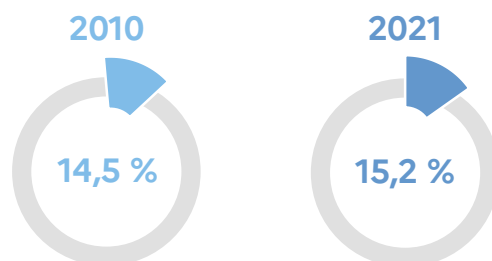
La part modale des transports en commun est plus élevée dans les zones les plus denses et urbanisées, où les réseaux sont plus développés. Dans les grands centres urbains, 31,7 % de la population utilise les transports en commun pour se rendre au travail, contre 1,3 % de la population des zones rurales à habitat très dispersé.

Cet écart s'est accru entre 2010 et 2021. En effet, alors que l'utilisation des transports en commun pour les déplacements domicile-travail progresse dans les grands centres urbains et centres urbains intermédiaires, elle tend à diminuer dans les secteurs plus ruraux. En 2010, la population de 15 281 communes, dont 99 % en milieu rural, ne les utilisait pas du tout pour se rendre au travail, contre 17 181 en 2021. Cela représente une hausse de près de 1 900 communes potentiellement isolées des réseaux. Ce phénomène est notamment dû à la fermeture de petites lignes ferroviaires et à l'extension des espaces résidentiels éloignés des réseaux publics.

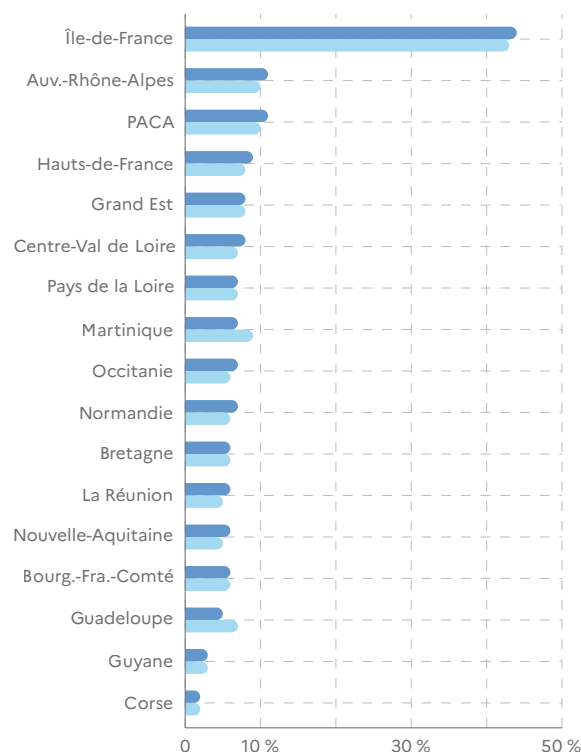
Focus sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

Dans les communes comprenant des QPV, la part modale des transports en commun s'élève à 16,1 %. Ce sont des territoires plus urbains, avec une bonne couverture du réseau de transport, une population plus jeune et avec des contraintes financières limitant l'accès à la voiture.

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS

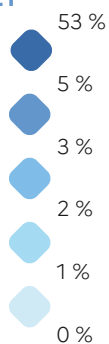


Évolution des écarts entre les régions extrêmes

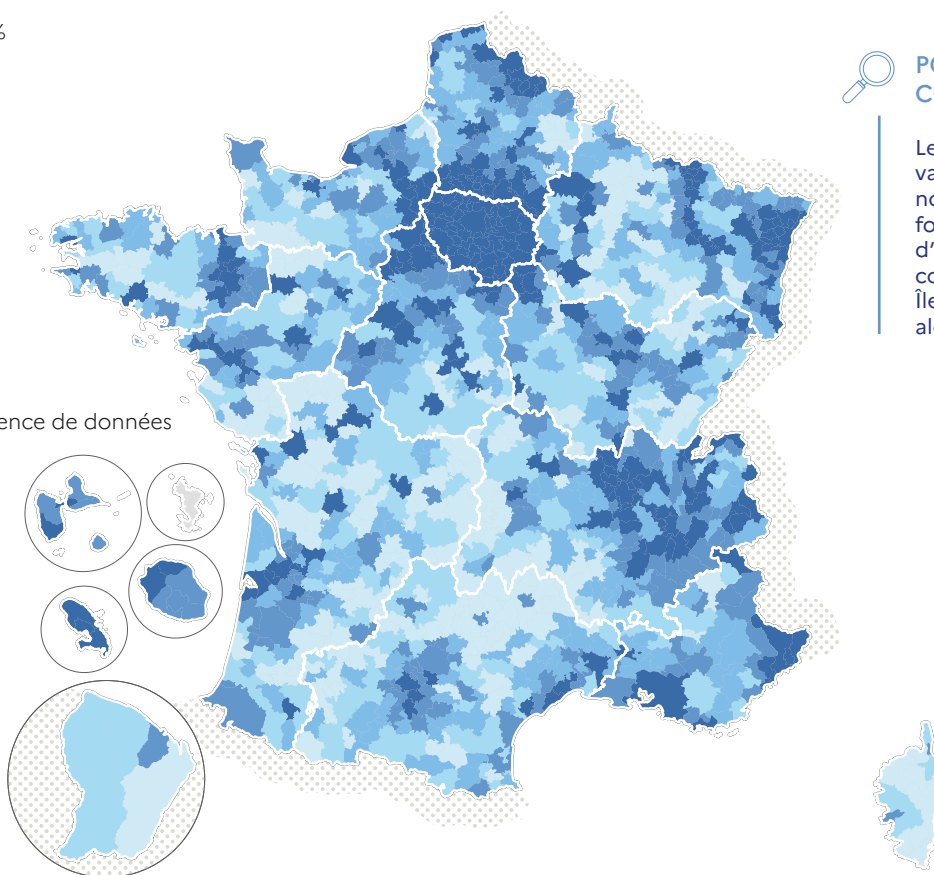


DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2021



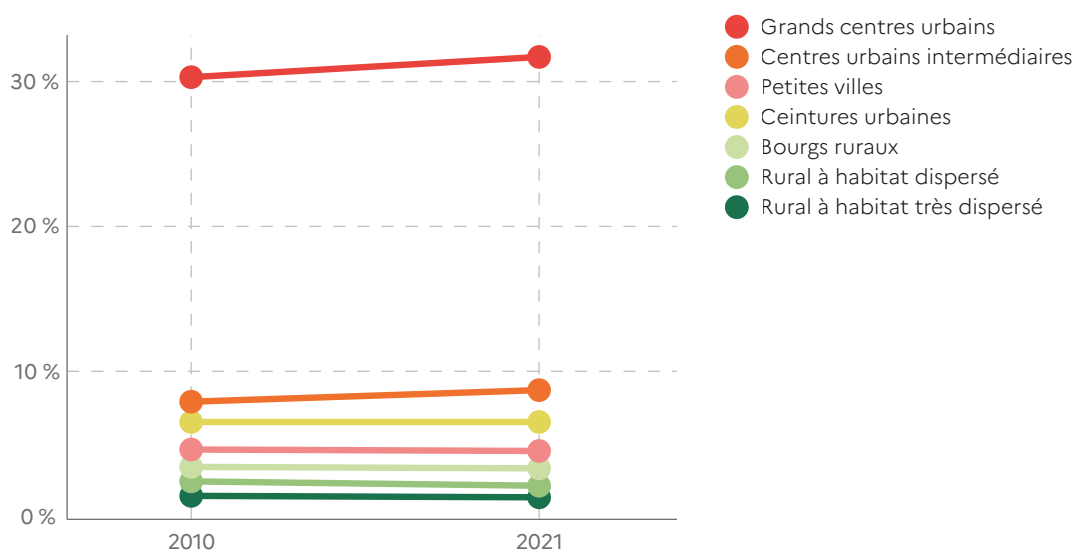
Absence de données



POUR MIEUX COMPRENDRE

Les écarts de valeurs s'expliquent notamment par une forte concentration d'offre de transport en commun dans la région Île-de-France et ses alentours.

SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ



TEMPS D'ACCÈS ROUTIER À UNE GARE SNCF

L'accessibilité routière à une gare varie selon la densité de population des territoires, le réseau SNCF étant plus présent dans les zones urbaines.

Le temps d'accès routier à une gare SNCF est un indicateur permettant de mesurer la capacité du réseau à couvrir l'ensemble du territoire et à assurer une desserte géographiquement répartie. En France, les chemins de fer se sont historiquement organisés en étoile autour de Paris, suivis du développement de lignes secondaires. En 2025, 54 % des communes de l'hexagone se trouvent à moins de 15 minutes de route de l'une des 2 767 gares gérées par la SNCF.

Les disparités entre régions

L'Île-de-France a le réseau ferré le plus dense avec de nombreuses gares (Transiliens, RER, TER, TGV) réparties dans un espace géographique relativement restreint et avec une importante densité de population. Cela explique un faible temps d'accès moyen aux gares par commune, se retrouvant également de manière plus nuancée dans les Hauts-de-France qui bénéficient encore d'un maillage important hérité de l'époque industrielle. Ce temps d'accès est à l'inverse plus élevé dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie en raison d'un relief important et où la densité de population est faible.

Les disparités selon les types de territoires

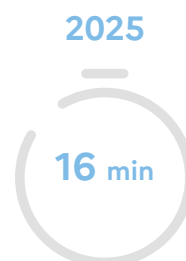
Le temps moyen d'accès aux gares par commune est très fortement lié à la densité du territoire, avec un écart de 19 minutes entre les grands centres urbains et les habitats ruraux à très dispersés selon la grille communale de densité de l'Insee. Au regard de la typologie de la diversité des ruralités, ce sont les territoires résidentiels qui sont les mieux desservis, avec de plus faibles temps d'accès, à l'inverse des ruralités touristiques. Ces dernières sont effectivement souvent situées en zone montagneuse, avec des besoins de mobilité plus saisonniers, tandis que les espaces résidentiels plutôt périurbains bénéficient d'un meilleur maillage pour les mobilités quotidiennes.



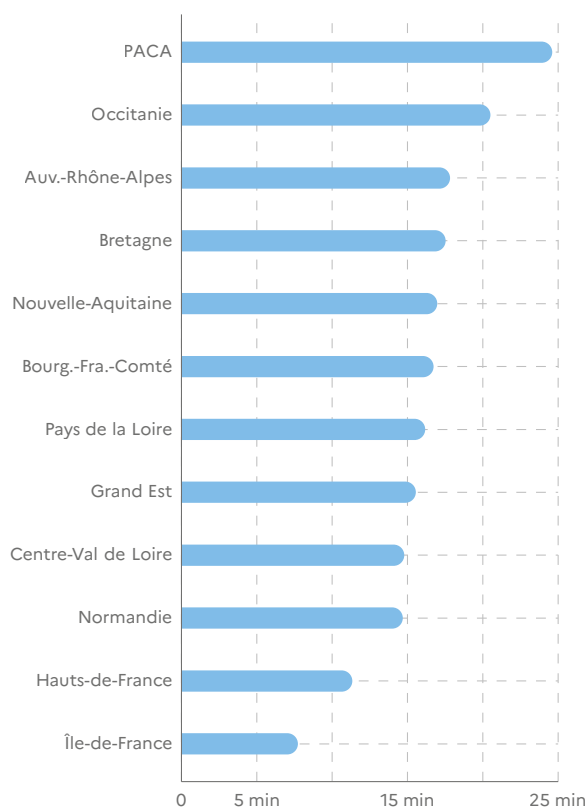
POUR MIEUX COMPRENDRE

Seules les données du réseau ferroviaire géré par la SNCF sont utilisées pour la construction de cet indicateur. Cela explique l'absence de relevé en Corse, où le réseau relève de la société Chemins de Fer de la Corse. Il n'existe pas de réseau ferré en outre-mer.

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS

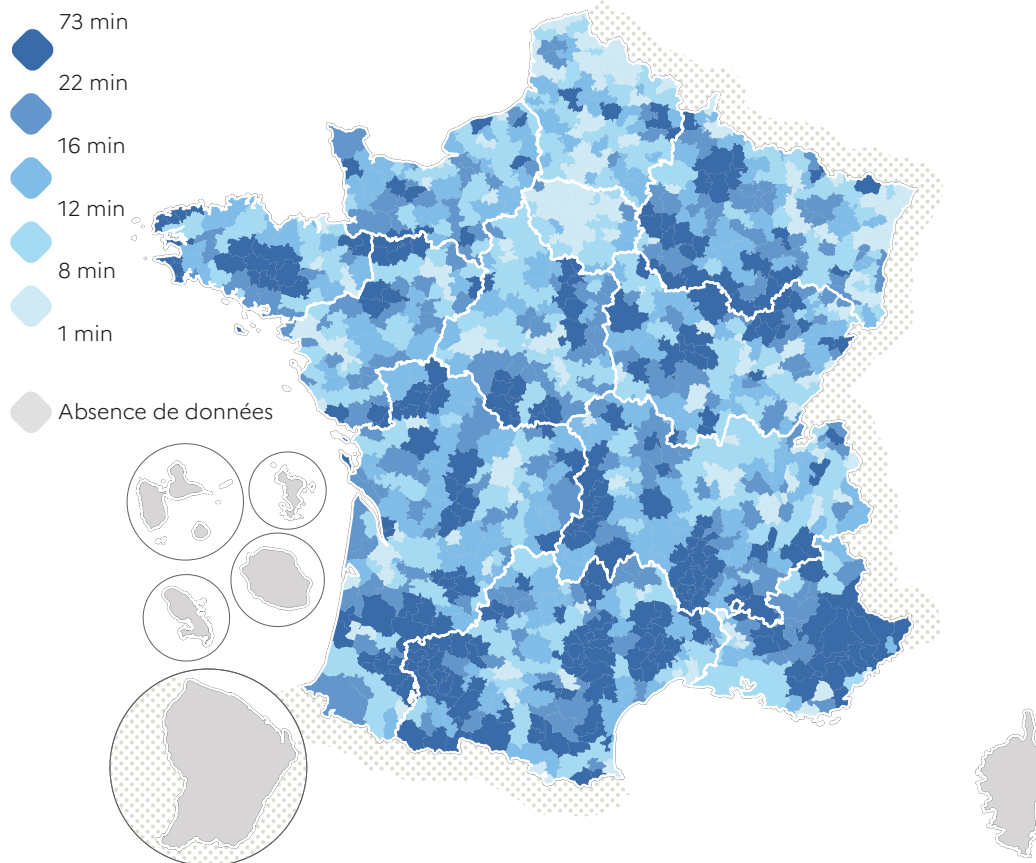


Écarts entre les régions extrêmes



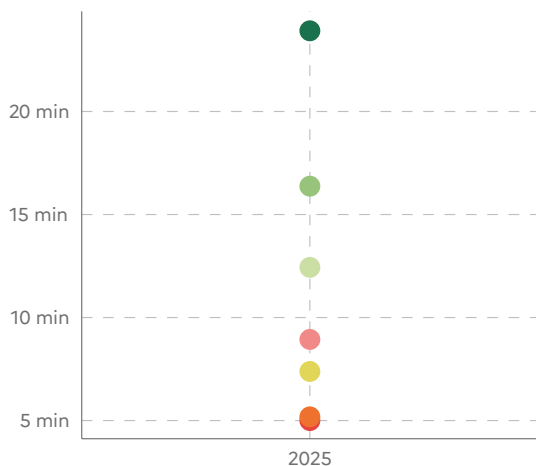
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

2025



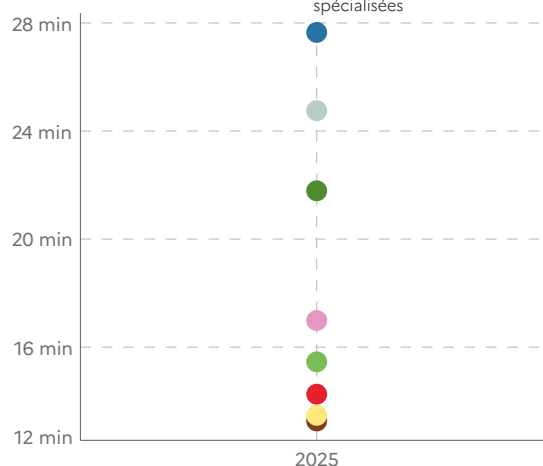
SELON LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ

- Grands centres urbains
- Centres urbains intermédiaires
- Petites villes
- Ceintures urbaines
- Bourgs ruraux
- Rural à habitat dispersé
- Rural à habitat très dispersé



SELON LA TYPOLOGIE DES RURALITÉS

- Les petites polarités industrielles et artisanales
- Les petites polarités mixtes
- Les ruralités productives agricoles
- Les ruralités productives ouvrières
- Les ruralités résidentielles aisées
- Les ruralités résidentielles mixtes
- Les ruralités touristiques à dominante résidentielle
- Les ruralités touristiques spécialisées



À propos de l'ANCT, partenaire des territoires

L'Agence nationale de la cohésion des territoires a pour mission d'accompagner les collectivités et leurs groupements dans la mise en œuvre de leurs projets. Elle facilite l'accès des collectivités locales aux ressources nécessaires pour concrétiser leurs projets (ingénierie technique et financière, partenariats, subventions) via ses délégués territoriaux que sont les préfets de département. L'ANCT veille à la prise en compte des spécificités de chaque territoire, en particulier des plus fragiles. Elle produit et diffuse de la connaissance sur les enjeux locaux et les difficultés rencontrées au sein de chaque territoire et met en lumière les spécificités de chaque territoire et les défis auxquels ils font face afin de renforcer l'efficacité des politiques territoriales qui y sont menées. L'ANCT décline et coordonne les priorités ministérielles dans le cadre des programmes nationaux territorialisés comme France services, Action cœur de ville, Petites villes de demain ou Territoires d'industrie...

À propos de l'Observatoire des territoires

Créé en 2004 et animé par l'ANCT, l'Observatoire des territoires rassemble, analyse et diffuse les données relatives aux dynamiques et aux disparités territoriales, ainsi qu'aux politiques publiques menées par l'ANCT en matière d'aménagement du territoire.

Il favorise l'harmonisation des méthodes d'observation et d'analyse spatiale et la mutualisation des connaissances. Il encourage le partage de diagnostics territoriaux à différentes échelles entre les différents acteurs nationaux et locaux.

www.observatoire-des-territoires.gouv.fr
cartotheque.anct.gouv.fr/cartes

BAROMÈTRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

OCTOBRE 2025

